Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 6570990
Centre d'intérêt: 250

Caldwell, Gary, 1942-.

Les études ethniques au Québec : bilan et perspectives / Gary Caldwell.
-- Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.
106 p. ; 24 cm. -- (Instruments de travail ; 8)

Notes (part. bibliogr.): p. 87-106.

ISBN 2-89224-017-4

Cote Dewey: 305.8'09714/C147e

Descripteur(s): *Groupe ethnique *Immigrant *Adaptation sociale *Démographie *Relations interculturelles *Tendances *Revue de la recherche

Le présent bilan s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste consacré à l'étude des communautés culturelles ethniques, projet mis sur pied en 1980 par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Avant d'entreprendre de nouvelles recherches sur le sujet, il est apparu opportun de faire le point sur ce qui existe déjà et de dégager par la même occasion des perspectives de recherche générales pour l'avenir. Ce bilan, tout en étant utile à ceux qui s'intéressent aux études ethniques au Québec, veut permettre une meilleure concertation des efforts pour l'avenir.

Le premier chapitre aborde la conjoncture politique globale. Les chapitres deuxième et troisième sont consacrés à l'immigration ainsi qu'à l'adaptation et à l'intégration des immigrants. Les études sur l'équilibre socio-linguistique du Québec et sur les comportements démographiques des immigrants sont présentées au chapitre quatrième. Le cinquième chapitre aborde le fait ethnique en étudiant le phénomène de la participation des membres des différentes collectivités ethniques à la vie économique et politique du Québec. Le sixième chapitre est consacré aux relations inter-ethniques. La dernière section présente les études où l'on voit poindre des discussions méthodologiques sur le fait ethnique au Québec, ainsi que les travaux où une collectivité en particulier devient objet d'étude.

Parmi les constatations que se dégagent de l'étude, mentionnons la reconnaissance certaine, mais diffuse et imprécise, de la situation particulière qui se présente au Québec. Cette reconnaissance se manifeste dans l'observation d'un niveau de rétention culturelle des collectivités ethniques plus haut au Québec qu'ailleurs. La situation créée au Québec par la polarisation entre francophones et anglophones en serait la cause. Ne réussissant pas à trancher entre les deux pôles linguistiques, les collectivités ethniques se replieraient sur leur identité propre. Cependant, la ville de Montréal semble susciter chez les membres des collectivités ethniques un niveau d'identification avec la ville qui est peu commun.

Type de document: r

CIEQ 8570990

Gary Caldwell

LES ÉTUDES ETHNIQUES AU QUÉBEC

institut québécois de recherche sur la culture
iqrc
1979

COLLECTION: INSTRUMENTS DE TRAVAIL
NO 8

EIBQ 8570990

NOTRE COUVERTURE

JACQUELINE BOUCHARD

Née à Québec en 1948, Jacqueline Bouchard étudie à l'École des Arts Visuels de l'Université Laval.

Diplômée en 1971, elle travaille à Québec dans le domaine du graphisme avant de se rendre en 1975 au Honduras où elle séjourne un an et demi. Elle instaure un cours d'arts graphiques à l'École nationale des Beaux-Arts de Tegucigalpa.

Elle revient avec un premier livre documentaire destiné aux enfants, «La Piñata», édité par l'Unicef. Boursière du gouvernement du Québec en 1977, elle publie «Le Rocher apprivoisé», un roman pour adolescents.

En 1979, Jacqueline Bouchard présente au public ses premiers tableaux, réalisés en batik. Ce medium fera l'objet de nombreuses expositions au cours des trois années suivantes.

Elle explore par la suite d'autres moyens d'expression tels l'aquarelle, le pastel et le crayon carbone, perfectionnant constamment les techniques qui lui permettent de traduire ses préoccupations sociales et esthétiques.

Dans le but de faire connaître les artistes québécois, l'Institut québécois de recherche sur la culture a pour politique d'illustrer la page couverture de certaines de ses publications en y reproduisant une oeuvre d'art.

Graphistes-conseils: Studio de graphisme La Dame de Coeur Inc.

Les études ethniques au Québec

Bilan et perspectives

« Instruments de travail » no 8

LES ÉTUDES ETHNIQUES AU QUÉBEC
BILAN ET PERSPECTIVES

Gary Caldwell

1983

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE
RECHERCHE SUR LA CULTURE

ISBN 2-89224-017-4
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

1er trimestre 1983

Institut québécois de recherche sur la culture,
93, rue Saint-Pierre,
Québec G1K 4A3

Table des matières

	Page
Avant-propos	7
Introduction	11
1. Conjoncture politique globale et perception du fait ethnique	19
2. Immigration	29
3. Adaptation et intégration des immigrants	37
4. Démographie des non-francophones	45
— Mortalité et fécondité	48
— Migration	49
— Transferts linguistiques et assimilation	51
5. Participation à la vie économique et politique	55
— Présence au sein du marché du travail	57
— Impact économique	60
— Ségrégation économique	61
— Participation au processus politique	62
6. Relations inter-ethniques	65
7. Autres perspectives méthodologiques sur le fait ethnique au Québec	73
— Études compréhensives d'une ethnie en particulier	75
— Perspective comparative	77
— Étude des institutions, l'identité ethnique et les bibliographies	79
Conclusion	81
Notes	87

Avant-propos

Le présent bilan des études ethniques au Québec s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste consacré à l'étude des communautés culturelles ethniques, initié depuis 1980 par l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Avant d'entreprendre de nouvelles recherches sur le sujet, il nous est apparu opportun de faire le point sur ce qui existe déjà et de dégager par la même occasion des perspectives de recherche générales pour l'avenir. Ce bilan, il faut l'espérer, sera utile à tous ceux qui s'intéressent aux études ethniques au Québec tout en contribuant à une meilleure concertation des efforts dans l'avenir.

Toutefois, bien que publié au début de 1983, ce « Bilan et perspectives » ne prétend pas couvrir les développements qui eurent lieu dans le domaine des études ethniques depuis 1981, année durant laquelle le manuscrit fut préparé. L'Institut québécois de recherche sur la culture ainsi que l'auteur tiennent à prévenir le lecteur de ce délai (dû à une série de circonstances imprévisibles), et à s'en excuser.

Il est aussi important de rappeler au lecteur que cette publication s'inscrit dans le prolongement du numéro spécial de la revue de l'IQRC, *Questions de culture*, dont le numéro 2 de 1982 était justement consacré au thème « Migrations et communautés culturelles ». En prolongement du même numéro, Fernand Harvey publiera incessamment dans les cahiers de l'IQRC une vaste synthèse historique sur l'évolution des perceptions de l'immigration au sein de la société franco-québécoise, de 1760 à nos jours.

Lors de la préparation du présent « instrument de travail », madame Paule Obermeir fournit une assistance continue tant au niveau de la recherche en bibliothèque qu'au moment de la rédaction du texte, et deux autres collègues de l'IQRC, Fernand Harvey et Pierre Anctil, firent des suggestions qui furent très appréciées.

Introduction

Avant d'entamer un examen de l'état de la recherche sur les collectivités ethniques du Québec[1] il semble important d'indiquer que présentement, soit au début des années 1980, il n'existe pas encore de véritable tradition de recherche dans ce domaine. Il existe, bien sûr, nombre d'études (dont il sera d'ailleurs question dans cet essai) qui abordent le phénomène par différentes voies. Certaines l'abordent par le biais de l'immigration; d'autres analysent plus spécifiquement le problème de l'intégration des immigrants, ou encore l'équilibre socio-linguistique de la société québécoise, la participation des différentes collectivités ethniques à la vie économique québécoise, etc. Enfin, de nombreux chercheurs se sont penchés sur un milieu ethnique en particulier en tant qu'objet historique ou sociologique.

Mais pour ce qui est d'une tradition intellectuelle dans le sens où les auteurs se reconnaissent à travers leurs oeuvres et sont conscients de l'existence d'un champ d'étude qui a un passé, ainsi qu'un avenir qu'ils sont en train de façonner par leurs efforts, il n'en existe pas. Exception faite des travaux théoriques de Raymond Breton[2] et de l'exposé de Danielle Juteau Lee[3] (travaux qui s'inspirent dans une large mesure de l'expérience québécoise), le Québec n'a pas encore produit d'études où les auteurs ont comme préoccupation majeure les questions théoriques ou méthodologiques spécifiques à l'étude du phénomène ethnique au Québec. A titre d'illustration, mentionnons qu'il n'y a pas encore eu de discussion sur le rôle analytique des études comparatives sur les différentes collectivités ethniques établies au Québec. Une question, à notre avis fondamentale, soit: « Une collectivité ethnique, qu'est-ce donc dans le contexte québécois? » n'a pas encore été véritablement posée, et encore moins discutée. Cette question, en fait, avait été abordée au début des années 1960 par Dofny et Rioux qui se demandaient si les francophones du Québec s'identifiaient à travers une conscience de classe[4].

Depuis cette époque, cependant, l'éventail théorique, en ce qui concerne la nature de l'ethnicité au Québec, s'est peu agrandi. De plus, il n'existe à peu près aucun travail théorique analysant d'une façon systématique ou même spéculative la recherche déjà faite et celle en train de se faire. Il faut cependant noter une exception, soit l'article de Piché sur *la sociologie des migrations au Québec*[5] dans lequel l'auteur analyse la littérature sur les immigrants et leur adaptation. Il existe aussi une critique québécoise du concept « multi-culturel », mais il s'agit plus d'un discours idéologique qu'analytique[6]. En tant qu'analyse idéologique très productive sur le plan intellectuel, il convient aussi de citer *Les fondements sociaux des types d'insertion « culturelle » observés chez les Néo-Québécois et l'utilisation politique des cultures ethniques*, communication de Anne La Perrière et Gilles Deschamps présentée en mai 1978. Enfin, il nous semble approprié de mentionner ici la monographie de Serge Carlos et al.[7], même si celle-ci ne peut vraiment être classée parmi les travaux théoriques, parce qu'elle a pour point de départ plusieurs études (dont trois d'ailleurs sont mentionnées à plusieurs reprises dans ce texte) et parce qu'elle représente, à notre avis, un exemple d'une analyse pénétrante, où l'auteur arrive à des généralisations empiriques à la fois très révélatrices et fécondes. Mais, nous le répétons, il ne peut être question — et ce, en dépit du renouveau d'intérêt pour le phénomène ethnique résultant du débat contemporain autour de la question

nationale québécoise — de tradition de recherche dans ce domaine avant 1982. Il est plutôt question d'un champ d'analyse où il y a eu beaucoup de défrichement et même un certain nombre d'études de fond. Ces travaux cependant restent fragmentaires et ont peu de liens entre eux.

Cette absence de tradition intellectuelle n'est cependant pas un phénomène isolé: des déterminants sociaux (facteurs culturels, économiques et politiques) sont, de toute évidence, en grande partie responsables de cet état de choses. En effet, dans la représentation intellectuelle que la société québécoise se fait d'elle-même, la question ethnique vient à peine d'émerger. Il existe aujourd'hui des études sur certaines collectivités ethniques — on est même sur le point d'avoir des bibliographies spécialisées[8] — et plusieurs universités offrent des cours sur le sujet. Nous avons même au Québec un « ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ». Mais tout ceci est très récent. Il y a 15 ans seulement, on ne retrouvait à peu près aucune étude sur les collectivités ethniques — à part, bien sûr, la collectivité francophone. Il n'y avait pas non plus à cette époque de cours universitaire sur le sujet, ni de bibliographie. Quant à l'action gouvernementale, elle se limitait alors à suivre les aléas de l'immigration.

Dans la première section de cet article, nous tenterons de dégager les principaux déterminants sociaux qui ont influé sur le champ de production intellectuelle qui nous intéresse et, ce faisant, nous proposerons un cadre d'accès à la littérature existante (d'ailleurs assez considérable).

Toutefois, il nous semble indispensable de soulever auparant le problème conceptuel qui réside dans la question « Que désigne-t-on quand on parle de 'phénomène ethnique' dans le contexte québécois? » Ce problème conceptuel est réel mais ce n'est pas pour autant notre ambition de le résoudre. Nous nous contenterons plutôt de rapporter certaines de nos constatations quant à l'usage de ce concept en rapport avec la société québécoise, sans nous laisser entrainer par les problèmes plus généraux qui préoccupent tous les chercheurs, comme par exemple celui du contenu de l'identité ethnique. Néanmoins, ne serait-ce que pour mieux délimiter l'étendue de notre bilan des études ethniques au Québec, nous devons formuler une définition de base du terme « ethnicité ».

Mentionnons tout d'abord que pour nous le concept d'« ethnicité » désigne une collectivité d'acteurs sociaux (non pas « un groupe » dans le sens sociologique du mot)[9] et que l'ethnicité se manifeste à travers le comportement des individus. De plus, le comportement en question est en grande partie acquis au cours de la socialisation primaire (c'est-à-dire pendant la petite enfance). Ainsi, sans être nécessairement une affaire de sang, l'ethnicité est pourtant une affaire de naissance. Il faut, de plus, préciser que les caractéristiques qui se manifestent à travers le comportement peuvent aussi bien découler de facteurs structurels (comme par exemple la ségrégation occupationnelle, la constitution et la densité des réseaux familaux ou autres) que de facteurs culturels (tels le langage, les activités symboliques ou artistiques, l'interprétation de l'histoire, la religion, etc.).

À la lumière de cette définition, une collectivité ethnique n'est pas seulement une sous-culture, ou le produit d'une constellation quelconque de facteurs structurels : elle est, en plus, caractérisée par une dimension temporelle qui se reflète dans la transmission d'un contenu d'une génération à l'autre, et ce, à travers la socialisation primaire.

Évidemment, ce que nous avons posé comme étant l'essentiel d'une collectivité ethnique pourrait s'appliquer à presque n'importe quelle collectivité humaine qui dure un certain temps. Toutefois, en pratique, le concept d'« ethnicité » n'est pas utilisé pour n'importe quelle collectivité stable. On se sert plutôt de ce terme pour désigner une collectivité placée dans une situation qui invite à ce qu'on la distingue d'une autre collectivité. Souvent, cette « autre » collectivité est celle qui, grâce à son nombre ou à son pouvoir politique ou économique, se distingue comme étant supérieure à la collectivité dite ethnique. C'est ainsi que les francophones du Québec ont déjà été vus comme une collectivité ethnique au sein de la majorité anglo-saxonne du Canada. C'est pourquoi, également, les Anglo-saxons du Québec sont maintenant perçus comme une collectivité ethnique face à celle d'origine française.

Anderson, dans le premier chapitre de son récent ouvrage intitulé *Ethnicity in Canada : Theoretical Perspective*[10], fait un bilan du contenu accordé au concept « ethnicité » par différents auteurs. Il ressort de ce travail que le contenu de ce concept est encore très flou : on constate par exemple que plusieurs auteurs insistent sur le caractère attributif de l'identité ethnique plutôt que sur son caractère acquis. De plus, certains auteurs ont tendance à se limiter à une approche selon laquelle on ne cherche pas à définir le concept, mais plutôt à saisir les circonstances et la dynamique qui donnent lieu aux frontières entre les ethnies. Ainsi, c'est la frontière, et non la collectivité ethnique elle-même, qui est l'objet de conceptualisation et d'étude. Cette approche est très habilement présentée et développée dans l'article de Danielle Juteau Lee auquel nous avons déjà fait allusion[11].

Toutefois, dans la majorité des recherches sur le phénomène ethnique, on ne s'encombre pas d'un tel niveau d'abstraction. En fait, dans les milieux québécois où l'on étudie la question, on fait souvent appel à une définition de l'ethnicité selon laquelle l'appartenance d'une personne à une collectivité ethnique se caractérise par trois critères : 1) l'origine ethnique, 2) la langue maternelle et 3) un vouloir-vivre collectif[12]. En dépit de certains problèmes inhérents à cette définition, soit son caractère restrictif (langue maternelle), circulaire (collectivité *ethnique* égal origine *ethnique*) et imprécis (« vouloir-vivre » collectif), elle est communément acceptée. Au point où en est rendue la discussion sur le fait ethnique au Québec, cette définition semble s'avérer encore utile.

Après avoir parlé de la définition et du contenu du concept « ethnicité », il nous faut maintenant préciser que, pour les fins du présent travail, il nous fallait exclure certains éléments de la société québécoise. C'est ainsi que, sauf lorsqu'il sera question de relations inter-ethniques, nous laisserons de côté la collectivité franco-québécoise et les groupes autochtones. La raison principale de la première exclusion

est tout simplement que le sujet en est trop vaste, et qu'il vaut mieux, à notre avis, entretenir une division entre les études sur l'ethnie (majoritaire) franco-québécoise et celles sur les ethnies (minoritaires) non franco-québécoises. Nous ne toucherons donc pas à cette partie de l'oeuvre de l'école dite division ethnique du travail. « Ethnic division of Labor », inspirée par Everett Hughes, qui porte sur la population franco-québécoise pendant la période entre les deux guerres mondiales[13]. L'oeuvre plus récente de Lieberson, *Language and Ethnic Relations in Canada*[14], sera aussi, pour la même raison, laissée de côté, en dépit du fait qu'il s'agisse là d'une étude importante sur le phénomène ethnique au Québec. Par contre, son étude intitulée *Linguistic and Ethnic Segregation in Montreal*[15] sera commentée dans notre section sur la démographie des non-francophones.

Quant à notre décision de laisser de côté la recherche sur les collectivités amérindiennes et inuit, elle découle du fait que nous considérons le cas de ces collectivités comme un phénomène très spécifique, aussi bien du point de vue sociologique que du point de vue historique. Enfin, parce que nous avons décidé de limiter notre étude au territoire physique du Québec, il n'y sera question ni des Franco-américains, ni des francophones canadiens vivant en dehors du Québec.

En résumé, selon nos délimitations arbitraires, nous ne nous arrêterons que sur les études traitant des collectivités ethniques qui se sont constituées au Québec depuis 1760.

* * *

Ayant circonscrit notre champ d'étude et posé quelques jalons au plan conceptuel, nous revenons maintenant aux déterminants sociaux qui ont pu influer sur la nature de la production intellectuelle dans le champ ainsi circonscrit.

De tous les déterminants sociaux en question, le plus important est celui qui est la somme de tous les autres, soit la conjoncture politique globale. Autrement dit, au Québec, la nature de l'attention portée au phénomène ethnique a souvent été fonction de la conjoncture politique globale, dans le sens de rapports de pouvoir entre les francophones et les anglophones au Canada et au Québec. Nous parlerons plus tard de certaines études de base qui, justement, ont été inspirées plus ou moins directement par une conscience aiguë de cette conjoncture politique globale.

Toutefois, comme nous y faisions allusion plus haut, cette conjoncture politique globale peut être décomposée analytiquement en plusieurs aspects. Effectivement, parmi ceux qui se sont intéressés au fait ethnique au Québec, beaucoup ont pris comme point de départ certains angles particuliers de cette conjoncture globale. Les aspects qui semblent le plus souvent discutés sont: l'influence de l'immigration sur la société francophone; l'équilibre socio-linguistique au Québec, tel que déterminé par les processus démographiques (plus spécifiquement les taux de fécondité et de migration) et les transferts linguistiques; la participation des différentes collectivités ethniques au pouvoir économique et politique québécois; et finalement, les relations

inter-ethniques. Par exemple, l'inquiétude face au volume et à la composition ethnique de l'immigration a effectivement donné lieu à une production considérable débouchant sur le fait ethnique (voir à ce sujet la section de cet article intitulée « L'immigration »). Il en fut de même pour la préoccupation face à l'équilibre socio-linguistique du Québec, qui mena à maintes études sur les comportements démographiques des immigrants. Nous ferons état de ces études dans notre section intitulée « Démographie de la population non-francophone ».

Une perspective plus sociologique inspirée par un encadrement conceptuel américain qui traitait plus particulièrement du processus d'adaptation et d'intégration des immigrants aux sociétés d'adoption, a permis à un certain nombre d'autres chercheurs, la plupart sociologues, de suivre le comportement des Néo-québécois plus au niveau de la vie sociale qu'au niveau des « actes démographiques ». Nous ferons le bilan de leurs travaux dans la section intitulée « Adaptation et Intégration des immigrants ».

Le degré de contrôle qu'ont les Franco-québécois sur la vie économique de la province est, depuis longtemps, un aspect important de la conjoncture politique globale, et a inspiré toute une production intellectuelle sur la société québécoise, et bien sûr aussi sur les collectivités ethniques minoritaires. Dans la section « Participation à la vie économique et politique », nous nous penchons sur les études qui abordent le fait ethnique en étudiant le phénomène de la participation des membres des différentes collectivités ethniques à la vie économique et politique du Québec.

Au-delà des travaux portant sur les aspects spécifiques de la conjoncture globale qui ont chacun donné lieu à une section de ce texte, commencent aussi à émerger des travaux où le fait ethnique non-francophone devient un objet d'étude en soi. Ainsi, dans notre dernière section nous faisons une revue du type d'étude où l'on voit poindre des discussions méthodologiques sur le fait ethnique au Québec en tant que tel ainsi que des travaux où une collectivité en particulier devient l'objet d'étude. Le fait que cette section soit la dernière est, en soi, un commentaire sur la génèse des études ethniques au Québec.

Chapitre I

Conjoncture politique globale et perception du fait ethnique

Un très bon exemple d'auteur qui s'intéressait à la population non-francophone et non-autochtone du Québec par le biais d'une préoccupation pour la conjoncture politique est André Siegfried, commentateur français, qui fut, pour le Canada, ce que De Tocqueville fut pour les États-Unis. Le livre de Siegfried, *Le Canada les deux races : problèmes politiques contemporains*[16], publié en 1906, prend, comme l'indique le titre, la conjoncture politique comme point de départ. L'introduction, qui s'intitule « Les données du problème canadien », est suivie de trois parties. La première est un exposé sur chacune des deux « races » vues à travers leurs institutions (écoles, églises, etc.) ainsi qu'à travers la « formation psychologique » de chacune de ces deux « races ». La deuxième partie considère les conséquences de la juxtaposition des deux « races » dans des institutions politiques communes et, dans la troisième, Siegfried examine la question de « l'équilibre des races et des civilisations au Canada ». À travers une description des institutions du Canada anglais ainsi que de la distribution géographique des Anglo-saxons à travers le Québec, il nous offre une vision du fait anglais dans cette province.

Une année plus tard, Robert Sellar, éditeur du *Canadian Gleaner* de Huntington, publiait, à ses propres frais, *The Tragedy of Quebec : The Expulsion of its Protestant Farmers*[17]. Ici aussi, le titre du livre indique, sans ambiguïté, que l'auteur s'est plongé dans la conjoncture politique québécoise de son époque. Conséquemment, ce travail de recherche est dominé par cette préoccupation. Le livre de Sellar est remarquable et ce, autant par son originalité et par le sérieux de la recherche (effectuée à Québec, à Londres et à Paris) sur laquelle il repose, que par sa cohérence au plan de sa philosophie politique. Dans ce texte, qui est anti-clérical, sans être anti-Canadien français, l'Écossais Sellar défend la cause des cultivateurs britanniques au Canada. Ce faisant, il documente et commente certains aspects de la communauté protestante des Cantons de l'Est.

À l'époque où Sellar écrivait son livre, soit au tournant du siècle, la conjoncture politique au Québec était encore telle que certaines tendances idéologiques, celles des nationalistes surtout, préconisaient la thèse des deux nations fondatrices. Cette thèse avait comme conséquence d'accorder un statut tout particulier aux Britanniques du Québec. L'acceptation de ce statut était due, en partie, à des tendances politiques libérales qui découlaient principalement de la philosophie politique régnant en Angleterre depuis le milieu du XIX^{e} siècle. On conciliait ainsi une ethnicité canadienne-française et le fait d'être sujet britannique.

À l'extérieur du Québec, cependant, la doctrine des deux nations fondatrices et ses corollaires, soit la reconnaissance d'un statut privilégié pour l'autre nation et la croyance en la nécessité de maintenir un équilibre entre les deux nations, n'était pas aussi répandue. Ainsi, alors qu'au Québec on était conscient de deux développements démographiques qui menaçaient l'équilibre inhérent à la conception d'un Canada binational, soit le peuplement de l'Ouest canadien par des immigrants en provenance de l'Europe de l'Est (les immigrants de Clifton) et l'émigration des Franco-québécois vers les États-Unis, au Canada anglais, on semblait ignorer ces faits importants. Au Québec cependant, les craintes à propos des conséquences probables des migrations

sur l'équilibre anglais-français, ainsi que la montée de l'idéologie ultramontaine anti-moderniste qui avait graduellement gagné de l'influence depuis 1870, firent émerger une mentalité *d'ethnocentrisme défensif* chez le groupe français. Dans un tel contexte, les immigrants non-francophones ou non-britanniques devenaient une menace contre laquelle il fallait se protéger. Ainsi, les Polonais, les Ukrainiens et les autres devenaient des sujets non désirables autant pour la société francophone que pour la société anglophone, et, par le fait même, il fallait limiter leur arrivée au Canada.

Un cas extrême de cette position est l'attitude envers les Juifs. À l'époque, en plus d'être des Européens de l'Est, donc un peuple perçu comme non assimilable par la société canadienne, ils étaient vus, à travers l'idéologie ultramontaine, comme faisant partie d'une conspiration (la « judéo-maçonnerie ») vouée à la destruction des institutions de l'Église catholique. Enfin, par surcroît, les Juifs, à la fin du siècle, contrairement aux autres collectivités ethniques d'Europe de l'Est, se retrouvaient déjà en nombre considérable à Montréal, donc au coeur même du Québec.

Cependant, la conséquence majeure de la conjoncture politique de l'époque est que le Canada francophone perdait sa confiance en un Canada bi-national et adoptait une position défensive. Ainsi, ce groupe commençait à se percevoir comme une collectivité ethnique minoritaire qui devrait, elle aussi, se battre pour survivre. Une telle attitude était évidemment peu propice à une analyse poussée du fait ethnique (autre que francophone) à Montréal.

Il existe cependant une étude sur les conditions de vie des immigrants italiens de Montréal produite en 1905. Selon Bruno Ramirez[18], l'étude en question, fruit d'une commission royale d'enquête[19], fut entreprise dans le but de régler un conflit entre des notables italiens et un entrepreneur italien qui agissait comme intermédiaire entre le Canadian Pacific Railways (CPR) et les ouvriers migrants italiens. Les notables soutenaient que les tendances qu'avait l'entrepreneur en question d'exploiter les migrants italiens, conduisaient ces derniers à un comportement indiscipliné, et que ce comportement amenait les francophones du Québec à percevoir les Italiens comme un groupe porté à l'indiscipline et à la criminalité.

L'attitude défensive envers les immigrants a inévitablement influencé la perception des intellectuels francophones. En conséquence, durant cette période (jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale), ceux-ci n'ont produit aucun ouvrage de fond sur les collectivités ethniques du Québec. De la part d'un peuple qui était, lui-même, en train de se faire classer comme un « groupe ethnique » parmi d'autres au Canada[20], cela n'a rien de surprenant. Cependant, plusieurs sociologues américains se sont penchés avec grand intérêt sur le phénomène de la société québécoise de l'époque, et l'on peut observer, au cours des années 1930, une pénétration du milieu scientifique québécois par la sociologie américaine sous l'influence, notamment, de Hugues[21] et de Miner[22].

La Deuxième Guerre mondiale, toutefois, a modifié l'attitude de plusieurs envers le fait ethnique au Québec. Cette guerre, on le sait, avait déclenché une grande

mobilisation de main-d'oeuvre, une intensification de l'industrialisation, et l'achèvement de l'urbanisation de la société québécoise (phénomènes qui furent, d'ailleurs, le sujet de nombreuses études). Le climat prospère de l'après-guerre (années 1945 à 1960) produisit au niveau de la conjoncture politique globale, deux changements qui, parce qu'ils eurent une grande influence sur la perception du fait ethnique, nous intéressent particulièrement. Il s'agit tout d'abord de l'affirmation politique du Québec francophone, et deuxièmement, de l'immigration massive, vers Montréal, d'Européens dont la majorité était d'origine italienne, juive et grecque.

Le premier de ces deux changements, qu'on désigne communément la « Révolution tranquille », a eu comme résultat l'émergence d'une nouvelle idéologie quant à la situation des Franco-québécois au sein du Canada. Alors que les intellectuels prenaient conscience du fait que la bataille de la survivance était perdue hors du Québec, une nouvelle conscience, exprimée symboliquement par le passage du terme « Canadien français » au terme « Québécois », émergeait. La minorité canadienne-française se consolidait territorialement, et, idéologiquement, s'identifiait de plus en plus au territoire en question. Une des deux nations fondatrices, se donnait alors une dimension territoriale spécifique et, par le fait même, devenait la *majorité* sur son territoire.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral crée *la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. En ce qui nous concerne, cette commission, communément appelée « Commission Laurendeau-Dunton » a eu deux grandes retombées qui méritent d'être signalées. Tout d'abord, elle prônait officiellement, et sans ambiguité, le concept d'un Canada composé de deux nations et, par conséquent, biculturel et bilingue...ce, malheureusement, après que l'intelligentsia francophone, exaspérée par la réalité canadienne, l'ait abandonné[23].

La deuxième grande conséquence découlant des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton fut la reconnaissance officielle (quoique contradictoire, face à la notion d'un Canada *bi*-culturel) du caractère multiculturel du Canada. Sur le Québec justement, la Commission produit deux excellentes études du phénomène ethnique à Montréal, soit l'étude de Jeremy Boissevain[24], sur le milieu italien, qui est peut-être la première étude poussée et systématique d'une collectivité ethnique (selon l'emploi restrictif du terme dans cet article) au Québec, et celle de Guy Bourassa[25], qui analyse l'activité politique des non-francophones (surtout des anglophones) au sein de l'administration civique de la ville de Montréal. Pour ce qui est du rapport même de la Commission Laurendeau-Dunton, son livre IV traite de « L'apport culturel des groupes ethniques »[26], et son livre III, intitulé « Le monde du travail »[27], comprend, sur le Québec, des comparaisons basées sur l'origine ethnique.

De cette reconnaissance de l'existence et de la contribution des collectivités autres que anglophones et francophones découle alors une autre conception du Canada. Celle-ci, différente de celle défendue par les tenants de l'anglo-conformité et de celle des tenants d'un Canada binational, parle d'un Canada multiculturel, où les Anglo-saxons et les Franco-canadiens deviennent des collectivités ethniques au même

titre que les autres. Une telle conception, c'est évident, va de pair avec la tradition libérale nord-américaine selon laquelle une société pluraliste est l'idéal vers lequel il faut se diriger[28]. Rares sont les analystes cependant qui distinguent entre société « multiculturelle » et société « pluraliste ». En conséquence, l'attitude politique soutenue au Canada anglais par les défenseurs de l'anglo-conformité, se trouve aujourd'hui ébranlée et sérieusement dépassée par cette tendance idéologique multiculturelle et pluraliste, véhiculée entre autres par la société américaine, un des lieux sacrés du libéralisme contemporain.

Au Québec, on trouve plusieurs critiques du multiculturalisme, notamment dans le livre III du rapport de la *Commission Gendron*[29], et dans le volume I de *La politique québécoise du développement culturel*[30], ainsi que dans un texte de Saul Hayes[31] et un autre de Naïm Kattan[32]. Ces deux auteurs, d'origine non-franco-québécoise, expriment leurs réserves face au multiculturalisme. Cependant l'idéologie multiculturelle et pluraliste ressort clairement dans un livre publié au Québec, et qui traite du Québec anglophone, soit : *Le fait anglais au Québec*[33]. Cet ouvrage qui a le mérite d'être le premier livre sur le Québec anglophone comme tel, se veut une analyse de la déchéance politique du Québec anglo-saxon et de l'émergence sur la scène politique québécoise d'un élément qui n'est ni anglo-saxon ni franco-québécois[34]. Les auteurs célèbrent la défaite de l'anglo-conformité et, s'appuyant sur le caractère multiculturel du Québec contemporain, prônent une société québécoise pluraliste. Selon les auteurs, seul le pluralisme peut faire face à une franco-conformité qui pourrait fort bien éventuellement finir par étouffer le potentiel culturel de la société québécoise.

Si la Commission Laurendeau-Dunton a servi de catalyseur dans l'émergence d'une certaine pensée multiculturaliste, le gouvernement du Québec, à la même période, s'apprêtait à poser un geste public qui s'inspirait, en partie, d'une préoccupation relative aux « autres » groupes ethniques. Cependant cet intérêt nouveau, au Québec, était issu surtout d'une inquiétude face à la situation de la langue française au Québec, thème central de l'affirmation politique du nationalisme franco-québécois de l'après-guerre. Les intellectuels suivaient avec attention l'évolution démographique de la population québécoise, une population qui comprenait plusieurs ethnies dont la plupart, comme l'a clairement démontré la crise linguistique de Saint-Léonard, montraient peu de dispositions durant les années 1960 à s'intégrer à la population francophone.

De cette conjoncture est née, en 1970, la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec* (communément appelée la Commission Gendron), qui a consacré à la question des « groupes ethniques »[35] tout un volume de son rapport. Pour ce qui est de la recherche sur le phénomène ethnique comme tel, la Commission a peu produit. Cependant, parmi ses travaux, mentionnons le document de M.F. Malservisi, intitulé *La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britanniques au développement du Québec*[36]. Mais, comme le voulait la conjoncture politique, la priorité de la Commission était surtout la question linguistique. Ainsi l'étude de Charbonneau et

Maheu, ayant pour titre *Les aspects démographiques de la question linguistique*[37], et traitant de la question linguistique en rapport avec les collectivités ethniques, démontre clairement cette préoccupation centrale de la Commission. L'étude de Didier et Bordeleau[38], qui prend comme point de départ « le processus des choix linguistiques », est aussi une manifestation du fait qu'au Québec, au moment de la Commission Gendron, si l'on s'intéressait à la population ethnique, c'était surtout pour étudier son comportement migratoire et linguistique. On n'était pas encore prêt alors à aborder les collectivités ethniques en tant que réalités historiques ou sociologiques, ni même en relation avec la collectivité francophone. Nous verrons, en détail, les études produites par la Commission Gendron, plus loin dans ce texte.

Une autre manifestation des pouvoirs publics de l'époque, touchant les collectivités ethniques du Québec, est la création, en 1968, d'un ministère de l'Immigration[39], qui, depuis, étudie en détail l'étendue et la nature de l'immigration au Québec. Nous reviendrons plus tard dans ce texte aux documents issus de ce ministère.

Rappelons cependant que cette période, qui avait été déclenchée par la Révolution tranquille, se caractérise (relativement à la précédente qui, elle, se distinguait par une attitude défensive) par une affirmation et que cette affirmation avait eu pour conséquence, en somme, de faire passer la collectivité francophone d'un statut minoritaire à un statut majoritaire. Cette affirmation eut cependant une autre conséquence qui nous intéresse particulièrement. Il s'agit d'une situation où l'on vit des collectivités qui, après avoir été perçues comme une menace, furent plus tard considérées comme des groupes de concitoyens mal connus et un peu mystérieux, mais toutefois acceptés, et finirent par devenir des collaborateurs désirables pour un projet de « développement » culturel.

Cette dernière attitude ressort clairement dans un imposant document produit par le gouvernement du Québec en 1978 dont le titre est *La politique québécoise du développement culturel*. Le premier[40] des deux volumes comporte trois sections dont la troisième, « La culture québécoise: les minorités », porte précisément sur le sujet des collectivités minoritaires. Cette section traite spécifiquement de « la minorité anglo-saxonne », des « minorités néo-québécoises » et des « minorités dans la société québécoise ».

L'usage, dans l'ouvrage en question, du terme « développement » est significatif: il s'agit désormais de développer, plutôt que de protéger ou d'affirmer. Dans le texte, on parle d'un processus de développement culturel à partir des différents éléments déjà retrouvés au Québec. Conséquemment, les collectivités ethniques sont vues comme étant des apports culturels positifs contribuant à une « culture de convergence ». Il est évident que ce nouvel intérêt bienveillant envers les autres collectivités ethniques est en grande partie la conséquence de la conjoncture politique. Plus spécifiquement, vu le fait de la baisse de fécondité chez la population francophone, phénomène réel et inquiétant pour l'équilibre socio-linguistique au Québec, l'apport démographique potentiel que représentent les populations ethniques, ne peut

être négligé, et ce, surtout dans le contexte d'un solde migratoire net négatif. Cet apport, en fait, pourrait faire la différence entre le maintien de l'effectif francophone ou sa décroissance absolue.

Découlant de la nouvelle disposition gouvernementale envers les collectivités ethniques, certaines initiatives ont donné lieu à des productions écrites ou à des programmes de recherche qui, dans leur traitement de la question ethnique vont au-delà des phénomènes de l'immigration et des transferts linguistiques. Au printemps 1981, quelques semaines avant l'élection du 13 avril, le ministre d'État au Développement culturel et scientifique publiait une brochure portant le titre *Autant de façons d'être Québécois*[41] et qui se veut un survol de la question ethnique au Québec. On remarquera que toutes les enquêtes sur la participation ethnique à la fonction publique figurent[42] dans ce document qui, à notre avis, est excessivement axé[43] sur cet aspect de la question ethnique.

De son côté, dans son organe *Éducation-Québec*, le ministère de l'Éducation fait paraître une série d'articles très intéressants sur diverses collectivités ethniques de Montréal soient, jusqu'à maintenant, les collectivités chinoise, indochinoise, juive, portugaise, grecque, noire et française de France[44]. De plus, ce même ministère, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, a également publié une petite brochure destinée aux enseignants, et intitulée *Vivre, grandir, partager*[45] qui propose une version « inclusive » du fait ethnique au Québec.

Deux autres organismes publics ayant produit des documents consacrés à une facette ou une autre de la question ethnique, sont le Conseil de la langue française et l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) dont le projet de recherche « Les communautés culturelles » est une autre indication de l'intérêt que suscite actuellement le phénomène ethnique. Le présent ouvrage de l'IQRC est une réalisation qui découle de ce projet. Créé en 1979, l'Institut québécois de recherche sur la culture a déjà publié une bibliographie annotée sur le milieu juif québécois, qui comprend quelque 1 700 titres. L'IQRC compte également bientôt publier trois « profil-synthèses » sur les collectivités grecque, italienne et juive, respectivement. Il s'agirait de documents d'approximativement 200 pages où l'on fera la synthèse des travaux existants sur ces trois collectivités qui, mis à part le groupe anglo-saxon, sont les plus importantes au Québec.

Quant au Conseil de la langue française, celui-ci a financé et publié une étude sur *Les anglophones hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix*[46], qui est une étude principalement socio-démographique, mais comportant aussi deux chapitres interprétant la situation socio-culturelle observée dans les 198 « regroupements » (sous-divisions de recensement) hors de la région de Montréal où se trouvaient au moins 100 anglophones (langue maternelle anglaise) en 1971 ou 1976.

* * *

Pendant que s'effectuait au Québec le passage d'une affirmation nationale à une orientation vers le « développement culturel », l'intérêt pour la question ethnique se développait au niveau fédéral. Le courant multiculturaliste prenait une forme plus concrète, et donna lieu à un programme de subvention — et même, pour une certaine période, à un ministère — administré par le Secrétariat d'État. La publication d'études détaillées sur chaque collectivité ethnique canadienne, ainsi que la création des « Archives ethniques » sont deux initiatives du Secrétariat d'État qui nous intéressent particulièrement.

Le programme de publication du Secrétariat d'État, dont le but consistait à faire préparer, et à publier des études d'envergure sur chaque collectivité ethnique, fut créé en 1976. Sous la direction de Jean Brunet et Howard Palmer, il est déjà paru sept études portant sur les Portuguais, les Polonais, les Écossais, les Japonais, les Arabes, les Grecs et les Norvégiens[47]. Exception faite de l'étude sur les Écossais, qui débute par une section sur la Nouvelle-France, « The Auld Connection », on retrouve, dans ces ouvrages, peu de matériel sur les éléments des collectivités ethniques retrouvés au Québec. En fait, on y décrit la situation québécoise à travers le contexte général canadien. Il existe cependant une étude spécifiquement sur les Portuguais du Québec[48]. Bien que ne faisant pas partie de ce programme de publication, celle-ci fut toutefois financée aussi par le Secrétariat d'État.

Une autre grande initiative du Secrétariat d'État, comme nous l'avons déjà mentionné, est la mise sur pied, en 1972, des Archives ethniques. Situées dans les bureaux des Archives publiques du Canada, les Archives ethniques emploient suffisamment de personnel pour pouvoir exercer un rôle actif de prospection, plutôt que de se limiter à recevoir et à cataloguer le matériel qu'on veut bien leur confier. La collection juive, par exemple, est particulièrement bien organisée et documentée[49].

En plus des deux initiatives d'envergure que nous venons de décrire brièvement, il y a plusieurs autres programmes qui relèvent directement ou indirectement du gouvernement fédéral et qui produisent une diversité de travaux. Mentionnons d'abord le livre intitulé: *Les langues non-officielles*[50]. Bien que la préoccupation principale de ses auteurs soit les langues et leur rétention, on retrouve dans cet ouvrage des renseignements précieux, à l'intérieur d'une analyse comparative, sur sept collectivités ethniques telles que représentées dans six villes canadiennes, dont Montréal.

Malgré toute cette activité dans le domaine culturel, le « Programme des minorités officielles » est encore à l'oeuvre. Il s'agit d'une initiative politique datant de l'époque de la Commission Laurendeau-Dunton, et dont la fonction principale est d'appuyer l'une ou l'autre des deux nations fondatrices lorsqu'elles se trouvent en minorité. Il découle de ce programme des publications qui sont, généralement, des sous-produits d'activités ayant pour but principal l'animation. Grâce à l'appui financier que le Secrétariat d'État fournit à ce programme, on vit sortir des documents traitant de sujets aussi variés que la migration hors du Québec des jeunes anglophones[51], les institutions et la démographie de la population non-francophone du

Québec[52] et d'autres facettes de la situation contemporaine de la population non-francophone au Québec[53].

Pour terminer cette courte synthèse de la conjoncture politique globale et de son influence sur la perception du fait ethnique au Québec, il faut encore en mentionner un aspect qui, bien que manifesté moins explicitement que ceux dont il fut question tout au long de cette section, a une influence probablement plus massive et plus contraignante. Nous pensons ici à la pénétration de la culture dite « américaine », ou, plus justement, « continentale ». Jusqu'à quel point cette influence homogénéisante déterminera-t-elle le sort de la population du Québec ? Jusqu'à un certain point, on le sait, la franco-conformité se veut un rempart contre une nouvelle anglo-conformité, celle-ci, continentale... Dans un article publié dans *Canadian Public Policy — Analyse de Politiques*, Howard Brotz[54], un sociologue de l'Ontario, présente justement un point de vue fort intéressant sur le multiculturalisme au Canada, le rôle de la bourgeoisie continentale, et la façon dont le Québec résiste à ces forces culturelles.

Chapitre 2

Immigration

Lorsqu'on analyse la conjoncture qui détermine la conscience du fait ethnique dans la production intellectuelle québécoise, un des aspects les plus importants, comme nous l'avons déjà signalé, est le fait de l'immigration. Que la Commission Gendron consacre les deux premiers chapitres de sa publication sur les collectivités ethniques justement à la question de la migration vers le Québec et que cette même commission ait produit un aperçu historique de l'immigration[55] est une indication de l'importance de ce phénomène. On remarquera aussi que Fernand Harvey, mon collègue de l'Institut, a choisi de consacrer un article à la question de la *perception* de l'immigration chez la population franco-québécoise depuis 1760 jusqu'à nos jours. Traditionnellement les immigrants ont toujours constitué une menace pour les Canadiens français; ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'une nouvelle prise de conscience commence à se faire jour chez les élites en faveur de l'intégration culturelle des immigrants à la majorité francophone[55a]. Mentionnons que parce qu'il est longuement question de la perception de l'immigration dans le texte de Harvey, nous ne toucherons pas ici à cet aspect spécifique de l'immigration.

Nous aborderons plutôt le sujet de l'immigration suivant trois des dimensions qui émergent souvent dans la littérature (d'ailleurs considérable) sur l'immigration. La première dimension, dont nous parlons dans la présente section, est celle du volume et de la composition ethnique de cette immigration. La deuxième, dont nous traitons dans la prochaine section, est le phénomène de l'adaptation et de l'intégration de l'immigrant, et la troisième dont il sera question dans la cinquième section, est l'impact économique de cette même immigration. Il y a évidemment la question de l'impact socio-culturel de cette même immigration, question vaste et complexe, que nous laisserons d'ailleurs de côté. Quant à l'impact de l'immigration sur la structure sociale à travers des processus démographiques comme la migration interne au Canada, la fécondité différentielle, l'exogamie et les transferts linguistiques, il a été observé et commenté par plusieurs chercheurs, et nous ferons le bilan de leurs études dans notre section intitulée « La démographie de la population non-francophone ».

Une des premières études scientifiques effectuées durant la période après la Deuxième Guerre mondiale est « Le fait néo-canadien dans la vie montréalaise et dans la vie canadienne », de Fugère, qui parut dans *l'Action nationale*[56]. Cet article est un plaidoyer en faveur de l'élément néo-canadien, et son originalité vient du fait qu'on y retrouve des données très précises (tirées du recensement de 1941) sur la population néo-canadienne, selon les groupes ethniques. Dans cet article de fond, Fugère aborde aussi la question de la menace que représentait le nombre grandissant du bloc néo-canadien, en analysant la progression de cette population depuis 1921. L'article de Fugère fut suivi, en 1948, d'un énoncé de Beaudin[57], texte polémique exprimant l'attitude traditionnellement défensive contre l'immigration. Trois ans plus tard, soit en 1951, François-Albert Angers, dans un article bien structuré, publié dans *Actualité économique*, offrait des arguments contre la thèse, courante alors au Canada anglais, selon laquelle l'immigration massive est économiquement souhaitable. Angers, après avoir contesté le fondement économique de cette thèse, trouve l'explication de l'engouement pour l'immigration dans la composition ethnique de cette même immigration: « Il semble bien que l'idée de britanniser le Canada, de noyer l'élément

canadien-français dans un flot d'immigrants doit malheureusement être retenue comme l'une des idées-clefs qui continuent d'alimenter les campagnes en faveur de l'immigration au Canada anglais »[58]. Notons en passant que si Angers, bien que polémiste, était un universitaire, Fugère, lui, ne l'était pas.

Un autre auteur, non-universitaire, qui, au cours de cette période, fournit une contribution intéressante, est René Gauthier. Celui-ci, fonctionnaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) aux prises avec le problème des jeunes non-francophones dans les écoles catholiques, fit paraître en 1951 un texte révélateur portant le titre : *Les néo-canadiens : problème humain — problème chrétien*[59]. Il s'agit du texte d'une conférence prononcée par Gauthier en 1950 au Club Richelieu, à Montréal, devant une assistance francophone comprenant des représentants de 15 groupes « néo-canadiens »! Après un plaidoyer en faveur d'une attitude plus positive envers les Néo-canadiens de la part des francophones, et un bref, mais substantiel, portrait des communautés néo-canadiennes établies à Montréal, l'auteur résume l'oeuvre de la CECM en ce qui concerne les enfants néo-canadiens. Nous sommes en 1950, et le changement de terminologie qui se manifeste dans le vocabulaire de Gauthier est à remarquer. Gauthier devint plus tard fonctionnaire au nouveau ministère de l'Immigration où, grâce à sa grande expérience et à son travail remarquable, il fit vite autorité. Quinze ans plus tard, en 1965, il produit un rapport fouillé, avec historique, sur le phénomène de l'intégration scolaire des Néo-québécois. Ce rapport aboutit à des recommandations — appuyées par une citation d'un discours parlementaire de René Lévesque — pour une politique visant à renverser la situation d'alors. Selon ces recommandations, on devrait instaurer des écoles bilingues pour les enfants des immigrants[60].

Vers le milieu des années 1950, la question de l'immigration commence à devenir une préoccupation importante pour les universitaires aussi. À la demande des autorités fédérales, J.-C. Falardeau, J. Hodgson et R. Comtois dirigent une enquête qui donne lieu, en 1954, au rapport *Étude sur les problèmes des immigrants*[61]. Cinq ans plus tard, Raymond Breton, du Groupe des recherches sociales Inc., publie *La situation des immigrants à Montréal*[62], rapport qui est le résultat d'une enquête financée par des organismes de niveaux municipal, provincial et fédéral. Ces deux études visent une meilleure compréhension de l'adaptation et de l'intégration des immigrants, plutôt que du fait même de l'immigration, et nous en parlerons plus loin. Ce qui retient notre attention ici est le fait que ces deux rapports, financés par des institutions publiques, semblent à l'époque, être passés inaperçus et il fallut attendre une autre décennie avant que ne paraisse, en 1966, l'étude de Rosaire Morin ayant pour titre *L'Immigration au Canada*[63], publiée par les Éditions de l'Action nationale.

Dans les 100 premières pages de son livre, Morin présente, d'une façon plutôt cahotique, des statistiques abondantes sur l'immigration. S'il y a une logique dans cette présentation impressionnante de statistiques, que l'on présume issues de sources gouvernementales, c'en est une qui veut démontrer que le gouvernement fédéral, pour ce qui est de l'immigration, agit dans le but de noyer le Canada

français. L'auteur fait ensuite une critique sévère du ministère fédéral de l'Immigration. Puis, se penchant sur le problème de l'immigration, il démontre, à l'aide d'arguments fort intéressants, que le Canada perd presque autant qu'il ne gagne par l'immigration. Vient ensuite une autre démonstration, basée sur des données statistiques, selon laquelle l'équilibre socio-linguistique canadien serait rompu. De ces constatations, Morin tire la conclusion (surprenante, vu les attitudes québécoises de l'époque) que le Québec devrait promouvoir une immigration massive. Les deux derniers chapitres ne sont rien de moins qu'une politique d'immigration très élaborée dont un élément important est une incitation vers une attitude plus positive face aux Néo-canadiens.

Quelques années plus tard, Richard Arès, dans « L'immigration et l'avenir du français au Canada »[64], (autre contribution aux travaux de *L'Action nationale*) fit des commentaires qui signalent le début d'une préoccupation, qui ne l'a d'ailleurs pas encore laissé, face aux conséquences de l'immigration et des transferts linguistiques. En 1978, il fait paraître « Évolution démographique et l'immigration au Québec »[65]. Le premier de ces deux articles de Arès expose le problème que représente l'immigration pour le Québec, et il fait un inventaire des solutions possibles. S'inspirant des travaux de Gauthier, des événements de Saint-Léonard, des prises de position de la Société Saint-Jean-Baptiste, des délibérations des États généraux et du programme du Parti québécois, Arès propose une ligne de conduite dont le but est d'assurer l'intégration des immigrants au milieu francophone. Dans le deuxième article, écrit presque dix ans plus tard, il fait, à l'aide de statistiques démographiques, une mise au point, et arrive à la conclusion suivante:

> La roue a tourné et, pour le Québec, l'heure est venue d'imiter, à son avantage et bénéfice, la politique d'immigration dont ont bénéficié tant d'autres provinces. En termes concrets, cela veut dire, entre autres choses [...] que le Québec doit s'efforcer, d'une part, d'attirer de plus en plus d'immigrants sur son territoire, et d'autre part, non seulement de les conserver, mais encore de les intégrer définitivement au milieu québécois[66].

Après l'intervention de non-universitaires tels que Fugère, Gauthier et Morin, et d'universitaires nationalistes engagés, tels qu'Angers et Arès; après les enquêtes commanditées qui furent réalisées par Falardeau et Breton, on assiste en 1968 à l'institutionnalisation, sous la gouverne d'une agence publique, soit le ministère de l'Immigration, de la documentation relative au volume et à la nature de l'immigration.

À partir de cette date s'effectue un traitement « exhaustif » et continu des données sur l'immigration au Québec. En 1970, le service de documentation du ministère fait paraître une synthèse bien documentée sur le phénomène de l'immigration ayant pour titre *Les immigrants et le Québec*[67]. Après cet ouvrage comprenant deux volumes, le ministère commence à produire des bulletins statistiques annuels,

publiés parfois avec deux ou trois années de retard[68]. Au moment où nous rédigeons cet article, les numéros 1 à 7 sont disponibles, soit ceux traitant des années 1973 à 1979. Quant au bulletin pour l'année 1980, soit le numéro 8, il est en voie de réalisation. Ces bulletins documentent de façon continue le flux de l'immigration au Québec en utilisant des données de Statistique Canada, pour produire des tableaux selon de nombreuses variables telles que le pays de dernière résidence, la citoyenneté, la (ou les) langue(s) parlée(s), la connaissance des langues officielles, les occupations désirées, les catégories réglementaires d'admission, etc. Ces bulletins constituent des outils de travail très précieux, comprenant des notes explicatives pour les termes employés ainsi que des sommaires et des graphiques rendant plus accessibles les données statistiques présentées dans les tableaux.

En plus des bulletins statistiques annuels, le ministère lança aussi en 1973, une autre série de « bulletins »[69], — ceux-ci basés sur des séries chronologiques — dont il existe maintenant au moins cinq numéros. Chacun traite d'une des dimensions particulières de l'immigration comme, par exemple, dans le cas du premier, le pays d'origine de l'immigrant. Enfin, quelques années plus tard, le ministère inaugurait une série de publications appelée « Études et documents »[70], qui comprend, entre autres, une bibliographie ainsi que des analyses sur les conséquences économiques de l'immigration.

Ces travaux de dépouillement et d'analyse effectués par un organisme gouvernemental donnèrent lieu à des commentaires et à des échanges divers sur le sujet de l'immigration qui parurent sous forme d'articles de journaux. Les travaux du ministère permirent aussi une meilleure compréhension des changements relatifs à différents aspects spécifiques de l'immigration. Par exemple, on remarque au cours des années 1960 une décroissance de la proportion de l'immigration canadienne venant au Québec, ainsi que des changements en ce qui a trait à la composition de cette immigration. (On sait maintenant que les immigrants arrivés au Québec au cours des années 1970 sont, en moyenne, moins scolarisés que ceux des années 1960).

Finalement, pour ce qui est des analyses de l'immigration alimentant des collectivités ethniques particulières, mentionnons que le cas le mieux documenté est celui de la collectivité juive. Il faut noter que la plupart des Juifs établis au Canada sont passés par le port de Montréal et qu'ils furent accueillis par des agences juives qui avaient pour fonction principale de les aider à s'établir, et qui, grâce à une bonne organisation, accumulèrent des données précieuses sur leur immigration. Ainsi, Simon Balkin[71] fit un portrait de l'immigration juive durant la période de 1840 à 1940 et Joseph Kage[72], du Jewish Immigrant Aid Services, fit le même genre de travail pour la période de l'après-guerre. Mentionnons entre autres que le cas des Juifs séfarades venant de l'Afrique du Nord, après la dernière guerre, a attiré l'attention de nombreux chercheurs[73,74]. Un phénomène encore plus particulier de l'immigration juive au Québec, soit celui des réfugiés internés au Québec pendant la guerre[75], n'est pas non plus passé inaperçu.

On pourrait protester que l'immigration britannique dépasse de beaucoup l'immigration juive au Québec. Certes. Cependant il existe très peu d'études sur deux aspects importants de l'immigration britannique, soit son volume et sa composition. De plus, aucun auteur n'a encore tenté de récolter et de systématiser les informations disparates (démobilisation des soldats, arrivée des loyalistes, les Américains en quête de terres, la main-d'oeuvre irlandaise, etc.) qui existent pourtant en assez grande quantité sur ce groupe[76]. Pour ce qui est des analyses du volume et de la composition de l'immigration des autres collectivités établies au Québec, il nous faut mentionner la thèse de Assimopoulos[77] sur les Grecs, le livre de Alpalhao et Da Rosa[78] sur les Portuguais ainsi que le texte de Paul Déjean sur les Haitiens[79].

On pourrait protester que l'immigration britannique dépasse de beaucoup l'immigration juive au Québec. Certes. Cependant il existe très peu d'études sur deux aspects importants de l'immigration britannique, soit son volume et sa composition. De plus, aucun auteur n'a encore tenté de récolter et de systématiser les informations disparates (démobilisation des soldats, arrivée des loyalistes, les Américains en quête de terres, la main-d'oeuvre irlandaise, etc.) qui existent pourtant en assez grande quantité sur ce groupe[76]. Pour ce qui est des analyses du volume et de la composition de l'immigration des autres collectivités établies au Québec, il nous faut mentionner la thèse de Assimopoulos[77] sur les Grecs, le livre de Alpalhao et Da Rosa[78] sur les Portuguais ainsi que le texte de Paul Déjean sur les Haitiens[79].

Une fois la présence des immigrants reconnue, de nombreuses questions surgissent... « Qu'arrive-t-il à ces immigrants, une fois installés au Québec ? »; « Comment s'adaptent-ils ? »; « Arrivent-ils à s'intégrer ? »; et s'ils s'intègrent... « Est-ce au milieu anglophone ou au milieu francophone ? »

Le premier texte que nous avons pu relever sur le phénomène de l'adaptation et de l'intégration des immigrants (tout au moins pour la période de l'après-guerre) est celui de René Gauthier, dont il a déjà été question[80], mais qui, d'après nous, mérite qu'on y revienne. Vu l'époque de sa parution, soit au moins dix ans avant que n'émergent les premiers travaux universitaires[81] sur la question de l'adaptation et de l'intégration des immigrants au Québec, ce texte, un compte rendu d'une conférence prononcée par René Gauthier en 1950, est remarquable. Il faut dire cependant que l'auteur était bien placé pour avoir conscience du problème. Depuis 1948, Gauthier était directeur d'un « Service des Néo-canadiens » créé par un comité spécial de la CECM pour s'occuper de la question des problèmes scolaires des Néo-québécois. Retenons la date : 1948!... Ce n'est que vingt ans plus tard que les universitaires se rendirent compte que l'adaptation et l'intégration des immigrants représentaient un des grands enjeux de la société québécoise.

Après un plaidoyer pour une attitude plus positive envers les Néo-québécois, Gauthier, dans ce texte, dresse un bref portrait des principales collectivités ethniques issues de l'immigration récente, et fait un bilan des réalisations de son service à la CECM. Il raconte les efforts accomplis pour aider « les enfants néo-canadiens à s'adapter plus facilement à nos programmes d'étude » et pour aider les parents de ces enfants. Il narre le rôle des cours du soir, de l'accueil et des contacts sur le lieu de travail. Comme indice de l'ampleur du problème posé par l'intégration des Néo-québécois dans la vie francophone, il mentionne que, après enquête, il avait constaté que pas plus de cinq enfants « d'origine étrangère » poursuivaient des études au niveau du baccalauréat dans les collèges classiques de Montréal et de sa région, et ceci en dépit du fait que « quelques milliers d'enfants néo-canadiens [....] sont passés par l'école élémentaire en ces dix dernières années »[82]. Le texte de Gauthier se termine par un énoncé d'ordre politique témoignant d'une préoccupation qui, à cette époque (1950!) n'était certainement pas partagée par l'ensemble de l'élite francophone :

> Qu'au nom de tous mes compatriotes canadiens-français il me soit permis de dire aux Néo-Canadiens combien nous voulons les aider à s'intégrer dans la vie canadienne, combien nous comprenons leurs aspirations. Qu'ils sachent combien nous sommes fiers de leur présenter le témoignage de trois siècles de fidélité à notre langue, et à notre foi, dons légués par nos ancêtres, émigrés eux aussi de la vieille Europe. Qu'ils soient assurés de rencontrer chez nous des protecteurs de leur langue maternelle et des admirateurs de leurs traditions apportées de lointaines contrées.[83]

En 1956, comme nous l'avons déjà mentionné, Gauthier écrivit un rapport plus élaboré sur l'*Intégration culturelle et scolaire de l'immigrant au Québec*. Ce rapport[84] n'existe qu'en texte dactylographié, et on peut s'en procurer des exemplaires à l'excellent centre nommé : Service de documentation du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Suite à la demande du ministère de l'Immigration fédéral, parut en 1954 la première étude empirique et systématique sur la question de l'adaptation des immigrants. Il s'agit du rapport Falardeau, Hodgson et Comptois, dont il fut déjà question dans ce texte. Cette enquête avait pour but de mieux comprendre ce qui arrivait aux immigrants durant les premiers mois de leur séjour au Québec. Pour sa recherche, l'équipe de l'Université Laval interviewa, d'une façon intensive, 74 immigrants arrivés au Québec entre septembre 1951 et mars 1954. Le rapport traite des sujets suivants : les causes de l'émigration, les motifs pour lesquels on choisit le Canada, les difficultés des premiers mois, la situation économique des immigrants au moment de l'interview, l'adaptation sociale de l'immigrant et les transformations psychologiques subies par les sujets étudiés. On y retrouve enfin un chapitre de recommandations. Comme celui de Gauthier, ce rapport ne fut jamais publié et le texte dactylographié, en autant que nous le sachions, n'est disponible qu'au centre de documentation du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration[85] et à l'Université Laval, de Québec.

Cinq ans plus tard, parut un rapport d'enquête empirique ayant pour titre *La situation des immigrants à Montréal*, dont le but était d'examiner la situation des immigrants montréalais dans les domaines du travail, du logement, et des relations interpersonnelles (avec les Canadiens et avec leurs compatriotes). Commanditée par le Conseil des oeuvres de Montréal en collaboration avec des institutions provinciales et fédérales, cette étude[86] fut réalisée par le Groupe des recherches sociales Inc., sous la direction de Raymond Breton. Effectuée en 1957 et basée sur un échantillon stratifié selon la durée de résidence des 350 cas, l'étude représente une source précieuse de données, mais n'aboutit à aucune véritable conclusion ou interprétation globale.

De son côté, Richard Ossenberg, sociologue anglophone, publia en 1964 un article portant le titre « The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto »[87]. Se basant sur une comparaison des deux sociétés d'accueil en question, Ossenberg formule une série d'hypothèses sur les différences probables entre les processus d'intégration à Montréal et à Toronto. À l'aide d'un échantillon assez restreint qui avait été construit pour une enquête fédérale, il passe ensuite à la vérification de ses hypothèses. Parce qu'elle utilise des données sur les années 1950, cette étude constitue sans doute le premier cas d'analyse comparative de l'intégration à Montréal et à Toronto.

Après les travaux de Falardeau, Breton et Ossenberg, tous basés sur la situation des années 1950, il fallut attendre le début des années 1970 avant que ne paraissent d'autres données empiriques sur la question d'adaptation et d'intégration

des immigrants. En 1973 et 1974, sortirent successivement *Trois ans de vie au Canada*[88], et *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec*[89], études commanditées respectivement par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada, et par la Commission Gendron.

Représentant la première phase d'un projet qui dut être interrompu, la première des deux études mentionnées est basée sur 2 037 cas, membres d'un échantillon initial de 5 000 immigrants arrivés au Canada en 1969. Les 2 037 sujets qui composaient l'échantillon final étaient ceux qui avaient collaboré au point de remplir quatre questionnaires sur une période de trois ans. Cet ouvrage avait comme objet d'étude l'adaptation économique et sociale des immigrants et leur motivation face à leur insertion dans la société canadienne. L'emploi, le chômage, le revenu, le logement, les cours de formation et la mobilité géographique y figurent comme facteurs déterminants de l'adaptation économique. Quant à l'adaptation dite sociale, elle est, d'après les auteurs, une résultante du statut social, de l'accueil par les Canadiens, de l'identité culturelle et du degré de satisfaction. Bien que portant sur le Canada en entier, cette étude servit de point de repère important pour plusieurs chercheurs qui travaillèrent subséquemment au Québec dans le domaine[90].

La deuxième des deux grandes études empiriques produites au cours des années 1970 sur le phénomène de l'adaptation et de l'intégration des immigrants (celle signée par Didier et Bordeleau et commanditée par la Commission Gendron), porte un titre trompeur. Bien qu'étant engagés vis-à-vis la Commission Gendron à concentrer leur étude sur le phénomène même des *choix* linguistiques, les auteurs parvinrent à modifier l'objet d'étude qui, en fin de compte, devint le processus d'adaptation pris globalement. Ainsi, s'ils parlent de « choix linguistiques » ce n'est qu'en tant que résultat (parmi plusieurs autres) d'un processus d'adaptation et d'intégration (qui est le véritable objet de l'étude). Au point de vue de la rigueur conceptuelle et technique, cette étude, à notre avis, est fort intéressante, et le peu d'intérêt qu'elle semble avoir suscité demeure pour nous un mystère[91].

Les données de l'étude Didier-Bordeleau ont été recueillies auprès de 804 répondants de neuf collectivités ethniques, tous des immigrants dans le sens qu'ils sont nés à l'étranger (définition utilisée d'ailleurs par Breton), et tous capables de répondre à un questionnaire rédigé en anglais ou en français... (restriction qui n'est pas négligeable !). Le questionnaire comportait 87 pages, et les interviews duraient de deux à quatre heures. Il faut noter que, parmi les études sur les ethnies québécoises, celle-ci est la première où l'on fait une comparaison entre les collectivités (dans l'étude de Breton par exemple, il n'était question que de l'ensemble des immigrants[92]). Parmi les nombreux facteurs qui influencent le processus de choix linguistique on retrouve : l'information reçue sur le Québec, les connaissances linguistiques, l'occupation, la façon dont l'école francophone est perçue, le recours au média, le contact avec les associations ethniques et avec les agences gouvernementales, les cours suivis au Québec, les attentes envers l'avenir, etc. La plupart de ces variables sont opérationnalisées à l'aide de plusieurs indicateurs.

Entre 1974 (année où parut l'étude de Didier-Bordeleau) et 1978, la question de l'adaptation et de l'intégration des immigrants semble soulever peu d'intérêt. En 1978, pourtant, surgirent quelques publications traitant en partie de ce sujet. Un article publié cette année-là par Victor Piché[93] comprend six pages sur la *sociologie de l'adaptation* ainsi qu'une revue critique des études réalisées sur l'adaptation au Québec. Deux préoccupations majeures, soient premièrement, la nécessité de sélectionner les futurs immigrants en fonction de leur potentiel d'intégration dans le milieu francophone du Québec, et deuxièmement, l'impact économique de l'immigration, amenèrent le ministère de l'Immigration à entreprendre de nouveaux projets de recherche.

Ainsi, en 1978, Mario Polèse publie la première d'une série d'études (appelée « Série Études et documents ») lancée par le ministère. L'étude, dont le titre est *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission, et potentiel d'intégration, 1968-1974*[94], a un but que l'auteur décrit très clairement dans les mots suivants:

> Cette étude veut être une analyse simple, principalement descriptive, des caractéristiques d'adaptation des immigrants admis au Québec pendant la période 1968-1974. Plus précisément, elle cherche à qualifier les immigrants au point de vue potentiel d'intégration au milieu francophone [...]. Il s'agit donc ici de qualifier les immigrants a priori, avant qu'ils aient vécu quelque expérience au Québec, c'est-à-dire de classer les groupes susceptibles de s'intégrer plus facilement que d'autres. Nous tenterons aussi, par notre approche, de donner un sens plus opérationnel à la notion d'immigrant « francophonisable »[95].

Comme toutes les publications de la série « Études et documents », cette étude est très bien écrite et habilement structurée. Elle aboutit, avec certaines réserves qui s'imposent, à un « calcul synthétique du potentiel d'intégration », qui reflète la tendance économétrique retrouvée dans toutes les publications de la série.

La même année, le même ministère publie un rapport, soit, *L'immigration et le marché du travail: une évaluation du processus de sélection et d'intégration des immigrants au Québec 1968-1976*[96], résultat des travaux réalisés dans le cadre du projet de recherche intitulé « L'immigration internationale et l'économie du Québec »[97]. Dans ce rapport, Normand Ouellet juxtapose les caractéristiques occupationnelles des immigrants avec le phénomène de l'offre et de la demande au sein du marché du travail, ainsi qu'avec les occupations effectivement trouvées par les immigrants. Pour son analyse sur la distribution des emplois obtenus, sur le temps que les immigrants ont mis pour trouver un emploi et sur les revenus obtenus, Ouellet se fie aux données prélevées au Québec en 1974 pour l'enquête *Trois ans de vie au Canada*, dont nous avons parlé à la page 41 de ce texte.

Au milieu des années 1970 parurent au moins trois essais sur les aspects conceptuels et méthodologiques de l'étude de l'immigration. Mentionnons tout d'abord « Intégration civique sans acculturation, les Grecs à Montréal »[98] où Assimopoulos développe l'hypothèse qui conduisit subséquemment à sa thèse de doctorat. Dans sa thèse, portant sur la collectivité grecque de Montréal[99], Assimopoulos avance qu'il peut y avoir « intégration structurelle » sans qu'il y ait automatiquement « intégration culturelle ». Deux ans plus tard, Gavaki produisit une thèse intitulée « The Integration of Greeks in Canada »[100], dans laquelle elle fait le bilan de la littérature américaine sur l'intégration et génère des hypothèses qu'elle vérifie ensuite en se basant sur un échantillon de 150 ménages montréalais. Dans son modèle du processus d'adaptation de l'immigrant, Gavaki identifie plusieurs phases, soient : l'accomodation, l'acculturation, le pluralisme culturel, et finalement, l'intégration sociale.

Une année plus tard, Yvan Bordeleau rédige un article théorique où il propose aussi un modèle pour le processus de l'intégration comportant, celui-ci, les phases d'accommodation, d'adaptation, d'acculturation et d'assimilation[101]. La description du modèle articulé en fonction de plusieurs paliers de comportement (vies personnelle, familiale, sociale, publique et économique) est très schématisée. Mentionnons aussi que, dans ce modèle d'analyse, Bordeleau tient compte de la situation polarisée (anglophone-francophone) au niveau de la société d'accueil. Dans une remarquable synthèse de la question de l'immigration française au Québec, produite très récemment, Jean-Louis Grosmaire consacre une partie importante de sa thèse à une discussion sur les concepts assimilation et intégration[101A].

Finalement, nous ne saurions clore cette courte discussion sur les aspects théoriques et méthodologiques de l'immigration sans faire référence à une étude de caractère ethnométhodologique où Larouche[102] se penche sur le cas de trois immigrants d'une ville minière du Québec. Il faut aussi mentionner une analyse de 110 entrevues effectuées auprès de jeunes anglophones, anciens élèves du système scolaire anglophone du Québec, qui vivent encore au Québec[103], et surtout l'essai de Naim Kattan sur l'intégration de l'immigrant de langue française[104] qui fut préparé pour la Commission Laurendeau-Dunton. Kattan, observateur averti et sensibilisé par une perspective transculturelle, produisit pour la Commission un document remarquable sur l'adaptation et l'intégration des immigrants. Il va même jusqu'à expliquer pourquoi l'expérience des intellectuels immigrants à Montréal est différente de l'expérience de leurs homologues à Toronto. À travers ses réflexions diverses et profondes on voit émerger (et ceci en 1965 !) une théorie de la spécificité de Montréal en tant que société d'accueil.

Pour ce qui est des collectivités ethniques en particulier, rapportons qu'il existe des études sur au moins cinq collectivités, soit les Juifs ashkénazes, dans les écrits de Seidel[105] et de Kage[106] ; les Français dans la thèse de Grosmaire ; les Italiens, dans le texte de Duce[107] ; les Grecs avec les études d'Assimopoulos[108] et Gavaki[109-110] ; et les Juifs séfarades à travers les écrits de Kage[111], Batshaw[112], Lasry, Eaton[113] et Sigal[114-115]. Les trois derniers auteurs abordent le phénomène

de l'intégration dans des études comparatives sur la santé mentale. L'intégration des Hongrois de Montréal a été le sujet d'au moins trois thèses de maîtrise[116-118]. Enfin, entre 1933 et 1970 plusieurs thèses de maîtrise produites au Québec traitent du phénomène de l'intégration des immigrants de diverses origines, l'une sur les Britanniques[119], une autre sur les Français[120], une autre sur les enfants haïtiens[121], ainsi qu'une autre sur les Belges[122]. Enfin les Allemands du Québec furent étudiés par Karin Hardt-Dhatt[123], et Ban Seng Hoe, du Musée de l'homme canadien, s'est penché sur le cas des Chinois de Montréal[124].

Chapitre 4

Démographie des non-francophones

Après la guerre, un des aspects de la conjoncture globale du Québec ayant influencé la production intellectuelle sur le fait ethnique, fut un ensemble de phénomènes démographiques qui menaçaient de transformer radicalement l'équilibre socio-linguistique de la population québécoise. Ces phénomènes, on le sait, résultaient de transformations sociales rapides qui avaient donné au Québec un nouveau visage. Il n'y a cependant pas lieu ici de s'attarder à ce processus de changement. Nous nous limiterons plutôt à discuter des trois transformations démographiques les plus importantes, en ce qui nous concerne, en relation avec la production intellectuelle qu'elles suscitèrent. Il s'agit premièrement de l'effondrement, à la fin des années 1950, de la fécondité francophone; deuxièmement, de la reprise des migrations vers l'extérieur du Québec (ce qui contribua à produire des soldes migratoires nets négatifs à la fin des années 1960) et, troisièmement, de la réduction du niveau d'immigration due à un pouvoir d'attraction moindre du Québec au cours des années 1970. Ces trois phénomènes, il était assez évident, allaient avoir de graves conséquences. Si la survie même de la population franco-québécoise n'était pas vraiment menacée, son poids relatif au sein de la population canadienne, et pire encore, son poids relatif au sein de la population québécoise, étaient, pour leur part, sévèrement menacés.

Les trois tendances démographiques dont nous venons de parler contribuèrent à réactiver, chez ceux qui se préoccupaient du maintien démographique de la collectivité francophone (maintenant largement identifiée avec le territoire du Québec), la conscience d'une menace. N'étant pas disposés, face à une société en pleine euphorie de libéralisation de mœurs, à prôner une politique nataliste, et n'ayant pas de stratégie élaborée, ni, certains le diront, les leviers politiques pour promouvoir la création des emplois nécessaires au ralentissement du courant de migration vers l'extérieur du Québec, les autorités publiques dirigèrent leur attention vers le comportement démographique des non-francophones qui menaçait d'ailleurs, lui aussi, d'une manière plus directe que dans le passé, l'équilibre socio-linguistique de la province de Québec.

Cette menace venait principalement du fait que les membres des collectivités ethniques tendaient de plus en plus (ce qui n'avait généralement pas été le cas avant la guerre) à s'intégrer au milieu anglophone. Ce fait, combiné avec celui du taux de natalité élevé chez les collectivités ethniques (comparativement à ceux des francophones), combiné aussi avec la concentration croissante des non-francophones à Montréal, la métropole, et enfin avec le fait que la proportion des immigrants anglophones, avait, vers la fin des années 1960, considérablement augmenté, fit que l'on s'intéressa activement à ce qui se passait, démographiquement, chez les non-francophones déjà au Québec. Cet intérêt portait principalement sur trois dimensions de la démographie des non-francophones, soit, premièrement, l'accroissement naturel (fécondité et mortalité), deuxièmement, les mouvements migratoires et, troisièmement, les transferts linguistiques et les mécanismes conduisant à ces transferts comme l'exogamie et le choix de langue d'enseignement pour les enfants.

Nous passons maintenant en revue les travaux réalisés sur ces trois différentes dimensions de la démographie des non-francophones.

Mortalité et fécondité

Un des premiers travaux traitant, d'une façon systématique, de la question de l'accroissement naturel des collectivités ethniques autres que francophones, et de l'impact de cet accroissement sur la composition socio-linguistique de la population québécoise, est celui de Charbonneau et Maheu, réalisé pour la Commission Gendron[125]. Cette étude, dont nous avons déjà parlé, est vraiment celle d'où est issue la distinction entre francophones, anglophones et « autres », les « autres » étant ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (certains auteurs utilisent le terme « allophones »). Cette distinction entérine une option méthodologique qui serait déterminante, au cours de la décennie suivante, en ce qui concerne les études démographiques sur les non-francophones. Cette option s'appuie sur la langue maternelle comme critère d'appartenance ethnique, plutôt que sur l'origine ethnique elle-même.

Le document Charbonneau-Maheu renferme trois composantes. La première comporte des analyses (ou « études préliminaires ») rédigées par Maheu entre 1970 et 1972, sur la fécondité, la mortalité, et la migration selon l'origine ethnique. Ces analyses, très fouillées, forment un ensemble de plus de 200 pages qui est suivi d'un « rapport de synthèse » (la deuxième composante) de 50 pages, celui-ci signé par Charbonneau et Maheu. Cette synthèse est structurée selon une chronologie en trois temps (et en trois chapitres). Il y est tout d'abord question des tendances démographiques selon les groupes ethniques et linguistiques de 1871 à 1961, puis de l'évolution récente et, enfin, de l'évolution future probable. Après ces trois chapitres en vient un autre dans lequel les auteurs traitent de « la politique démographique et l'avenir du français au Québec ». Enfin la troisième grande composante de l'ouvrage comporte plusieurs annexes; elles représentent une vraie mine de données sur la composition ethnique de la société québécoise. On y trouve aussi des outils méthodologiques et, enfin, des reproductions de documents-clefs.

Depuis l'étude de Charbonneau et Maheu, d'autres auteurs, tels Henripin, Lachapelle, Roy et Caldwell, se sont penchés sur cette question de la fécondité et de la mortalité des non-francophones. Robert Maheu, qui a continué ses travaux dans ce domaine en tant que démographe au Registre de la population, a contribué à l'élaboration d'un nouveau questionnaire pour la cueillette de données de l'état civil[126]. Grâce à un nouveau formulaire, on peut, depuis juin 1975, à partir de l'état civil, connaître les naissances, les mariages et les décès selon les langues maternelles, les langues d'usage et les lieux de naissance. Les taux de fécondité, de mortalité et de nuptialité des non-francophones selon la langue maternelle, la langue d'usage, etc., pourront être établis en jumelant ces données d'état civil avec celles des recensements.

Dans « A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec, 1921-1971 », Caldwell[127], se basant sur des taux de fécondité et de mortalité établis par Maheu, avance des interprétations détaillées sur les taux de la population de langue maternelle anglaise. En rapport avec la fécondité de la collectivité

proprement anglo-celtique du Québec, il y a lieu de signaler l'étude de Firestone[128], rédigée en 1943, dans laquelle l'auteur fait remarquer le taux de fécondité extrêmement bas des Anglais des Cantons de l'Est pendant la crise économique. Ce phénomène avait d'ailleurs aussi frappé Blanchard[129]. Quant à Laurent Roy qui, pour son mémoire de maîtrise, s'était penché sur la question de la mortalité selon l'origine ethnique, il est l'auteur d'une publication qui porte le titre « La mortalité selon la cause de décès et l'origine ethnique au Québec, 1951, 1961, 1971 »[130]. Enfin, dans leur étude monumentale, intitulée *La situation démolinguistique au Canada : Évolution passée et prospective*[131], Réjean Lachapelle et Jacques Henripin passent en revue la question de fécondité et de mortalité différencielles chez les francophones, les anglophones et les « allophones » au Canada et au Québec. Les auteurs constatent que les jeunes femmes « autres » (terme utilisé dans leur texte) sont considérablement plus prolifiques que les francophones[132], et que même les jeunes femmes de langue anglaise, vivant au Québec hors de Montréal, sont plus prolifiques que les francophones.

Migration

Vu la conjoncture québécoise actuelle, (où, entre autres choses, les différences entre les taux de fécondité et de mortalité ont graduellement tendance à s'estomper, et où les frontières sont ouvertes) l'équilibre socio-linguistique dépend beaucoup des mouvements migratoires. Ainsi, les chercheurs se mirent à comparer les mouvements migratoires des populations francophones, anglophones et allophones installées au Québec.

Cet intérêt pour les mouvements migratoires n'est cependant pas nouveau. La question de l'émigration des francophones qui avait eu lieu vers le tournant du XIX[e] siècle, fut étudiée en détail par Lavoie[133] et par Paquet[134]. De son côté, dans son livre sur les cultivateurs anglais des Cantons de l'Est[135], Sellar avait publié les arrivées et les départs des Britanniques vers le tournant du siècle. Enfin, Bla...hard[136] reprend le même sujet dans l'ouvrage mentionné plus haut. Cependant, pour ce qui est de la juxtaposition des tendances migratoires, il faudra attendre 1967, année où Richard Joy publia son livre *Languages in Conflict*[137] dans lequel il fait la juxtaposition des mouvements migratoires des francophones et des anglophones. En 1970, Maheu publie *Les francophones du Canada, 1941-1991*[138], où il est également question des mouvements migratoires des francophones à l'intérieur du Canada. Dans l'étude de Charbonneau et Maheu[139], décrite plus haut, il est d'ailleurs aussi question des mouvements migratoires selon l'origine ethnique et linguistique. Quant à Caldwell, dans l'étude déjà mentionnée, il tente de définir et de comparer l'étendue de l'émigration des anglophones, des francophones et des « autres » au cours de la période 1921 à 1971[140].

Depuis cette date ont paru deux études exhaustives et systématiques traitant des migrations selon les groupes linguistiques. Il s'agit tout d'abord de l'étude intitulée *Le bilan migratoire du Québec, 1951-1971*[141], qui fut publié en 1977 par

Termotte, et, évidemment l'étude de Lachapelle et Henripin[142], décrite plus haut, dont le chapitre sur la migration est long de 60 pages. Dans ces deux dernières études, les données de recensement sur les phénomènes en question sont décomposées selon la langue maternelle.

Toutefois, il est évident que les recensements ne sont pas les seules sources de données sur les migrations. En fait, plusieurs auteurs ont tenté de suivre les migrations au Québec selon la langue maternelle, utilisant soit des données administratives, soit des données récoltées au cours d'enquête par échantillon. Pour ce qui est des données administratives, celles qui ont été le mieux exploitées sont celles engendrées par les transferts d'allocations familiales. Certains spécialistes ont eu accès à des ventilations de ces transferts selon les langues officielles (anglais et français)[143]. Quant aux enquêtes, il y en a eu au moins quatre à partir desquelles les chercheurs ont tenté d'estimer la migration hors du Québec, selon la langue maternelle. Kantrowitz a questionné des étudiants de Cegep et d'université sur leurs intentions de départ[144]. De son côté, Caldwell, en 1977, reconstituait, à l'aide d'entrevues, les trajectoires migratoires de 842 répondants faisant partie d'un échantillon initial de 975 sujets qui avaient quitté l'école secondaire anglaise en 1971. Ces sujets furent contactés pour la première fois cinq ans après qu'ils aient laissé le secondaire[145], et une seconde fois huit ans plus tard[146]. Pour sa part, Locher, dans « L'exode des anglophones de Montréal: nouvelles données et nouvelle interprétation »[147], fait un compte rendu de ses recherches où, afin de saisir le comportement migratoire d'un échantillon de Montréalais anglophones, il utilise le concept de « réseaux ». Enfin, Weinfeld, au cours d'une enquête sur le milieu juif montréalais contemporain, a interrogé les individus retrouvés dans son échantillon quant à leurs intentions migratoires[148].

Toutefois, l'étude de la migration des Québécois de différentes origines ethniques ne se limite pas à l'immigration, l'émigration et la migration d'une province à l'autre. Il existe un intérêt pour l'application d'une technique permettant de cerner la distribution des membres des collectivités ethniques à l'intérieur même du Québec. Il s'agit de l'analyse de la ségrégation résidentielle. Parmi les travaux analysant le phénomène de la ségrégation résidentielle, le mieux connu est sans aucun doute *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques, Montréal, 1971*[149], de Mario Polèse, C. Hamel et A. Boily. Dans ce texte bref et concis, accompagné d'excellentes cartes, les auteurs s'appuient sur la méthode traditionnelle des coefficients de ségrégation pour mettre en évidence le fait que certaines collectivités ont tendance à la dispersion alors que d'autres ont tendance à se regrouper, formant ainsi des quartiers ethniques. L'attraction relative des quartiers francophones et anglophones pour chaque collectivité ethnique est aussi examinée. . .

En 1965, Stanley Lieberson[150] réalisa pour le compte de la Commission Laurendeau-Dunton une analyse très intéressante dans laquelle il examine le degré de maintien de ségrégation résidentielle et linguistique à Montréal entre 1951 et 1961. À l'aide de données portant sur plusieurs groupes ethniques et linguistiques, il examine ensuite la relation entre les deux types de ségrégation, et arrive à la conclusion que

c'est la langue maternelle, plutôt que les langues apprises plus tard, qui influe sur la ségrégation résidentielle. Ses résultats l'amènent aussi à postuler que la ségrégation résidentielle est un mécanisme écologique essentiel au maintien des langues maternelles à Montréal. De plus, il avance que l'écart entre les anglophones et les francophones continuera d'exister et que cette polarisation en incite une autre, celle-ci chez les groupes ethniques, qui ne peuvent se rapprocher d'un groupe linguistique sans s'éloigner de l'autre.

Pierre Bruneau et Jacques Roy, dans un document qui n'est pas encore publié, s'attaquent au même phénomène, mais dans une perspective chronologique. Se fiant sur des données portant sur l'origine ethnique (dont la validité ne semble pas avoir été mise en doute), ils essayent de saisir les tendances des différentes ethnies à travers une période de 40 ans. Leur texte est intitulé : « Analyse spatio-temporelle de la mobilité résidentielle des groupes ethniques dans la zone métropolitaine de Montréal 1931-1971 »[151].

Pour ce qui est des études où l'on se préoccupe de la distribution d'une collectivité ethnique, sans avoir recours à l'analyse quantitative sophistiquée de la technique « ségrégation résidentielle », citons celles de Légaré et de Caldwell. Dans une analyse où il exploite d'une façon très intéressante des données de deux recensements sur la religion et sur certaines caractéristiques socio-économiques, Légaré met en relief le caractère spectaculaire de la mobilité géographique et socio-économique de la population juive de Montréal entre 1951 et 1961[152]. De son côté, dans son étude préparée pour le Conseil de la langue française[153], Caldwell a localisé, selon les sous-divisions de recensement, la population de langue maternelle anglaise retrouvée hors de la région montréalaise, et il examine sa stabilité démographique et ses mouvements migratoires. Enfin, au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gilles Deschamps a préparé une série de plus de 40 cartes qui portent sur la distribution spatiale et la ségrégation résidentielle des immigrants dans la région métropolitaine en 1971, selon l'origine ethnique et selon leur date d'arrivée[154].

Transferts linguistiques et assimilation

Des trois principaux aspects de la démographie des collectivités ethniques québécoises qui ont suscité de l'intérêt, celui qui a sans doute le plus attiré l'attention des intellectuels intéressés à l'étude de la société québécoise, est celui des transferts linguistiques. Cet intérêt s'explique peut-être par le fait que des trois types de comportements démographiques qui nous intéressent, le phénomène des transferts linguistiques est le plus évident, surtout lorsque le transfert se manifeste au niveau des études scolaires. Cependant, il y a peut-être une autre raison qui n'est pas étrangère à la centralité de la question du processus du choix linguistique : des trois aspects démographiques (accroissement naturel, migration et transferts linguistiques), c'est seulement le dernier qui, dans le contexte d'une société ouverte et industrialisée, est accessible à une intervention politique directe[155].

Puisque le concept de « transfert linguistique » est l'envers de celui de « rétention linguistique », nous parlerons ici des études où il est question de l'un ou de l'autre. Un observateur récent de la scène québécoise pourrait très bien ne pas être d'accord avec notre approche, car, vu le fait que le phénomène des transferts linguistiques (ou de rétention linguistique) n'est qu'une étape dans le processus d'assimilation, il semblerait peut-être plus logique au premier abord de parler en termes de processus en tant que tel, plutôt qu'en termes d'étape. Cependant (et cela peut paraître étonnant), il y a moins de travaux produits au Québec sur le processus d'assimilation que sur les transferts linguistiques. (Il sera cependant question du phénomène de l'assimilation dans la prochaine section.) Les chercheurs ont préféré effectuer des analyses quantitatives poussées sur un aspect spécifique du processus, et laissèrent ainsi peu défriché le terrain complexe de l'assimilation ou de l'intégration.

Nonobstant, les premiers chercheurs qui utilisèrent le concept de transferts linguistiques comme catégorie d'observation durant la période de l'après-guerre, l'ont fait dans le contexte d'analyses sur l'assimilation. Parmi ceux-ci on reconnaît Maheu, dans *Les francophones du Canada: 1941-1991*[156], Joy, dans *Languages in Conflicts*[157], Richard Arès[158-160], et les démographes Charbonneau, Henripin et Légaré qui, dans *le Devoir*, en 1969, avaient sonné l'alarme avec leur texte intitulé « Avenir démographique des francophones à Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates[161] ».

Mais graduellement, du phénomène complexe qu'est l'assimilation, on en était venu à se concentrer plutôt sur la mesure opérationnelle qu'est le transfert linguistique et, finalement, celui-ci devint l'objet d'analyse. Charbonneau et Maheu[162], au cours de leurs travaux pour la Commission Gendron, entérinèrent cette tradition par une analyse à la fois plus poussée et plus complète que celles qui l'avaient précédée. Leur rapport, paru en 1973, fit oeuvre de catalyseur et il s'ensuivit une série d'applications et de raffinements de la tradition d'analyse selon les transferts linguistiques[163]. Parmi ceux qui ont développé cette tradition — en utilisant surtout les données provenant de la question du recensement de 1971 sur la langue d'usage — on remarque d'abord Charles Castonguay qui, de plus, a innové en faisant des analyses longitudinales par le truchement des cohortes d'âge.

Adepte de l'analyse quantitative basée sur les données de recensement, Castonguay tourna son attention vers le phénomène de l'assimilation, tel que manifesté par les transferts linguitiques et par l'exogamie linguistique. Nous ne ferons que mentionner ici les titres de trois de ses nombreuses contributions dans ce domaine[164]: « Opportunities for the Study of Language Transfer in the 1971 Census »[165], « Le mécanisme du transfert linguistique »[166], et « Les transferts linguistiques au foyer »[167]. Réjean Lachapelle était aussi du nombre des chercheurs intéressés au phénomène des transferts linguistiques. Dans une étude de fond préparée pour l'Institut politique, qui fut mentionnée précédemment[168], Lachapelle et Henripin font la synthèse de la question de la « mobilité linguistique » au Québec.

De leur côté, Mireille Baillargeon et Claire Benjamin réalisèrent pour le ministère de l'Immigration du gouvernement du Québec une étude remarquable[169] dont le but était d'examiner les tendances possibles sur le plan de l'équilibre linguistique de Montréal pour les années allant jusqu'à 2001. Il s'agit ici d'un travail bien documenté, basé sur de nombreuses données empiriques, qui reflète à la fois la préoccupation des années 1970 en ce qui a trait aux aspects linguistique et démographique et le haut degré de sophistication pouvant être atteint dans ce type d'analyse.

Relativement à l'analyse des transferts linguistiques, il convient de mentionner certains autres auteurs: René Didier et Yvan Bordeleau qui se sont préoccupés des choix linguistiques des immigrants[170]; Richard Arès qui publia une série de trois articles sur le sujet dans *Relations*[171]; Paul Lamy dont le livre renferme plusieurs contributions méthodologiques[172], et enfin Robert Maheu qui rédigea plusieurs articles, dont « les transferts linguistiques au Québec entre 1975 et 1977 »[173].

En dehors des questions linguistiques posées lors des recensements, il y a trois autres voies par lesquelles on peut avoir accès à des données sur le phénomène des transferts linguistiques. Il s'agit de l'enregistrement des naissances, du choix de la langue d'enseignement et du choix du conjoint. Grâce au nouveau questionnaire utilisé depuis juin 1975 par le ministère des Affaires sociales, il est maintenant possible de recueillir lors de l'enregistrement des naissances des informations quant à la langue maternelle du père et de la mère, et quant à la langue d'usage de la mère au foyer. Pour ce qui est du choix de la langue d'enseignement des non-francophones, il y a maintenant une documentation très considérable sur le sujet[174]. Les données sur le choix des langues d'enseignement sont revues et mises à jour dans *La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires 1971-1972 à 1978-1979*[175], de Claude St-Germain.

Finalement, l'exogamie, comme mécanisme de transfert linguistique et éventuellement d'assimilation — les transferts linguistiques n'étant qu'une manifestation précoce, et mesurable, d'une assimilation déjà commencée — est devenue la préoccupation de plusieurs chercheurs. Colette Carisse fut une initiatrice dans ce domaine et produisit, en 1966, un rapport sur les mariages bi-ethniques[176]. Duchesne, dans un article publié en 1978, applique la méthode démolinguistique[177], et Castonguay, dans une contribution originale parue en 1981, fait la critique des travaux existants sur l'anglicisation par l'exogamie au Québec[178].

Ayant passé en revue les travaux qui traitent de la démographie de la population non-francophone, il nous semble important de nous arrêter aux travaux produits sur un groupe en particulier, soit la collectivité juive, car, comme c'était le cas au niveau de l'immigration (voir notre section 2), de toutes les collectivités non-francophones, c'est le milieu juif qui est le mieux documenté. Louis Rosenberg, qui était chercheur au Congrès juif canadien, fut le pionnier dans ce domaine. En 1955, il compléta une analyse très exhaustive des données démographiques du recensement de 1951 touchant la communauté juive de Montréal[179]. Depuis cette date, et jusqu'à 1970, il continua de préparer des textes sur divers aspects démographiques de cette

communauté[180]. Plus tard, Robert Choinière, l'« héritier » de Rosenberg, livrait, dans une thèse de maîtrise, une analyse démographique exhaustive des Juifs au Québec[181]. Mentionnons aussi que, parmi les phénomènes démographiques de la population juive de Montréal les plus étudiés, on retrouve l'intermariage[182-184], la ségrégation résidentielle[185], et la migration hors de Montréal[186].

Quant aux autres collectivités ethniques, le Conseil de la langue française a produit deux analyses démographiques, l'une sur les Italiens, par Louis Duchesne[187], et l'autre sur les Grecs, par Michel Paille[188]. Les contours démographiques de cette dernière collectivité ont aussi été esquissés dans la thèse de doctorat de Assimopoulos[189], dont nous avons déjà parlé. La seule autre ethnie, à notre connaissance, qui ait bénéficié d'une attention particulière au niveau de sa démographie est la collectivité anglo-celtique, mais à part les commentaires de Sellar[190] et de Blanchard[191], de la thèse de Firestone[192] et de l'étude de Caldwell sur les anglophones hors de Montréal[193], il n'existe aucun travail académique sur la démographie de cette collectivité.

Chapitre 5

Participation à la vie économique et politique

La question de la participation des non-francophones à la vie économique et politique du Québec a une longue histoire qui fut fortement influencée par le fait que les francophones étaient eux-mêmes conscients, dans ces domaines, de leur rôle subordonné face aux anglophones. Pour ce qui est du domaine strictement économique, l'examen systématique des différences entre les francophones et les membres des autres ethnies aux plans des occupations, de la direction des entreprises et des revenus commença à se faire au cours des années 1930, grâce à l'initiative des anglophones, ce qui, remarque Guy Rocher[194], est assez curieux.

Lorsqu'il parlait d'initiative anglophone, Rocher pensait surtout à la tradition de recherche dite « Division ethnique du travail », inspirée au départ par Everett Hughes. L'influence de Hughes, alors professeur aux universités McGill et Laval, ainsi que la monographie sur Drummondville réalisée par celui-ci, eurent pour retombée, toute une série de travaux — sous forme de thèses de maîtrise surtout — sur la division ethnique du travail au Québec. Au moment où se faisaient ces études, les collectivités ethniques en cause n'étaient que les francophones et les groupes anglophones, soient les Anglais, les Écossais, les Irlandais et les Américains. Parmi les thèses les plus souvent citées, on retrouve celles de Roy[195], Jones[196] et Rennie[197].

Après la Deuxième Guerre mondiale, les perspectives de recherche sur les collectivités ethniques, pour des raisons auxquelles nous avons fait allusion précédemment, se sont élargies. Cependant, exception faite de certains chercheurs (surtout non-francophones), l'intérêt des universitaires devenait plus axé sur les aspects économiques. Ainsi, les chercheurs francophones s'intéressaient aux immigrants surtout en relation avec le marché du travail, et plus spécifiquement au problème des disparités de revenu. Mais un peu plus tard, ceux-ci commencèrent à s'intéresser aussi à la ségrégation des différentes ethnies selon les secteurs de l'économie, et à leur degré d'influence et de contrôle. Nous divisons notre survol des travaux réalisés dans ces domaines en trois parties, l'une où il s'agira de la présence des membres des différentes collectivités ethniques au sein du marché du travail, une autre où nous traiterons d'impact économique et la troisième de participation au processus politique.

Présence au sein du marché du travail

Nous avons fait plus haut une distinction entre chercheurs francophones et chercheurs non-francophones. Il n'est peut être pas surprenant que ce soit surtout des chercheurs non-francophones qui s'intéressèrent à la position des travailleurs non-francophones au sein du marché du travail. En 1897, dans un petit livre intitulé *The City Below the Hill*, Herbert Brown Ames, un homme d'affaires montréalais, livrait les résultats d'une étude intitulée « A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada ». Terry Copp[198], qui plus tard s'est inspiré de cette enquête pour écrire son livre sur la condition ouvrière à Montréal entre 1897 et 1929, nous rapporte que les districts qui ont fait l'objet de l'enquête de Brown Ames, hébergeaient 38 000 personnes, la plupart de condition ouvrière et qui, nous dit Ames, étaient « ...evenly

divided as to nationality, one third French Canadian, one third English and one third Irish... »[199].

Ainsi, parce que traditionnellement, au Québec, une proportion importante des travailleurs non-agricoles et non-francophones étaient des immigrants, il se développa un courant d'intérêt pour l'histoire des travailleurs migrants. Pentland[200], Keep[201] et Cross[202] ont étudié la première vague de travailleurs en provenance de l'Irlande. Les Italiens, qui formèrent la vague suivante, furent étudiés par Harney[203] et Ramirez[204] qui s'efforcèrent de mettre au clair certains événements[205] qui avaient eu lieu à Montréal. L'expérience des ouvriers italiens en province (nous pensons ici à l'émeute de Hereford où 800 ouvriers italiens se sont confrontés à la milice)[206] ne semble cependant pas avoir fait l'objet de recherches intensives. De son côté, Denise Helley, par le truchement d'un examen détaillé des buanderies chinoises, a dessiné un portrait fascinant de l'insertion des immigrants chinois dans l'économie montréalaise. Son étude[207], intitulée *La promotion d'un secteur de service à Montréal : les buanderies chinoises (1877-1933)*, est remarquablement bien documentée.

Les conditions de vie des pêcheurs anglais de Gaspé (telles qu'elles étaient dans le passé et comme elles le sont aujourd'hui) nous sont révélées dans les travaux de David Lee[208] et Roger Clarke[209]. Quant au cas des femmes immigrantes, dont le statut ne semble jamais avoir été clairement défini, il attira l'attention de deux commentateurs, soit Bled[210], un étudiant, et Sheila Arnopoulos[211], alors journaliste. Pour ce qui est de l'expérience des Juifs sépharades sur le marché du travail, elle fut l'objet de deux contributions, l'une par Moldofsky[212] et l'autre par Lasry[213], qui se penchèrent chacun sur une époque différente de son histoire.

Passons maintenant aux auteurs francophones qui se sont intéressés à la question de l'expérience du marché du travail des non-francophones. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, ces travaux plus récents sont aussi plus centrés sur l'aspect économique de cette expérience. Ainsi, vers la fin des années 1960, la Commission Laurendeau-Dunton publia un tableau statistique qui créa beaucoup de remous. Ce tableau sur les revenus moyens des travailleurs masculins au Québec, selon l'origine ethnique, montrait les francophones en treizième position dans une liste de 15 ethnies[214]. Cette constatation choquante, venant d'un organisme public, fut utilisée par plusieurs auteurs[215] dont les écrits ont contribué au développement d'une certaine prise de conscience qu'on associe à la Révolution tranquille.

Avec la parution des données issues du recensement de 1971, les chercheurs reprirent la question des écarts de revenus selon l'ethnie. Au moins quatre d'entre eux poursuivirent des analyses poussées dans ce domaine et leurs efforts aboutirent à des publications qui parurent en l'espace de deux ans. Il s'agit de l'étude de J.-A. Boulet, publiée par le Conseil économique et intitulée *L'évolution des disparités linguistiques et revenus de travail dans la zone métropolitaine de Montréal, 1961 à 1977*[216], de celle de Paul Bernard et son équipe, ayant pour titre *L'évolution de la situation socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec, 1971-1978*[217],

de la publication de Calvin Veltman et J.-A. Boulet intitulée *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique, et le rang social des travailleurs montréalais en 1971*[218], et enfin du rapport de Robert Lacroix et François Vaillancourt paru sous le nom de *Attributs linguistiques et disparités de revenu au sein de la main-d'oeuvre hautement qualifiée du Québec*[219]. La publication de Bernard et Veltman ainsi que celle de Boulet ont été financées par l'Office de la langue française, tandis que les deux autres furent financées par le Conseil de la langue française.

Bien que ces études aient eu pour objectif de cerner les disparités de revenus selon les langues parlées, habituellement réduites à trois catégories, l'anglais, le français et les « autres », la catégorie résiduelle (« autres ») fut dans certains cas ventilée selon les diverses collectivités ethniques. A titre d'illustration, mentionnons que, dans l'étude de Boulet, les revenus moyens des travailleurs furent examinés selon les ethnies et selon les langues pour 1961 et 1971[220].

Dans ce type d'analyse, il n'est nullement question de la répartition des travailleurs non-francophones à travers les différents secteurs de l'économie. Il n'y est pas non plus question de comparaison entre la situation de ceux nés au Canada et celle de ceux nés à l'étranger. Cependant, en 1968, N.H.W. Davis publia *Labour Force Characteristics of Post-War Immigrants and Native-Born Canadians, 1956-1967*[221], rapport d'une recherche où il examina les disparités de revenus au sein de la main-d'oeuvre en différenciant ceux qui étaient nés au Canada, ceux qui avaient immigré avant 1945 et ceux qui étaient arrivés au Canada après cette date. On retrouve aussi dans cette étude une comparaison de la répartition de ces mêmes trois catégories selon les secteurs du monde du travail, et selon l'occupation des sujets. Enfin, Davis produisit des ventilations supplémentaires sur certaines caractéristiques sociales et démographiques, dont la région de résidence des sujets (l'une de ces régions étant le Québec).

Quelques années plus tard, soit en 1974, fut publié *Trois ans de vie au Canada*[222], ouvrage sur l'adaptation et l'intégration des immigrants dont il a déjà été question. Le chômage (tout au moins celui qui est connu et comptabilisé), le temps pris pour obtenir un emploi, et le nombre d'emplois tenus par l'immigrant, sont tous des sujets qui apparaissent dans cette analyse, et l'on y trouve également des ventilations pour le Québec.

En 1978, soit quatre ans plus tard, dans le cadre d'une série d'études sur l'impact économique de l'immigration initiée par le ministère de l'Immigration du Québec, N. Ouellet, S. Turgeon et A. Lê Minh publient *L'immigration et le marché du travail*[223] où ils reprennent les données québécoises de *Trois ans de vie au Canada*. Les auteurs y reconstituent un échantillon canadien et un échantillon québécois, technique permettant une comparaison très poussée de l'expérience des immigrants sur le marché du travail au Québec et de l'expérience des immigrants installés ailleurs au Canada. De cette comparaison, il ressort, entre autres, qu'un tiers des immigrants quitte le Québec au cours de la première année après leur arrivée, et

que l'immigrant connaît plus de chômage et met plus de temps à trouver un emploi au Québec que dans les autres provinces. Enfin, une année plus tard, dans le numéro 8 de la série « Études et documents » du même ministère, Normand Proulx examine, à travers la répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec[224] la question de la ségrégation des immigrants dans les différents secteurs d'activité économique et les écarts entre les revenus de ceux-ci et les revenus des ouvriers natifs du Québec.

Impact économique

Étudier l'expérience des non-francophones au sein du marché du travail, comme l'ont fait les auteurs précités, c'est utiliser une approche synchronique. Cependant, tenter d'évaluer l'impact de la participation des non-francophones sur la vie économique et politique québécoise revient plutôt à aborder le phénomène dans une perspective diachronique (évolution dans le temps).

Les recherches sur l'impact économique de l'immigration au Québec peuvent être classées en deux groupes. Tout d'abord, celles qui cherchent à déterminer l'influence de l'immigration (vue globalement) sur l'économie, comme par exemple sur la croissance économique, sur le taux de chômage, etc. et, ensuite, celles qui cherchent à mesurer les conséquences de la présence disproportionnée, dans un secteur, des membres d'une ethnie, en particulier aux postes de contrôle ou de direction... phénomène qui ne manque pas d'avoir éventuellement une influence sur la nature de l'économie.

Des trois études concernant l'impact de l'immigration (prise globalement) sur l'économie québécoise, deux furent produites dans le cadre de la série « l'immigration internationale et l'économie du Québec » du ministère de l'Immigration. La première, intitulée *L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975*[225], se limite à décrire l'impact qu'a la présence des immigrants (pris globalement) sur différentes facettes de l'économie contemporaine examinées séparément, soit l'offre du travail, la demande, la consommation, le capital investi, la fonction d'« entrepreneurship », le niveau des investissements privés, résidentiels, et publics. La deuxième étude, le numéro 5 de la série « Études et documents », tente de rassembler tous ces impacts micro-économiques pour en estimer l'impact au niveau macro-économique et ce, pour la période de 1951 à 1974. Dans cette étude, intitulée *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*[226], les auteurs proposent et appliquent un modèle comptable. Les résultats auxquels ils arrivent sont d'autant plus intéressants qu'ils sont présentés dans une perspective comparative (l'économie québécoise comparée à d'autres économies industrielles). La troisième étude de ce type, parue en tant que numéro 6 de la série « Études et documents », a comme objectif l'analyse de *L'impact de l'immigration sur le marché du logement dans la région métropolitaine de Montréal de 1961 à 1981*[227]. Dans ce texte de 1978, l'auteur réussit bien à faire la part des choses au plan des facteurs en jeu, soit la demande pour des logements créée par les immigrants, la conjoncture économique et

les besoins nouveaux de logement/ménage « non-familiaux » de la population indigène. Enfin, c'est une des rares analyses où l'auteur reconnaît que « sans les premiers [les immigrants] la population de la région de Montréal diminuerait »[228].

Ségrégation économique

Quant à l'impact de la ségrégation ethnique sur le plan du contrôle et de la direction de l'économie, il existe à ce sujet un corpus historique considérable et un certain nombre d'études contemporaines. Pour ne mentionner que les études de synthèse, disons d'abord que le rôle des Anglais et des Écossais dans le commerce, l'industrie et le monde de la finance pendant le régime anglais, est très bien étudié dans le livre de Fernand Ouellet intitulé *L'histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*[229]. Quant à la période canadienne, *The History of Canadian Business 1867-1914*[230], de Tom Naylor, fournit le même genre d'information[231] que Ouellet avait rapporté pour la période historique précédente. Par ailleurs, Newman, dans un style coloré, raconte la vie de certains personnages anglais, écossais, américains et juifs qui ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire économique du Québec[232]. Pour en venir maintenant à la tradition appelée « ethnic division of labour », inspirée par Hughes, il faut noter que dans cette perspective la direction des entreprises était conçue surtout comme élément de la division du travail. Dans sa monographie sur Drummondville, Hughes[233] s'est attardé au caractère ethnique de la direction des entreprises et dans un mémoire de maîtrise non publié, rédigé en 1938, Jamieson, disciple de Hughes, a fait une analyse détaillée[234] de la propriété et de la direction de la grande entreprise et des institutions financières à Montréal, dans les années 1930.

Néanmoins, il fallut attendre les travaux d'André Raynauld et ceux d'Arnaud Sales pour que se fasse un examen systématique du facteur ethnique au plan de la propriété et de la direction des entreprises au Québec. Raynauld, qui avait produit pour la Commission Laurendeau-Dunton des données sur la propriété des entreprises au Québec selon la langue maternelle[235], publia aussi, plus tard, un rapport[236] sur le même sujet. Quant au livre d'Arnauld Sales, intitulé *La bourgeoisie industrielle au Québec*, il fut publié en 1979. Un des axes principaux de l'analyse de Sales est « la différenciation nationale et ethnique de la bourgeoisie industrielle ». Grâce à son approche méthodologique, l'auteur dépiste et explique, entre autres, la concentration des dirigeants d'entreprises juifs dans le secteur dit concurrentiel de l'économie québécoise[237].

La question de la concentration juive dans certains secteurs de l'économie québécoise a été suffisamment percutante pour que, déjà en 1935, Rosenberg juge important de l'étudier. Dans les années 1930, il publia trois ouvrages dont les titres indiquent clairement le contenu, soit: *How Montreal Jews Earn a Livelihood*[238], *Montreal Jews in the Professions*[239] et *Montreal Jews in Industry*[240]. Ces recherches, basées sur des données de recensement, représentent des étapes préparatoires en vue de la publication de son étude majeure qui sortit en 1939, soit *Canada's Jews: a*

Social and Economic Study of the Jews in Canada[241]. Beaucoup plus récemment, dans son livre traitant de certaines grèves qui eurent lieu au Québec durant la période entre les deux guerres, Evelyn Dumas révèle des détails intéressants sur l'industrie du vêtement et traite du rôle des Juifs dans ce secteur de travail[242]. Enfin, tout dernièrement, dans un des documents de travail du groupe de recherche « Migration and Multiculturalism in Québec » de l'Université McGill, Weinfeld[243] traita de la possibilité de l'existence d'une « sous-économie » juive à Montréal.

Participation au processus politique

Nous voilà semble-t-il dans un domaine où il y a très peu d'études ou, tout au moins, très peu de matériel portant directement sur le sujet de la présence des non-francophones dans le processus politique québécois. Précisons d'abord que nous laisserons de côté pour le moment — mais les aborderons dans la prochaine section — les études traitant des relations à caractère politique qui existent entre les différentes collectivités ethniques. Pour ce qui est de la participation à la vie publique et de l'exercice du pouvoir politique, très peu de recherches ont été effectuées. Toutefois, le domaine nous a semblé assez fondamental pour que nous ayons cru bon de différencier entre les travaux qui traitent de ce sujet et ceux qui portent sur le domaine économique ou sur les relations inter-ethniques.

Au moins trois textes portant sur la présence des non-francophones dans la politique québécoise furent produits par la Commission Laurendeau-Dunton. Le premier est l'étude de Guy Bourassa (dont il a déjà été question dans ce texte), sur *Les relations ethniques dans la vie politique montréalaise*[244]. L'auteur fournit des données et interprète la francisation de l'administration civique qui, dans le passé, avait été dominée par les anglophones. De leur côté, les travaux de John Miesel et Vincent Lemieux sur « Le biculturalisme dans les organisations volontaires » (nom d'un projet de recherche commandité aussi par la Commisson Laurendeau-Dunton) traite d'un aspect important du processus politique. Leurs travaux portent sur 18 organisations volontaires, soit neuf anglophones et neuf francophones (la plupart des associations francophones se trouvant au Québec)[245].

Néanmoins, malgré le peu d'intérêt que semble avoir suscité la question de la participation des non-francophones au processus politique du Québec, un aspect de leur participation a été abondamment fouillé: il s'agit de leur présence dans la fonction publique. Déjà en 1971, Gérald Lapointe, toujours pour la Commission Laurendeau-Dunton, faisait des constatations intéressantes sur la participation des anglophones et des francophones dans la fonction publique québécoise[246]. Une année plus tard, Denis Turgeon, cette fois-ci pour le compte de la Commission Gendron, produisit un rapport intitulé *Répartition des employés à l'intérieur des ministères québécois selon l'origine ethnique*[247]. Cette question de la représentation des non-francophones dans la fonction publique se trouve résumée dans le chapitre intitulé « Place des communautés culturelles dans l'administration publique » d'une

plaquette publiée en 1981 et qui porte le titre: *Autant de façons d'être Québécois, plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles*[248].

Dominique Clift et Sheila McLeod-Arnopoulos abordent, d'une façon plus générale, la question de la participation au sein de l'administration publique au chapitre « La bureaucratie et la fin des deux solitudes » du livre que nous avons déjà cité[249]. Les auteurs signalent les conséquences de la nationalisation des services sociaux pour le milieu anglophone. Puis, dans le chapitre « Les minorités ethniques et la guerre de clientèle », ils prédisent que l'entrée en scène politique des collectivités ethniques autres qu'anglophones aura des retombées sur la vie publique québécoise.

Avant de passer à notre prochaine section, nous voudrions faire deux remarques. Premièrement, la tradition dite « Ethnic division of labour », ou division ethnique du travail, a laissé un imposant corpus comprenant au moins deux thèses sur la participation au processus politique au sens large du mot (incluant l'influence sur les structures professionnelles, les associations volontaires de bien-être social, les syndicats, etc.), l'une s'intitulant « French and English in the Institutional Structure of the Province of Quebec »[250], et l'autre « The French and English Social Elites in Montreal »[251]. Deuxièmement, les études sur les activités politiques des pouvoirs étrangers sur le sol québécois sont souvent révélatrices au sujet de certaines collectivités. Sur ce point, le texte le plus remarquable, à notre avis, paraît dans le no 2 de la revue *Questions de culture* de l'Institut québécois de recherche sur la culture, intitulé « Migration et communautés culturelles ». Il s'agit du texte où Périn traite de fascisme et des Italiens de Montréal. D'autre part, Jonathan Wagner[252] a publié une analyse de la liste des membres d'organisations nazies canadiennes, qui met en cause une certaine catégorie d'Allemands demeurant au Québec et ailleurs au Canada.

Chapitre 6

Relations inter-ethniques

Dans cette section, il sera question des auteurs qui ont étudié les relations entre francophones et non-francophones au Québec. Nous examinerons les ouvrages qui traitent des relations inter-ethniques en général et ceux où il s'agit des relations entre la collectivité francophone et une autre collectivité en particulier, en nous concentrant plus spécifiquement sur ce qui a été produit depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cette décision découle du fait que les écrits sur la question des relations inter-ethniques qui datent d'avant la guerre, conçoivent la question uniquement sous l'aspect des relations entre anglophones et francophones (tels les travaux de Sellar[253], Siegfrid[254] et ceux issus de l'école de Hughes[255]) ou, occasionnellement, entre Juifs et Français.

Depuis la guerre, cependant, la perception des relations inter-ethniques devient plus différenciée. Ainsi, la catégorie « anglophone » désigne une réalité plus globale et cesse d'être une catégorie ethnique. Le texte de Philippe Garigue (chercheur de l'Université de Montréal), ayant pour titre « Attitudes des Canadiens français envers les autres groupes ethniques »[256], et publié en 1960, est un des premiers travaux universitaires sur la question des relations inter-ethniques au Québec. Il y est question de la façon dont les Canadiens français perçoivent les « Anglais » et les Juifs, et l'auteur tente de dégager l'« essentiel » de la culture canadienne-française, afin de retracer les facteurs qui pourraient être à la source des attitudes envers les autres collectivités ethniques. Au cours de son exposé, Garigue avance le postulat que les Canadiens français ne sont pas un « groupe ethnique », dans le sens où la sociologie comprend le concept. Il propose aussi l'hypothèse « que l'attitude des Canadiens français envers les individus d'autres origines ethniques doit être analysée principalement selon un schéma dynamique, relié à l'analyse des changements sociaux qui ont pris et prennent place entre les différents groupes ethniques canadiens »[257]. Également à l'Université de Montréal, où, sous l'influence de Bernard Mailhot, un intérêt pour la psychologie sociale des relations inter-ethniques s'était développé, quatre thèses de maîtrise en psychologie furent produites. Il s'agit de celles de Cormier[258], Malone[259], Landry[260] et Grandbois[261], toutes écrites entre 1951 et 1953, et ayant toutes comme thème les attitudes des Canadiens français envers « les immigrés ». De plus, dans un document remarquable, mais dont le titre pourrait porter à confusion, soit « L'immigration et les groupes canadiens », Guy Dubreuil fit une synthèse de cet ensemble de quatre thèses, et en fait une interprétation critique[262]. Il est clair, après lecture des thèses en question, que pour trois des quatre jeunes chercheurs, l'immigration, loin d'être l'objet de l'étude, est tout simplement utilisée comme stimulus au cours des entrevues, afin de faire ressortir les attitudes des sujets envers les membres des autres ethnies. Notons aussi qu'à travers la synthèse de Dubreuil, l'influence de Mailhot est évidente. Dubreuil d'ailleurs indique explicitement que les quatre thèses en question furent dirigées par Mailhot.

De son côté, Mailhot tarda à exposer ses propres préoccupations scientifiques. Ce ne fut pas avant 1956 que celui-ci, dans un texte au langage théorique très sophistiqué ayant pour titre *La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal*[263], livra les détails d'un programme de recherches psycho-sociales sur les rela-

tions inter-ethniques. Sa méthodologie consiste à « mettre en situation » des représentants de diverses collectivités ethniques dans des petits groupes qui se réunissaient plusieurs fois par semaine, et ce, pendant au moins trois semaines de suite. Plus tard, soit en 1961, dans *Les relations entre les groupes ethniques à Montréal: zones de conflits et zones d'échanges*[266], Mailhot présente un résumé de cinq expériences vécues par cinq groupes différents entre 1956 et 1961, et livre ses conclusions en ce qui concerne les relations inter-ethniques à Montréal, sujet sur lequel il avait travaillé pendant cinq ans. Lorsqu'on tient compte de l'originalité de son initiative (dans le contexte québécois), du raffinement théorique dont il avait fait preuve dans ses travaux, des ressources qu'il avait à sa disposition, et du but qu'il s'était proposé, soit « ...faire évoluer cette vie communautaire et multiplier les zones d'échanges entre les membres des divers groupes ethniques »[265], le produit de ses recherches est assez décevant.

Pourtant, il n'y a aucun doute, Mailhot a laissé son empreinte. Plus de dix ans plus tard, Paul Cappon, un jeune étudiant américain inscrit au doctorat à l'Université de Montréal, s'inspira de la démarche méthodologique de Mailhot pour lancer un projet de recherche axé justement sur la technique de la « mise en situation » dans des petits groupes (technique du « tea-group ») et qui donna lieu à un livre intitulé *Conflit entre les Néo-canadiens et les Francophones de Montréal*[266]. Dans ce texte, après avoir fait la critique des diverses consultations et enquêtes par questionnaire menées par la Commission Gendron, Cappon reprend la méthodologie de Mailhot tout en optant pour une structuration conflictuelle de la dynamique de groupe. Suite à ses observations, où il est question non seulement des ethnies impliquées par Mailhot (soit les Canadiens français, les Anglais et les Juifs) mais aussi des Italiens et des Allemands, il arrive à un ensemble de propositions relatives aux causes des conflits inter-ethniques et aux exigences d'une résolution de ces conflits. Cappon, enfin, se distingue de Mailhot non seulement par son approche conflictuelle, mais aussi par le fait que ses analyses furent effectuées après l'incident de Saint-Léonard (1968), phénomène auquel il attache d'ailleurs beaucoup d'importance.

Quant à l'enquête de la Commission Gendron, soit celle de Didier et Bordeleau dont nous avons parlé dans la section « adaptation et intégration », et que Cappon, sans la nommer spécifiquement, a beaucoup critiquée, elle comporte des indications relatives à la perception qu'ont les sujets-immigrants de l'accueil qui leur est fait, autant par les anglophones que par les francophones.

Outre les enquêtes de Didier-Bordeleau et celles de Cappon, J.W. Berry produisit une étude d'envergure, intitulée *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques du Canada*[267], qui est le résultat d'une enquête sur les relations inter-ethniques, financée par le Secrétariat d'État du gouvernement canadien. Cette enquête avait pour objet d'analyser quatre dimensions spécifiques des relations inter-ethniques: premièrement, les attitudes des Canadiens envers les différentes collectivités ethniques; deuxièmement, les croyances populaires face à la diversité culturelle; troisièmement, les attitudes envers l'immigration et, finalement,

les aspects psychologiques de la discrimination et des préjudices basés sur les différences ethniques. L'échantillon est constitué de 1 849 répondants, dont 488 du Québec. Il est ressorti de cette étude qu'au Québec comme dans le reste du Canada, les membres des deux nations fondatrices se préfèrent aux membres de toutes les autres collectivités ethniques, que les francophones ont plus d'estime pour les Anglo-saxons que vice-versa et que les Canadiens français sont plus ethnocentriques que ne le sont les membres de toutes les collectivités ethniques importantes du Canada. Par ailleurs, dans leurs contributions à un recueil d'articles de psychologie sociale, publié par Berry en collaboration avec un autre de ses collègues de l'Université Queen, Taylor[268] et Gardner[269] parlent des attitudes des écoliers anglophones du Québec envers leur propre collectivité et envers les francophones. De leur côté, dans un rapport faisant partie de la série « Working Papers in Migration and Ethnicity » produite à l'Université McGill sous la direction des professeurs U. Locher et M. Weinfeld, Melanie Lange, M. Lipkin et U. Locher mettent en parallèle les attitudes et les comportements au niveau des contacts inter-ethniques chez les anglophones de Montréal[269A].

Depuis les enquêtes de Didier-Bordeleau, Cappon et Berry est sortie une étude remarquable sur les relations inter-ethniques. Il s'agit de *Les relations inter-groupes au Québec et la loi 101 : les réactions des francophones et des anglophones*, de M. Taylor et L. Simard[269B]. Partant de l'hypothèse que la législation linguistique influe sur les relations intergroupes, ils ont suivi l'évolution de ces relations à travers la période allant de l'élection du Parti québécois jusqu'au Referendum en utilisant des données récoltées au cours d'entrevues détaillées auprès de 196 sujets. Par contre, pour ce qui est du contexte global à l'intérieur duquel évoluent ces relations, au moins quatre auteurs s'y sont intéressés. Mentionnons tout d'abord Michael Stein, qui a consacré plusieurs articles à ce sujet, dont le plus important est, à notre avis, *The Politics of Multi-Ethnicity in Quebec : Majority - Minority Group Consciousness*[270], écrit en 1980. Dans cet article, Stein propose et applique un modèle d'interprétation qui s'articule en trois phases :

> 1) A phase of incongruity between political status and inter-ethnic group perceptions prior to 1960; 2) a phase of majority-minority group image dissonance in both communities, which spans the 1960's and 1970's; and 3) a phase of gradual and increasing congruity between political status and inter-ethnic group perceptions, which appears to be just (1980) beginning[271].

Caldwell, pour sa part, avait fait paraître en 1977 un article intitulé « Minorités et minorité au Québec »[272] dans lequel il tente de donner un contenu plus précis aussi bien aux notions de « minorité » et « minorités » qu'à la dynamique minorité/majorité dans le contexte québécois. Quant à Jean-Denis Gendron, dans un article[273] publié dans le recueil *Frontières ethniques en devenir*, il propose, lui aussi, une interprétation du contexte politique et culturel qui détermine les relations inter-ethniques au québec. Enfin, pour ce qui est des études sur le contexte global

entourant les relations inter-ethniques, il faut bien sûr citer à nouveau le livre de Clift et McLeod-Arnopoulos[274] qui comporte deux parties principales. La première est un historique plutôt abstrait des rapports anglophones-francophones; la deuxième est un commentaire beaucoup plus concret sur la situation présente, dans lequel les autres ethnies figurent aussi et où les auteurs, rappelons-le, font la critique d'une franco-conformité qui, à leurs yeux, est en train de supplanter l'anglo-conformité d'autrefois.

Nous terminons ce survol des ouvrages qui traitent des relations inter-ethniques vues dans une perspective globale, en mentionnant quatre textes qui ont chacun un caractère particulier. Il s'agit tout d'abord de « Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois »[275], monographie publiée en 1970 par Albert Vedoodt; puis de *Québec-Immigration: Zéro*[276], véritable réquisitoire contre l'attitude des Québécois envers les immigrants, rédigé par un immigrant français en 1971. Quant à Roger Alacoque[277], aussi immigrant en provenance de France, il a écrit un récit attachant et « survolté », sur l'expérience vécue entre 1967 et 1977 par un immigrant français d'âge mûr. Dans ce récit, destiné à des lecteurs français, l'auteur s'emploie à dramatiser les écueils qui attendent l'immigrant français au Québec. Enfin, le dernier de ces quatre textes[278] fut produit tout dernièrement par un jeune géographe qui propose une perspective faisant ressortir la dimension spatiale des relations inter-ethniques.

En ce qui concerne les relations inter-ethniques entre deux collectivités ethniques spécifiques, il y a au moins trois types de relations bi-ethniques qui ont été l'objet d'analyses et de commentaires poussés[279]. Le premier, cela ne surprendra personne, est celui des relations entre francophones et Juifs, le deuxième est la discrimination de la société d'accueil envers les Noirs, et le troisième, assez curieusement, est celui des relations entre les « Anglais » et les francophones dans les Cantons de l'Est.

Effectivement, il existe tout un fonds de travaux sur les relations entre francophones et Juifs au Québec, traitant, pour la plupart, de ce qui est communément appelé « la question de l'antisémitisme du Québec ». Les formes idéologiques de l'antisémitisme furent un des objets d'étude sur lequel se penchèrent certains disciples de Fernand Dumont, père de cette tradition intellectuelle dont le champ de recherche était les idéologies telles qu'exprimées dans les écrits du XIX[e] siècle et les débuts du XX[e] siècle. Nous voulons mentionner spécifiquement trois textes de ce type, soient ceux rédigés par Bélanger[280], Jones[281] et Tremblay[282]. Pour ce qui est des périodes de la dépression et de la guerre, il existe encore très peu de travaux analytiques sur les relations franco-juives, si ce n'est la thèse de Michael Oliver[283]. Cependant, David Rome a produit un recueil massif de documentation dans la série *Clouds in the Thirties*[284] qui comporte 13 sections. Quant à l'époque plus récente, Victor Téboul a fait une analyse des *Mythes et images du Juif au Québec*[285] dans la littérature francophone et, de plus, dans les travaux de Weinfeld[286], il est question de l'antisémitisme tel que perçu par les Juifs.

Passant maintenant au second type de relations inter-ethniques, soit la discrimination envers les Noirs, l'étude de Michel Laferrière[287] en est un exemple particulièrement intéressant. À partir d'études empiriques sur la discrimination dont les Haïtiens et les Jamaïcains sont l'objet, il poursuit des travaux théoriques relativement à la discrimination.

Pour ce qui est maintenant du troisième type de relations inter-ethniques étudié par des chercheurs, soit les relations entre les « Anglais » et les francophones des Cantons de l'Est, rappelons que d'un peuplement initial anglophone (par des loyalistes et des colons anglais) suivi d'un « envahissement » francophone, découlèrent des relations à caractères spécifiques entre les deux ethnies impliquées, relations qui devinrent l'objet d'étude de plusieurs chercheurs. Dans un important ouvrage dont nous avons déjà parlé, Blanchard[288] fait un rapport de ses visites dans l'Est du Québec et des recherches qu'il y effectua vers la fin des années 1930. À la même époque, soit en 1939, Hunter produisit une thèse sur *The French Invasion of the Eastern Townships; a Regional Study*[289]. Plus tard Aileen Ross, qui s'était intéressée à la région depuis 1948[290], y consacre sa thèse de doctorat rédigée à l'Université de Chicago[291], dont elle publie un sommaire en 1954[292]. Dans sa recherche, elle utilise le modèle « invasion et succession ethnique », modèle fort utilisé par les chercheurs de Chicago à cette époque. Son analyse des relations entre les « Anglais » des Cantons de l'est et les nouveaux arrivants francophones, soit, dans les termes de Blanchard, « la marée française », est très révélatrice. Enfin, l'historien Jack Little a examiné, dans une oeuvre plus récente[293], les détails socio-économiques de cette succession, en se concentrant sur la région de Mégantic où la première vague de peuplement avait été surtout écossaise.

Chapitre 7

Autres perspectives méthodologiques sur le fait ethnique au Québec

En plus des analyses centrées sur un aspect spécifique du phénomène ethnique au Québec, que nous avons citées tout au long de ce texte, il existe des travaux qui découlent de diverses autres approches méthodologiques.

Il y a tout d'abord les études qui sont le résultat d'un examen détaillé d'une collectivité en particulier; puis celles qui sont basées sur une approche comparative, impliquant plusieurs ethnies dont certaines dimensions spécifiques sont étudiées. On remarque aussi des travaux caractérisés par un certain intérêt pour le *Contenu* des identités ethniques, et finalement des évaluations du degré de l'« institutional completeness » d'une collectivité. Nous noterons aussi, dans cette section, les bibliographies produites dans le domaine de l'ethnicité au Québec.

Il nous faut cependant mentionner qu'aucune de ces perspectives méthodologiques ne s'est encore imposée au point d'avoir créé une tradition intellectuelle — comme l'a fait, par exemple, la perspective de la « division ethnique du travail » de Hughes — d'où la quasi-absence de dialogue critique ou d'acquis cumulatif. Pourtant, ces initiatives méthodologiques, et ces tentatives vers une compréhension du fait ethnique au Québec représentent, à notre avis, des démarches importantes dont on peut s'inspirer.

Études compréhensives d'une ethnie en particulier

En autant que nous le sachions, il existe peu d'analyses de fond examinant l'expérience globale d'un milieu ethnique du Québec. Nous passerons maintenant en revue celles déjà produites et celles qui sont en préparation.

À notre avis, le travail le mieux réussi sur une ethnie en particulier, et ce surtout en termes de compréhension analytique, demeure celui de Jeremy Boissevain[294] qui, comme nous l'apprend Ramirez[295], est un intellectuel italien résidant à Amsterdam. Préparé pour la Commission Laurendeau-Dunton, *Les Italiens de Montréal* date maintenant de plusieurs années. Pour son analyse, Boissevain s'est beaucoup appuyé sur une thèse que Bayley avait rédigée en 1939, soit: *The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal 1935-1937*[296].

Ramirez, dans sa contribution au numéro 2 de la revue *Questions de culture* de l'Institut québécois de recherche sur la culture, analyse la contribution de Boissevain en fonction du contexte plus global des recherches sur les Italiens de Montréal[297]. Dans ce même article, Ramirez nous apprend d'ailleurs qu'il dirige maintenant un programme de recherche à l'Université de Montréal sur les Italiens de Montréal qui, par son caractère multi-dimensionnel et empirique, aboutira sans doute à une compréhension plus complète et plus détaillée des Italiens de Montréal. Mentionnons que ce programme est le seul en son genre: aucune autre collectivité ethnique québécoise, en autant que nous le sachions, n'est examinée dans cette perspective où l'on vise à obtenir empiriquement des connaissances socio-économiques de l'expérience globale de la collectivité en question[298].

Après l'étude de Boissevain, il faut aussi mentionner le travail d'Alphalhao et Da Rosa sur *Les Portugais du Québec*[299]. Leur recherche, financée par le Secrétariat d'État, fut réalisée dans un certain cadre théorique marxiste et est surtout descriptive (mais accompagnée d'un discours quelque peu apologétique pour les Portugais). Enfin, l'étude sur les Haïtiens, déjà mentionnée à la page 35, est une synthèse quantitative de la présence des Haïtiens au Québec, augmentée de trois courts essais sur les sujets suivants : 1) le racisme envers les Noirs au Québec ; 2) l'intégration des Haïtiens à la société québécoise et 3) le drame des « illégaux ».

Que les seules monographies produites soient sur les Italiens, sur les Portugais et sur les Haïtiens pourrait surprendre. N'y a-t-il pas des études équivalentes sur les Anglo-celtes ou les Juifs du Québec, deux collectivités qui,tout au moins historiquement, ont eu plus de poids au Québec que les Italiens ou les Portugais ? Il y a bien le rapport de Weinfeld sur « Les Juifs de Montréal »[300]. Mais celui-ci avait des objectifs trop précis pour pouvoir être qualifié d'étude exhaustive.

Quant au livre de Clift et McLeod-Arnopoulos, intitulé *Le fait anglais au Québec*[301], il est à la fois trop abstrait et trop fragmentaire pour être compté dans la même catégorie que les analyses de Boissevain et de Alphalhao et Da Rosa. Toutefois, dans le numéro 2 de la revue *Questions de culture* de l'Institut, le lecteur trouvera un article de Jean-Claude Lasry[302] qui (bien que ne pouvant être qualifié de « monographie ») est justement un aperçu global d'une collectivité ethnique, soit celle formée par les Juifs séfarades. Il faut noter ici qu'en plus de ses travaux sur la santé mentale, la mobilité sociale et l'adaptation des juifs séfarades mentionnés dans ce texte, Lasry a aussi produit un texte sur les tensions intra-communautaires qui existent entre les Juifs séfarades et les Juifs ashkénazes de Montréal[303].

À part des travaux de type universitaire, il y a bien sûr, sur une ethnie ou une autre, des textes à caractère plus journalistique. Il existe justement une série d'articles qui donne une bonne idée de la situation globale de certaines collectivités ethniques. Il s'agit de plusieurs articles parus dans *Éducation Québec* entre 1979 et 1981[304] et déjà décrits dans notre première section. Dans ces articles bien documentés, les auteurs font preuve d'une intuition sociologique remarquable. D'un contenu moins substantiel mais plus accessible pour des fins pédagogiques, la série « Profil d'une communauté ethnique de Montréal » préparée par le Conseil scolaire de l'île de Montéal doit aussi être mentionnée. Au moment où ce texte est rédigé, le Conseil a publié une plaquette sur chacune des communautés suivantes: grecque, juive, portugaise, italienne, ukrainienne et chinoise.

Il y a enfin une série de trois études qui peuvent être vues comme formant ensemble une sorte de monographie dont l'objet d'étude est non pas une ethnie québécoise prise globalement mais plutôt un sous-groupe, soit les Écossais de la région de Scotstown, dans les Cantons de l'Est, la plupart descendants d'émigrés de l'Île de Lewis. Il s'agit de la collection *Cultural Retention and Demographic Change : Studies of the Hebridean Scots in the Eastern Townships of Quebec*[305] lancée au Musée de l'homme du Canada et qui renferme trois études, soit d'abord une

histoire sociale par Sharon Bohm Gmelch, intitulée « A Social History of the Quebec Hebridean Scots », deuxièmement, une étude sur la religion et les « Folkways » par Margaret Bennett-Knight, et enfin une étude sur l'identité ethnique et la rétention culturelle rédigée par J.I. Prattis.

Enfin, il existe aussi sur les Anglo-celtes quelques travaux qui tentent de tracer les grandes lignes de l'évolution sociale du milieu anglais québécois au cours des dernières 50 années. Ces tentatives, dont celle de Mallory[306] centrée sur le processus politique, et celle de Caldwell[307], centrée sur les changements d'ordre socio-structurel, sont très brèves.

Perspective comparative

Une des perspectives méthodologiques les plus élémentaires et aussi, à notre avis, la plus productive, est celle de la comparaison. Il y a deux types principaux de perspectives comparatives pouvant être utilisés pour l'étude de la population non-francophone, non-autochtone du Québec. La première consiste à comparer l'expérience des différentes collectivités ethniques à l'intérieur de la population québécoise, et la deuxième compare l'expérience des membres d'une ethnie du Québec ou d'une ville du Québec avec leurs semblables d'une autre province, ou d'une autre ville comme, par exemple Toronto ou New York.

Évidemment ces approches comparatives exigent que le chercheur ait premièrement une perception différenciée de la population non-francophone du Québec et, deuxièmement, les ressources nécessaires pour mener des recherches auprès d'au moins deux collectivités ethniques. À notre avis, ce type de perception n'est plus rare au Québec et il y a des fonds disponibles.

Quant aux auteurs qui ont intégré une perspective comparative à leur approche analytique, Falardeau est le premier nom qui nous vient à l'esprit. Dans leur étude sur les problèmes des immigrants[308], Falardeau et ses collaborateurs furent, à notre avis, les premiers chercheurs à comparer systématiquement les expériences des immigrants au Québec selon leur origine ethnique. Ainsi, pour cette étude, qui porte sur le processus d'adaptation des immigrants au Québec entre 1951 et 1953, ils composèrent un échantillon de 73 personnes de façon à ce qu'y soient représentés plusieurs groupes ethniques soit: les Français, les Allemands, les Britanniques, les Suisses, le Polonais et les Hollandais (les Juifs n'étant pas retenus comme catégorie).

Dans son enquête empirique de 1959[309], Raymond Breton n'avait pas retenu la dimension comparative. Il le fit cependant dans un article[310] publié une année plus tard, en se servant des données qu'il avait récoltées (mais non utilisées) au moment de son étude empirique. En fait, on trouve dans cet article un tableau où les personnes interviewées sont classées selon leur pays d'origine: Italie, Pologne, Iles Britanniques, Europe de l'Ouest, de l'Est et autres. De leur côté, Didier et Bordeleau ont explicitement structuré leur enquête empirique de 1973[311] en fonction d'une

comparaison entre différentes ethnies soient les Italiens, Les Britanniques, les Portugais, les Israéliens, les Polonais et les Hongrois.

Pour terminer cette revue de la recherche faite dans une perspective comparative sur plusieurs ethnies, nous revenons à celle menée par Gavaki[312] sur le développement institutionnel des communautés ethniques de Montréal, sur leur capacité pour l'action concertée et sur l'identité ethnique chez ces populations. En fait, de toutes les enquêtes mentionnées, c'est dans celle de Gavaki que l'hypothèse, selon laquelle les processus qui font l'objet des recherches en question ne se vivent pas de la même façon d'une collectivité ethnique à une autre, est la plus explicite. Dans les études de Gavaki, les collectivités en jeu sont les Grecs, les Italiens, les Juifs, les Hollandais, les Portugais, les Arabes et les Noirs.

Quant à l'autre type de comparaison, celui d'une juxtaposition de l'expérience d'une collectivité ethnique à Montréal et ailleurs, c'est une méthode qui n'a pas encore été utilisée pour l'étude de collectivités ethniques en tant que telles. Toutefois, plusieurs comparaisons de l'expérience d'immigrants à Montréal et à Toronto furent effectuées. Du point de vue méthodologique, la plus élaborée est sans aucun doute celle d'Ossenberg[313]. Celui-ci, dans son article intitulé *The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto*, qui date de 1964, postule qu'en ce qui a trait aux deux villes comparées (soit Montréal et Toronto) les différences (ethniques-culturelles surtout) ont certainement une influence sur le processus d'assimilation. Par la suite, l'auteur, cherchant à caractériser les deux villes, (exercice intéressant en soi...) fait ressortir, en plus d'autres facteurs culturels et structurels, le caractère plus cosmopolite de Montréal. Ensuite, il avance une hypothèse:

> More extensive economic and cultural conflict conditions in Montreal have the consequence of generally lower rate of assimilation than in Toronto[314].

Ossenberg, enfin, à l'aide de six indices d'assimilation et de données récoltées au cours de 478 entrevues (au cours desquelles était utilisé un questionnaire initialement préparé à d'autres fins par le ministère de Citoyenneté et de l'Immigration de l'époque) effectue une analyse comparative dont les résultats s'avèrent peu concluants.

Deux autres études offrent aussi une comparaison de l'expérience des immigrants à Montréal et à Toronto. Il s'agit de deux enquêtes fédérales soit: *Trois ans de vie au Canada*[315] et *Les langues non officielles*[316], qui toutes deux ont fait l'objet de brefs exposés ailleurs dans cet article.

De plus, certaines études comparatives portent sur un phénomène sociologique en particulier. Par exemple, un type de comportement, soit la perception des autres ethnies, fut justement examiné dans cette perspective comparative par Mailhot, Cappon et Berry. Finalement, les travaux entrepris par Weinfeld sur les Juifs de

Toronto et de Montréal[317], ainsi que le programme de recherches comparatives, à l'intérieur duquel s'effectuent les travaux de Waller[318], devraient donner lieu bientôt à des données comparatives relativement aux Juifs.

Étude des institutions, l'identité ethnique et les bibliographies

Raymond Breton est sans aucun doute à l'origine d'un intérêt nouveau au Québec pour les institutions ethniques (vues en termes de l'approche dite « institutionnal completeness »)[319] et pour leur rôle complémentaire au sein des collectivités qu'elles desservent. Au Québec, les deux seules enquêtes empiriques ayant systématiquement incorporé ce type d'intérêt pour les institutions ethniques sont, tout d'abord, celle de l'équipe dirigée par Gavaki[320] à l'Université Concordia et, deuxièmement, celle réalisée par Victor M. Da Rosa et al. sur les associations volontaires des Portugais montréalais[321]. Quant aux travaux des instances gouvernementales, mentionnons que, aussi bien au niveau fédéral (Secrétariat d'État) qu'au niveau provincial (ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration), des listes des associations ethniques ont été produites. De plus, le Secrétariat d'État a fait préparer des rapports sur sept collectivités ethniques de Montréal, dont le but principal était de décrire les buts, les structures et les modes de financement des institutions ethniques[322].

Une perspective plus récente, qui semble être choisie par un nombre croissant de chercheurs intéressés aux collectivités ethniques, est celle centrée sur le *contenu* des identités ethniques. Toutefois, cette perspective étant assez nouvelle, elle a produit encore bien peu de résultats. Il faut mentionner ici qu'en mai 1981, se tenait à Nice, en France, un colloque intitulé l'« Identité culturelle : approches méthodologiques » où il fut justement, entre autres, question du contenu de l'identité culturelle. Des représentants québécois participèrent à ce colloque organisé par le CIRB (Centre international de recherche sur le bilinguisme) de l'Université Laval à Québec et le IDERIC (Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles). Ce colloque est à notre avis, une manifestation de cette perspective nouvelle au Québec[323]. Pour ce qui est des travaux en cours, l'équipe de Gavaki a, en fait, dans ses travaux préliminaires, opérationnalisé le concept d'identité ethnique. Cette opérationnalisation est faite par l'entremise de quatre échelles qui visent quatre composantes analytiques distinctes de cette identité soient la structurelle, la communautaire, la culturelle et l'interpersonnelle. À ces quatre composantes, les chercheurs en ajoutent une cinquième, soit celle relative aux sous-groupes (ou « groupes dérivés ») qui recoupe les autres. D'après l'équipe de Gavaki, l'« identification au groupe dérivé permet de vérifier l'existence et l'importance de l'identification d'ordre structurel, communautaire, culturel et interpersonnel »[324]. Il faut enfin rapporter que trois autres chercheurs[325-327A] — il pourrait y en avoir d'autres — travaillant individuellement au Québec, ont préparé des écrits où le concept de l'identité ethnique est central.

Les identités ethniques, cela est évident, n'existent pas dans un vide. En fait, l'identité propre d'une ethnie existe surtout en fonction d'autres identités, et le concept de « frontières ethniques » (et leur maintien) découlent de cette réalité. Cependant, même si une identité ethnique fait partie d'un système dynamique composé de plusieurs identités, il reste toujours la question du *contenu* de cette identité. Justement, dans sa contribution au numéro 2 de la revue *Questions de culture* de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Lee Drummond propose une méthodologie d'observation qui, tout en reconnaissant l'aspect dynamique et relationnel des identités ethniques, tente de cerner le contenu symbolique de l'identité culturelle dont l'existence et si souvent prise pour acquis mais rarement sondée.

Nous arrivons maintenant à la considération de l'humble mais nécessaire instrument de recherche qu'est la bibliographie. En autant que nous le sachions, il existe quatre bibliographies d'envergure sur le phénomène ethnique au Québec. Au moment où nous rédigeons ce texte, trois d'entre elles, dont deux de caractère démographique, sont déjà publiées. Il s'agit de *La migration au Québec : Synthèse et bilan bibliographique*[328] et de *La population du Québec : bibliographie démographique*[329] qui, pour des raisons longuement élaborées dans cet article, sont pertinentes. Les deux autres bibliographies portent directement sur la question ethnique. Il s'agit, premièrement, de celle de D. Rome, J. Nefsky et P. Obermeir intitulée *Les Juifs du Québec — bibliographie rétrospective annotée*[330], et, deuxièmement, du travail d'O'Donnell, intitulé *English Quebec : An annotated Bibliography*[331] devant paraître prochainement. Le fait que la première de ces quatre bibliographies ne date que de 1978 et que l'une d'entre elles au moment de la rédaction de cet article ne soit même pas encore parue confirme notre observation que l'intérêt pour les études ethniques au Québec ne fait qu'émerger.

Conclusion

Dans cette brève conclusion, nous partageons avec le lecteur quelques réflexions d'ordre général, découlant de l'analyse qui précède. Ces réflexions portent sur le développement du champ d'étude qu'on a convenu de désigner « études ethniques » et sur le processus qui a servi de catalyseur et a déterminé la production intellectuelle dans ce domaine de recherche. Finalement, nous livrerons des constatations se dégageant de l'ensemble de cette production, constatations qui devaient être aptes à générer des hypothèses de recherche.

Comme nous l'avons avancé dans l'introduction, il n'existait pas encore en 1981, au Québec, de tradition intellectuelle dans le domaine des études ethniques. Cependant des traditions ou, au moins, des courants de pensée, se sont déjà développés dans des domaines spécifiques étroitement liés au phénomène ethnique. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de l'immigration (plus spécifiquement son volume, sa nature et son impact) et, jusqu'à un certain point, dans le domaine de la démographie de la population non-francophone. Pour ce qui est du domaine des études historiques et de la recherche sur des milieux ethniques comme tels, ainsi que du domaine des relations inter-ethniques, on y remarque beaucoup de bouillonnement d'idées. Certains chercheurs y font même déjà image de pionnier. Quant à la perspective comparative face aux différentes ethnies, nous avons montré qu'elle n'est encore qu'au stage de tâtonnement, alors que le domaine de l'identité ethnique, lui, reste encore en friche.

Néanmoins, entre ces différents courants intellectuels, il y avait très peu d'échanges d'idées. Les auteurs se connaissant à peine, ne se citaient mutuellement que rarement. S'ils ne sont pas encore conscients du fait qu'ils travaillent dans le même champ d'analyse — l'objet d'étude commun étant seulement en voie d'émergence — ils ne peuvent bien sûr tirer inspiration les uns des autres. Voilà ce qui explique notre affirmation relativement au manque de tradition intellectuelle (tout au moins jusqu'en 1981) en ce qui concerne les études ethniques.

Pourtant, nous sommes au seuil — si on ne l'a pas déjà franchi — de l'actualisation d'une telle tradition : la conjoncture politique y conduit directement et l'apparition des instruments de recherche (comme, par exemple les bibliographies), habituellement associés à l'institutionnalisation d'un champ de recherche, le confirme.

Mais, qu'est-ce qui nous permet de dire que « la conjoncture politique y conduit directement »? Lorsque l'on observe le processus qui a donné lieu à la production intellectuelle existante, on ne peut qu'être frappé par le rôle joué, indirectement, par la conjoncture politique et, directement, par les instances gouvernementales. Ici, on pense par exemple aux travaux de Falardeau, commandités par le ministère de l'Immigration, aux recherches de Mailhot, financées en partie par le ministère de la Défense, aux études patronnées par les commissions Laurendeau-Dunton et Gendron. Nous avons également à l'esprit les nombreuses productions du ministère de l'Immigraton québécois, celles stimulées par le programme multiculturel fédéral, par les programmes de recherche de l'Office et du Conseil de la langue

française, etc. Il faut reconnaître que les universités et les universitaires ont été, à quelques exceptions près, à la remorque des pouvoirs politiques dans ce domaine.

Notons aussi que, au niveau des milieux ethniques en particulier, il y a eu de la recherche amorcée par des intellectuels qui travaillaient en dehors des milieux universitaires ou gouvernementaux. Nous pensons spécifiquement ici, à cause de son envergure exceptionnelle, à la recherche réalisée sur le milieu juif québécois. Donc, généralement, à l'exception peut-être de quelques travaux isolés, rédigés par des non-francophones, les productions intellectuelles réalisées sur le phénomène ethnique au Québec ou autres phénomènes connexes, l'ont été suite à l'initiative d'instances extra-universitaires.

Nous venons de faire une constatation sur le processus conduisant à la production académique au Québec. Le fait que, jusqu'à dernièrement, une bonne part de la recherche découle d'initiatives gouvernementales pose-t-il toutefois un problème? Pas nécessairement, à notre avis. Aurait-il pu en être autrement? Nous n'en savons rien. Toutefois nous sommes convaincus qu'il est important d'en être conscient et de se questioner à ce sujet. Jean-Charles Falardeau, dans un article qu'il produisit en 1953, exprimait déjà des inquiétudes à ce sujet. Après avoir réitéré certains principes inhérents à la recherche scientifique, il parle longuement de la liberté intellectuelle et conclut en disant que « ... dans notre société, il n'y a guère que les universités qui soient en mesure de rencontrer cette exigence »[332].

Pourtant, il fait la distinction entre les recherches menées à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et celles menées par des universitaires à l'instigation des pouvoirs politiques. Envers cette seconde modalité de recherche gouvernementale, il préconise cependant des réserves sérieuses:

> Il faut s'attendre à ce que les administrateurs, presque malgré eux, proposent non seulement le problème de recherche mais en même temps des hypothèses de travail, quelque interprétation *a priori*, sinon des conclusions prématurées qui risquent d'entraver la libre conduite de l'enquête[333].

Appliquant ces postulats à la recherche sur les collectivités ethniques, Falardeau arrive à des conclusions qui auraient dû soulever des questions. Nous mettons en relief trois de ces conclusions, dont la première implique la notion d'intégration nationale:

> Nous n'avons pas à souligner davantage les dangers inhérents à la conception d'intégration nationale, surtout si cette conception doit être élaborée par un gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères[334].

Falardeau pensait, en 1953, à l'intégration nationale canadienne, mais il ne nous en voudrait certainement pas d'appliquer son principe à l'intégration nationale québécoise. Quant à ses deux autres conclusions, elles visent spécifiquement la recherche sur le fait ethnique et l'implication gouvernementale dans ce domaine. Ainsi, il lance un avertissement:

> ...les recherches sur les groupes ethniques et sur les relations inter-ethniques doivent pour être adéquates, pénétrer jusqu'à des profondeurs telles de la vie collective et individuelle qu'aucun gouvernement n'a qualité pour s'y adonner[335].

et il pose même une interdiction:

> ...des enquêtes sur les minorités ethniques sont en dehors du ressort des chercheurs gouvernementaux. Malgré toute leur bonne volonté théorique, ceux-ci ne pourraient se dégager des postulats de la politique administrative établie. Ils demeureraient aveugles devant les faits et, eussent-ils le courage de la clairvoyance, l'appréhension bureaucratique les empêcherait de rendre compte de ce qu'ils ont vu et entendu[336].

Il nous incombe de poursuivre la réflexion entamée par Falardeau et ce surtout à la lumière du fait qu'au Québec, l'intervention des pouvoirs publics dans la recherche sur les collectivités ethniques risque fort de s'accroître. Il est évident que, lorsqu'il s'agit de recherches empiriques, les universitaires et autres intellectuels qui travaillent sans subvention gouvernementale, ont rarement à leur disposition les ressources financières dont ils auraient besoin. Les contraintes dont Falardeau a fait état ne s'appliquent cependant pas au niveau des travaux théoriques et critiques comme par exemple ceux de Breton[337], Juteau-Lee[338], Harney[339] et Piché[340]. Enfin, on pourrait se permettre ici la réflexion que c'est peut-être la prédominance des pouvoirs publics en tant qu'initiateurs, combinée à la quasi-absence des universitaires dans ce rôle, qui explique l'orientation fortement démographique des études effectuées au Québec, et la rareté (jusqu'à tout dernièrement) des analyses s'adressant aux aspects culturels.

Passons maintenant à des constatations de caractère général sur le fait ethnique au Québec, qui se dégagent du contenu même de la production intellectuelle telle que passée en revue tout au long de cet article. La première de ces constatations est qu'il existe une reconnaissance certaine, mais diffuse et imprécise, de la situation particulière qui se présente au Québec. Cette reconnaissance se manifeste dans l'observation, plutôt impressionniste, nous le reconnaissons, que le niveau de rétention culturelle des collectivités ethniques est plus haut au Québec qu'ailleurs[341].

Il se peut, nous l'avons déjà noté, que le phénomène en question ait des origines purement structurelles, c'est-à-dire qu'il soit dû à la présence d'une proportion plus forte d'immigrants. Toutefois, l'explication la plus souvent avancée fait référence au caractère particulier de la situation créée au Québec par la polarisation entre francophones et anglophones au sein de la population d'accueil. Ne réussissant pas à trancher la difficulté du choix entre deux pôles, les collectivités ethniques se replieraient donc sur leurs identités propres. Brédinas-Assimopoulos est un auteur qui a énoncé cette thèse d'une façon très explicite:

> ...La société d'accueil au Québec n'a pas la même puissance assimilatrice que celle des autres provinces du Canada. Ce serait une preuve parmi d'autres, à l'appui de la thèse énoncée dans le cadre théorique, à savoir que dans la situation conflictuelle du Québec, les groupes immigrants ont la possibilité, au sein d'une société qui se veut pluraliste, de sauvegarder plus aisément leur propre langue[342].

Cependant, il faut noter qu'en dépit des tensions déclenchées par la dite polarisation, la ville de Montréal semble susciter chez les membres des collectivités ethniques, un niveau d'identification avec la ville qui est peu commun[343].

Pour ce qui est du haut niveau de rétention culturelle, une autre explication, celle-ci ayant le défaut d'être circulaire, est offerte par certains. D'après cette seconde hypothèse, ce serait la nature cosmopolite de Montréal qui facilite le maintien des identités ethniques.

Ces observations sur la particularité de Montréal n'ont cependant pas encore donné lieu à une conception analytique du processus social d'ensemble, à l'oeuvre dans Montréal. Autrement dit, il y a bien quelques chercheurs qui ont porté une attention spéciale au caractère cosmopolite de Montréal, comme le fait, par exemple Linteau dans sa contribution au numéro 2 de la revue *Questions de culture* de l'Institut québécois de recherche sur la culture, mais à l'exception de Jean-Claude Marsan[344], personne ne semble avoir essayé de saisir la nature du processus social qui, au niveau de l'ensemble de la société montréalaise, produit la particularité notée ci-dessus.

NOTES

(1) Mentionnons tout de suite que nous nous limiterons aux travaux publiés. Toutefois nous tenterons aussi de retracer les thèses de maîtrise et de doctorat pertinentes.

(2) Raymond Breton, « The Structure of relationships Between Ethnic Collectivities », Leo Driedger, *The Canadian Ethnic Mosaic* (Toronto, McLelland and Stewart, 1978):55-73.

(3) Danielle Juteau Lee, « La sociologie des frontières en devenir », Danielle Juteau Lee, *Frontières ethniques en devenir* (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979):3-18.

(4) Jacques Dofny et Marcel Rioux, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, 3, 3(juill.-sept. 1962):290-300.

(5) Victor Piché, « La sociologie des migrations au Québec », *Canadian Studies in Population*, 5(1978):37-53.

(6) Voir à la page 26 de ce texte.

(7) Serge Carlos, Diane Bélanger et Pierrette Petit-Tessier, *Monographie sur l'immigration au Québec*. Centre de sondage, Université de Montréal, 1974, 72p.

(8) Voir à la page 80 de ce texte.

(9) Pour pouvoir parler de « groupe » en sociologie, il faut l'interaction directe entre les membres. Ainsi, à l'instar de Raymond Breton (voir note no 2), plutôt que de « groupes » ethniques, nous parlerons de « collectivités » ethniques.

(10) Allan B. Anderson, *Ethnicity in Canada: Theoretical Perspective*, Toronto, Butterworth, 1980, 334p.

(11) D. Juteau Lee, (voir note no 3).

(12) Yvan Bordeleau, « Pour une conception plus réaliste du processus de l'intégration des immigrants », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 5, 3(nov. 1976):7-12.

(13) Cependant, cette école, ayant produit des études touchant aussi aux collectivités non-francophones, sera de nouveau mentionnée dans cet article.

(14) Stanley Lieberson, *Language and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, John Wiley and sons Inc., 1970, 264p.

(15) Stanley Lieberson, *Linguistic and Ethnic Segregation in Montreal*, Rapport de recherche, Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965.

(16) André Siegfried, *Le Canada, les deux races: problèmes politiques contemporains*, Paris, Librairie Armand Colin, 1906, 415p.

(17) Robert Sellar, *The Tragedy of Quebec: The Expulsion of its Protestant Farmers*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, 122p. (Publié initialement par l'auteur en 1907, à Huntington, Québec).

(18) Canada, Department of Labour, *Royal Commission Appointed to Inquire into the Immigration of Italian Labourers to Montreal, and the Alleged Practices of Employment Agencies*, Ottawa, 1905.

(19) Bruno Ramirez et Michael Del Balso, *The Italians of Montreal: From sojourning to Settlement 1900-1921*, Montréal, Les Éditions du Courant, 1980, 54p.

(20) C.A. Dawson, *Group Settlement, Ethnic Communities in Western Canada*, Toronto, The MacMillan Company of Canada Limited, 1936, 395p.

(21) Everett Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943, 227p.

(22) Horace Miner, *St Denis: A French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939, 299p.

(23) Cinquante ans auparavant, une telle prise de position aurait peut-être changé l'avenir du Canada.

(24) Jeremy Boissevain, *Les Italiens de Montréal: l'adaptation dans une société pluraliste*, Documents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, no 7, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 87p.

(25) Guy Bourassa, *Les relations ethniques dans la vie politique montréalaise*, Coll. « Information Canada » no 10, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 158p.

(26) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre IV, « L'apport culturel des (autres) groupes ethniques », Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1970, 390p.

(27) *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre III, « Le monde du travail », Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 150p.

(28) Cependant, cette nouvelle approche idéologique offre peu de moyens pour bâtir une stratégie politique capable de renouveler une conscience politique canadienne. Enfin, l'auteur est assez convaincu que les Anglo-saxons qui offrent comme planche de salut le concept d'un Canada renouvelé sur des bases binationales, prêchent dans le désert. (Cela fait longtemps, à notre avis, qu'il est trop tard pour le Canada français, et il est probablement trop tard pour le Canada anglais).

(29) *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*, Livre III, « Les groupes ethniques: les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français au Québec », Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1972, 570p.

(30) Le ministre d'État au Développement culturel, *La politique québécoise du développement culturel*, Vol.I (1978):23-30.

(31) Saul Hayes, « Facteurs économiques et sociaux de l'intégration des immigrants », *Service social*, 3, 3(août 1953):119-133.

(32) Naim Kattan, « L'immigrant de langue française et son intégration à la vie canadienne », *Écrits du Canada français*, 25(1969):174-247.

(33) Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, *Le fait anglais au Québec*, Montréal, Éditions libre expression, 1979, 277p.

(34) En fait, aujourd'hui, la moitié à peine du Québec non-francophone est d'origine anglo-saxonne et, lors du recensement de 1971, seulement deux tiers de cette population étaient de langue maternelle anglaise.

(35) *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*, Livre III, « Les groupes ethniques: les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français au Québec », Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1971, 570p.

(36) Mauro Malservisi, *La Contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britanniques au développement du Québec*, Études réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec no E9, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1973, 336p.

(37) Hubert Charbonneau et Robert Maheu, *Les aspects démographiques de la question linguistique*, Études réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec no S-3, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1973, 440p.

(38) René Didier et Yvan Bordeleau, *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec*, Études réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec no E-6, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1973, 485p.

(39) Voir: Ministère de l'Immigration du Québec, *L'Immigration, Rapport annuel, 1968-1969*.

(40) Le ministre d'État au Développement culturel et scientifique, *La politique québécoise du développement culturel*, vol. I, « Perspective d'ensemble: de quelle culture s'agit-il?, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1978, 146p.

(41) Ministère du Développement culturel et scientifique, *Autant de façon d'être Québécois*, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1981, 78p.

(42) Nous en reparlerons à la section « Participation à la vie économique et politique », voir la page 62 de ce texte.

(43) Il est possible que cet excès soit dû au fait que faciliter la participation des membres des collectivités ethniques à l'appareil gouvernemental est un mode d'action immédiatement à la portée des pouvoirs politiques.

(44) Il s'agit des sept articles suivants tous parus dans: *Éducation-Québec*: Luc Chartrand et Claude Marcil, « L'école juive à l'heure du Québec », 10, 1(sept. 1979):18-23; Luc Chartrand, « La troisième Chine, la nôtre », 10, 3(nov.-déc. 1979):26-30; Luc Chartrand, « L'éducation nationale française », 10, 5(mars 1980):21-23; Claude Marcil, « Les Portugais au Québec », 11, 2(oct. 1980):18-23; Claude Marcil, « La communauté grecque au Québec » 11, 6(janv.-fév. 1981):26-31; Claude Marcil, « Les communautés noires au Québec », 11, 6(av. 1981):18-26; Claude Marcil, « La communauté indo-chinoise du Québec, un certain sourire », 11, 8(juin 1981):26-29.

(45) Québec, Ministère de l'Immigration et ministère de l'Éducation, *Vivre, grandir, partager: guide à l'intention des enseignants*, Québec, 4ème trimestre 1980, 22p.

(46) Gary Caldwell, *Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix: évolution socio-démographique*, Coll. « Dossiers du Conseil de la langue française, Études et recherches » no 6, 4, Québec, 1980, 121p.

(47) La version anglaise de cette série intitulée « Générations » est publiée en collaboration avec la maison McLelland and Stewart de Toronto, et la version française avec celle du Cercle du Livre de France de Montréal. Les études en question sont les suivantes :
a) Grace M. Anderson et David Higgs, *A Future to Inherit : the Portuguese Communities of Canada/L'héritage du futur : les communautés portugaises au Canada*, 1976, 202p.
b) Henry Radecki, *A Member of a Distinguished Family : The Polish Group in Canada/Un membre d'une famille distinguée : les communautés polonaises du Canada*, 1976, 240p.
c) W. Stanford Reid, *The Scottish Tradition in Canada/La tradition écossaise au Canada*, 1980, 402p.
d) Ken Adachi, *The Enemy that never was : A History of the Japanese Canadians*, 1976, 456p. (Prochainement disponible en français).
e) Basia Abu-Laban, *An Olive Branch on the Family Tree : The Arabs in Canada*, 1980, 259p. (Bientôt disponible en français).
f) Peter D. Chimbos, *The Canadian Odyssey : the Greek Experience in Canada*. (Bientôt disponible en français).
g) Gulbrand Loken, *From Fjord to Frontier : A History of the Norwegians in Canada/A la conquête du nouveau monde*, 1980, 264p.

(48) Johan A. Alpalhao et Victor M.P. Da Rosa, *Les Portugais du Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1979, 320p.

(49) Archives publiques du Canada, *Guide des sources d'archives sur les Juifs canadiens*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1978.

(50) K.G. O'Bryan, J. Reitz et O. Kuplowsky, *Les langues non-officielles. Étude sur le multiculturalisme au Canada*, Étude réalisée pour le Département du Secrétariat d'État, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1974, 294p.

(51) Voir les études réalisées par le groupe AQEM (Anglo Québec en Mutation) dont on parle plus loin dans ce texte, soit aux pages 43 et 50.

(52) *Le Conseil des minorités du Québec* (CMQ) travaille à la réalisation d'un « Almanach » sur la démographie de la population non-francophone du Québec, et sur ses institutions dont un chapitre sur l'éducation est déjà publié : « Éducation », Conseil des minorités du Québec, *Working Papers on Quebec Minorities, and their Institutions*, Montréal, Conseil des Minorités du Québec, publié pour une conférence de presse tenue le 17 mars 1981, 84p.

(53) « Participation-Québec » et « Positive Action ». Tous deux bénéficiaires de l'aide financière du Secrétariat d'État, sont à l'origine de plusieurs textes, dont : Peter Duffield, *A Report on the Cultural Survival of the Anglophone Minority in Quebec*, Montréal, Positive Action, 1980, et Jane Pycock et Lise Legault, *La sous-représentation des minorités dans la fonction publique du Québec : Rapport sur les causes et les solutions*, Montréal, Participation-Québec, mars 1980.

(54) Howard Brotz, « Multiculturalism in Canada : A Muddle », *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, 6, (hiv. 1980) :41-46.

(55) Il est question ici du volume 3 du Rapport Gendron.

(55A) Fernand Harvey, *Le Québec et les immigrants. De l'extériorité à l'intériorité*, Coll. « Identité et changements culturels », Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (à paraître en 1983).

(56) J.P. Fugère, « Le fait néo-canadien dans la vie montréalaise et dans la vie canadienne », *L'Action nationale*, 25, 5(mai 1945) :354-365 ; 6(juin 1945) :445-458.

(57) D. Beaudin, « Le Canada français et l'immigration », *L'Action nationale* (mars 1948):161-165.

(58) François-Albert Angers, « Toujours le problème de l'immigration », *L'Actualité économique*, 27, 1(av.-juin 1951):136-143.

(59) René Gauthier, *Les Néo-Canadiens : problème humain - problème chrétien*, Montréal, L'Oeuvre des tracts no 377, mars 1951.

(60) René Gauthier, *Intégration culturelle et scolaire de l'immigrant au Québec*, Ministère de l'Immigration du Québec, 1965.

(61) J. C. Falardeau, J. Hodgson et R. Comtois, *Étude sur les problèmes des immigrants*, Québec, Université Laval, Faculté des Sciences sociales, 1954.

(62) Raymond Breton, *La situation des immigrants à Montréal*, Montréal, le Groupe des recherches sociales Inc., 1959.

(63) Rosaire Morin, *L'Immigration au Canada*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1966, 172p.

(64) Richard Arès, « L'Immigration et l'avenir du français au Canada », *L'Action nationale*, 59, 3(nov. 1969):209-227.

(65) Richard Arès, « Évolution démographique et immigration au Québec », *Relations*, 38, 439(juill. 1978):205-209.

(66) Ibid., p. 208.

(67) André Patry, *Les immigrants et le Québec*, ministère de l'Immigration du Québec, 1970.

(68) Ministère de l'Immigration du Québec.
a) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 1 (1973).
b) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 2 (1974).
c) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 3 (1975).
d) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 4 (1976).
e) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 5 (1977).
f) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 6 (1978).
g) *L'Immigration au Québec/Bulletin statistique annuel*, Vol. 7 (1979).

(69) Ministère de l'Immigration du Québec.
a) *L'Immigration au Québec/Bulletin spécial no 1. Annexe au bulletin statistique avauel (1973).*
b) *Québec : immigration-langue 1968-1973*, bulletin spécial no 2.
c) *L'immigration au Québec - catégorie réglementaire d'admission, 1968-1974*, bulletin spécial no 3.
d) *Québec : Immigration-langue 1969-1974*, bulletin spécial no 4.
e) *L'immigration au Québec - Travailleurs immigrants, 1968-1975*, bulletin spécial no 5.

(70) Il est question de certaines de ces études aux pages 42, 60 et 61 de ce texte.

(71) Simon Balkin, *Through Narrow Gates: A Review of Jewish Immigration, Colonization, and Immigrant Aid Work in Canada (1840-1940)*, Montréal, Canadian Jewish Congress, 1966.

(72) Joseph Kage, *Studies and Documents on Immigration and Integration in Canada*, Montréal, JIAS (Jewish Immigrant Aid Services), 1966.

(73) Joseph Kage, *A Brief Account of the Admission of Jewish Immigrants from North Africa*, Montréal, JIAS, 1974.

(74) G. Berman, D.M. Nahmiash et C.H. Osmer, *A Profile of Moroccan Jewish Immigration in Montreal, 1957-1967*, Montréal, McGill University School of Social Work, 1970, VI, 123p.

(75) Paula Jean Draper, « The Accidental Immigrants: Canada and the Interned Refugees », Part 1, *Canadian Jewish Historical Society Journal*, 2 1(print. 1978):1-38; 2(aut. 1978):80-112.

(76) Voir la bibliographie O'Donnell mentionnée à la dernière page de la section VII de cet article.

(77) Constantina (Nadia) Bredinas-Assimopoulos, *Relation entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants. Les Grecs de Montréal*, thèse de Ph.D. (sociologie), Université de Montréal, 1975, 743p.

(78) J.A. Alpalhao et V.M.P. Da Rosa (voir note no 48).

(79) Paul Dejean, *Les Haitiens du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, 190p.

(80) *Néo-Canadiens: problème humain - problème chrétien*, Montréal, L'Oeuvre des tracts no 377, Mars 1951.

(81) Soit les enquêtes de Falardeau et de Breton citées à la page 32, dans la section précédente.

(82) René Gauthier, *op. cit.*, p. 10.

(83) Ibid, p. 15.

(84) René Gauthier, *Intégration culturelle et scolaire de l'immigrant au Québec*, Québec, ministère de l'Immigration, 1965.

(85) Le même ministère a aussi commandité une étude semblable sur les immigrants retrouvés à Toronto, étude qui avait été confiée à l'École de Service social de l'Université de Toronto.

(86) Raymond Breton, *La situation des immigrants à Montréal*, Montréal, le Groupe des recherches sociales Inc., 1959.

(87) Richard Ossenberg, « The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 1, 4(nov. 1964):202-215.

(88) *Canada, Trois ans de vie au Canada*, Ottawa, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1974 (Tome 4, étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada).

(89) R. Didier et Y. Bordeleau, (voir note no 38).

(90) Voir à la page 42 de ce texte (Ouellet et al).

(91) Paul Cappon fait une critique de cette étude dans: *Conflit entre les néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1974.

(92) Il faut cependant noter que, dans une autre étude de Raymond Breton et Maurice Pinard, intitulée « Group Formation Among Immigrants: Context and Processes », *Canadian Journal of Economic and Political Science*, 26, 3(août 1960):465-477, pour laquelle les auteurs ont vraisemblablement utilisé les mêmes données, il y a des résultats selon les collectivités ethniques.

(93) Victor Piché, « La sociologie des migrations au Québec », *Canadian Studies in Populations*, 5(1978):37-53.

(94) Mario Polèse et Danielle Bédard, *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission, et potentiel d'intégration 1968-1974*, Coll. « Études et documents » no 1, Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 23p.

(95) Ibid., p. 5.

(96) Normand Ouellet et al., *L'immigration et le marché du travail: une évaluation du processus de sélection et d'intégration des immigrants au Québec, 1968-1975*, Coll. « Études et documents » no 64, Québec, ministère de l'Immigration, 1978.

(97) Pour les deux publications issues de ce projet, voir les notes no 96 (Normand Ouellet et al.) et no 226 (Marc Termote et al.).

(98) Nadia Bredimas-Assimpoulos, « Intégration civique sans acculturation Les Grecs à Montréal », *Sociologie et sociétés*, 7, 2(1975):129-143.

(99) Constantina (Nadia) Bredimas-Assimopoulos, *Relation entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants: Les Grecs de Montréal*, Thèse de Ph.D. (sociologie), Université de Montréal, 1975.

(100) Efrosini Gavaki, *The Integration of Greeks in Canada*, San Francisco (Californie), R. and E. Research Associates, 1977, 117p.

(101) Yvan Bordeleau, « Pour une conception plus réaliste du processus de l'intégration des immigrants », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 5, 3(nov. 1976): 9.

(101A) Jean-Louis Grosmaire, *L'immigration française au Québec: essai de géographie sociale*, Thèse de Ph.D. (géographie), Université de Montréal, 1981.

(102) Fernand Larouche, « L'immigrant dans une ville minière: une étude de l'interaction », *Recherches sociographiques*, 14, 2(1973):203-228.

(103) Gary Caldwell, *Those Who Stayed: How They Managed, interviews with 110 of the AQEM Out-Migration Study Sample (N = 975), who stayed in Quebec*, Lennoxville (Québec), AQEM, Fév. 1981, 38p.

(104) Naim Kattan, *L'immigrant de langue française et son intégration à la vie canadienne*, Rapport de recherche présenté à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Canada, 1967; Publié dans *Écrits du Canada français*, 25(1969):173-247.

(105) Judith Seidel, *The Development and Social adjustment of the Jewish Community in Montreal*, Thèse de M.A. Université McGill, 1940.

(106) Joseph Kage, *Studies and Documents on Immigration and Integration in Canada*, Montréal, JIAS, (mai 1962-janv. 1966).

(107) G. Duce, *Processus d'intégration des immigrants dans la région montréalaise*, Thèse de Ph.D. (sociologie), Université de Montréal, 1977.

(108) Dont il fut question à la page 43 de ce texte.

(109) E. Gavaki, (voir note no 108).

(110) Efrosini Gavaki, « The Greek Family in Canada: Continuity and Change, and the Process of adjustment », *International Journal of Sociology of the Family*, 9, 1(janv.-juin 1979):1-16.

(111) Joseph Kage, « The North African Jews Immigrants in Montreal », *Studies and documents on Immigration and Integration in Canada*, Montréal, JIAS (1968):1-4.

(112) Huguette Batshaw et Beverly Lowe, *The Integration of Moroccan Jewish Immigrants in Montreal 1964-1970*, Thèse de M.A. (service social), Université McGill, 1971.

(113) W.W. Eaton et J.C. Lasry, « Mental Health and Occupational Mobility in a Group of Immigrants », *Social Science and Medecine*, 12, 1(1978):53-58.

(114) Jean-Claude Lasry et John J. Sigal, *Effets combinés de la durée de séjour, du revenu personnel, de l'âge et de l'éducation sur la santé mentale d'un groupe d'immigrants*, Communication présentée au 18e Congrès de l'Association internationale de psychologie appliquée, juill. 1974.

(115) Jean-Claude Lasry et John J. Sigal, *Durée de séjour au pays et santé mentale d'un groupe d'immigrants*, Seconde conférence de la « International Association for Cross-Cultural Psychology », Pays-Bas, 1975.

(116) S.W. Mahchur, *The Economic and Social Adjustment of Slavic Immigrants in Canada with Special Reference to the Ukrainian in Montreal*, Thèse de M.A., Université McGill, 1935.

(117) Judith Gellert, *The Social Adjustment of Hungarian Refugees in Montreal*, Thèse de M.A., Université McGill, 1964.

(118) Yvan Corbeil, L. Laurent-Boyer et M. Richard, *L'oeuvre des réfugiés hongrois et l'adaptation d'un groupe de réfugiés hongrois*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1960.

(119) Mary Davidson, *The Social Adjustment of British Immigrant Families in Verdun and Pointe-Saint-Charles*, Thèse de M.A. (sociologie), Université McGill, 1933.

(120) Gilles Dupont, *Adaptation des immigrés français à Montréal*, Thèse de M.A. (service social), Université de Montréal, 1956.

(121) Merlaine Brutus, *Adaptation de l'enfant haïtien à Montréal, étude réalisée auprès de 27 familles haïtiennes à Montréal*, Thèse de M.A. (sociologie), Université de Montréal, 1970.

(122) Nicole Dedobbeleer, *Un groupe d'immigrants belges face aux organismes qui s'occupent du bien-être et de l'intégration des immigrants dans la région montréalaise, étude des connaissances et des attitudes de quarante-et-un immigrants belges à l'égard des organismes qui s'occupent du bien-être et de l'intégration des immigrants, et analyse de l'utilisation faite des services de ces organismes*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1970.

(123) Karin Hardt-Dhatt, *Étude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois*, Coll. du Centre international de recherche sur le bilinguisme no B-57, Québec, Université Laval, 1976, 118p.

(124) Ban Seng Hoe, « FolkTales and Social Structure: The Case of the Chinese in Montreal », *Canadian Folklore canadien*, 1, 1-2(1979):25-35.

(125) Voir H. Charbonneau et R. Maheu, *Les aspects démographiques...* dont il fut question aux pages 24 et 25 de ce texte.

(126) Robert Maheu, « La réforme québécoise du système d'enregistrement des statistiques du mouvement de la population », *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3, 4(1974):1-5.

(127) Gary Caldwell, *A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec: 1921-1971*, coll. du Centre international de recherche sur le bilinguisme no B-51, Québec, Université Laval, 1974, 175p.

(128) Harold Firestone, *Trends in the Population Structure of the Sherbrooke Subregion*, Thèse de M.A. (demographie), Université McGill, 1943.

(129) Raoul Blanchard, *Le centre du Canada français - « Province de Québec »*, Montréal, Libraire Beauchemin limitée, 1947, 577p. (voir p. 359).

(130) Laurent Roy, *La mortalité selon la cause de décès et l'origine ethnique au Québec, 1951, 1961, 1971*, Gouvernement du Québec, ministère des Affaires sociales, Registre de la population, Données et Analyses 4, 1975, 78p.

(131) Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, *La situation démolinguistique au Canada: Évolution passée et prospective*, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1980, 391p.

(132) Ibid., p. 110.

(133) Yolande Lavoie, *L'immigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1979, 57p.

(134) Gilles Paquet, « L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910: prises de vue quantitatives », *Recherches sociographiques*, 5, 3(1964):319-371.

(135) R. Sellar, (voir note no 17).

(136) R. Blanchard, *Le centre du Canada français...* (voir note no 129).

(137) Voir le chapitre intitulé « The Fatal Hemorrhage », Richard J. Joy, *Languages in Conflict* (Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1972).

(138) Robert Maheu, *Les francophones du Canada: 1941-1991*, Montréal, Éditions Parti pris, 1970.

(139) H. Charbonneau et R. Maheu, (voir note no 37).

(140) G. Caldwell, (voir note no 127).

(141) Marc Termote, « Le bilan migratoire du Québec 19511977 - L'évolution récente située dans une perspective à long terme », *La situation démolinguistique au Québec et la Charte de la langue française*, coll. « Documentation du Conseil de la langue française » no 5 (Québec, 1980):13-39.

(142) R. Lachapelle et J. Henripin, (voir note no 131).

(143) Ce fut le cas de Charbonneau et Maheu.

(144) George Kantrowitz, *A Study on the Attitude of Quebec Anglophone Students Towards their Future Plans Regarding Education and Residence*, Montréal, Allied Jewish Community Services, aut. 1978.

(145) Gary Caldwell, *Out-Migration of 1971 English Mother-Tongue High-School Leavers from Quebec 1971-1976*, Lennoxville (Québec), AQEM, Mars 1978, 60p.

(146) Gary Caldwell, *Out-Migration of 1971 English Mother-Tongue High-School Leavers from Quebec 1971-1979*, Lennoxville (Québec), AQEM, Déc., 1980, 40p.

(147) Uli Locher, « L'exode des anglophones de Montréal: nouvelles données et nouvelles interprétations », ACSALF, *La transformation du pouvoir au Québec* (Laval, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin,1980):241-252.

(148) Morton Weinfeld et William Eaton, *The Jewish Community of Montreal: Survey Report*, Montréal, Jewish Community Research Institute of Montreal, 1979, 86p.

(149) Mario Polèse, C. Hamel et A. Boily, *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques: Montréal 1971*, IRNS, Coll. « Études et documents » no 12, ministère de l'Immigration du Québec, Mai 1978.

(150) Stanley Lieberson, *Linguistic and Ethnic Segregation in Montreal*, Étude préparée pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1965, 45p.

(151) Pierre Bruneau et Jacques Roy, *Analyse spatio-temporelle de la mobilité résidentielle des groupes ethniques dans la zone métropolitaine de Montréal 1931-1971*, Rimouski, Université du Québec, Module de géographie, 1981.

(152) Jacques Légaré, « La population juive de Montréal est-elle victime d'une ségrégation qu'elle se serait elle-même imposée? », *Recherches sociographiques*, 6, 3(1965):311-326.

(153) Gary Caldwell, *Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix: évolution socio-démographique*, Coll. « Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches » no 4, Québec, 1980, 121p.

(154) Gilles Deschamps, Cartes non publiées, disponibles au ministère de l'Immigration du Québec.

(155) A ce propos, justement, dans leur étude intitulée « Les aspects démographiques de la question linguistique », Charbonneau et Maheu concluent « ...L'intervention la plus accessible porterait donc sur les transferts linguistiques. » (page 303).

(156) Robert Maheu, *Les francophones du Canada: 1941-1991*, Ottawa, Éditions Parti pris, 1970.

(157) Voir Richard Joy, *Languages in Conflict* à la page 49 de ce texte.

(158) Richard Arès, « Les transferts linguistiques à Montréal: I - Les données générales de la question », *Relations*, 35, 408(1975):158-160.

(159) Richard Arès, « Les transferts linguistiques à Montréal: II - Analyse des comportements des divers groupes », *Relations*, 35, 409(1975):316-318.

(160) Richard Arès, « Les transferts linguistiques à Montréal: III - Le cas des groupes portugais, hongrois, ukrainiens, chinois et espagnols », *Relations*, 36, 412(1976):13-16.

(161) Hubert Charbonneau, Jacques Henripin et Jacques Légaré, « Avenir démographique des francophones à Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates », *Revue de géographie de Montréal*, 24,2(1970).

(162) Hubert Charbonneau et Robert Maheu, (voir note no 37).

(163) Voir à ce sujet la section « L'ethnie-langue : transferts », Louis Duchesne, *La population du Québec : Bibliographie démographique*, p. 182.

(164) Le lecteur devrait consulter la bibliographie de Duchesne que nous venons de mentionner où la liste des travaux de Charles Castonguay remplit deux pages complètes.

(165) Charles Castonguay, « Opportunities for the Study of Language Transfer in the 1971 Census », Paul Lamy, *Language Maintenance and Language Shift in Canada : New Dimensions in the Use of Census Language Data* (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1977) 63-73.

(166) Charles Castonguay, « Le mécanisme du transfert linguistique », *Cahiers québécois de démographie*, 6, 3(1977):137-156.

(167) Charles Castonguay, « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, 17, 3(1976):341-351.

(168) R. Lachapelle et J. Henripin, *La situation démolinguistique*... (voir note no 130).

(169) Mireille Baillargeon et Claire Benjamin, *Les futurs linguistiques possibles de la région de Montréal en 2001*, Québec, Direction de la recherche du ministère de l'Immigration, 1981, 285p.

(170) R. Didier et Y. Bordeleau, *Le processus des choix linguistiques*... (voir note no 38).

(171) Voir Richard Arès à la page 52 de ce texte.

(172) Paul Lamy, *Language Maintenance and Language Shifts in Canada : New Dimensions in the Use of Census Language Date*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1977, 113p.

(173) Robert Maheu, « Les transferts linguistiques au Québec entre 1975 et 1977 », *Cahiers québécois de démographie*, 7, 3, numéro spécial (1978):109-131.

(174) Voir les descripteurs « Démographie scolaire » dans Louis Duchesne, Conrad Sabourin et Suzanne Messier, *La population du Québec : Bibliographie démographique*, coll. « Documentation du Conseil de la langue française » no 2, Gouvernement du Québec, 1980.

(175) Claude St-Germain, *La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79*, Gouvernement du Québec, Coll. « Dossiers du Conseil de la langue française, études et recherches » no 3, 1980, 117p.

(176) Colette Carisse, *Orientations culturelles des conjoints dans les mariages bi-ethniques*, Rapport de recherche soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Montréal, janv. 1966.

(177) Louis Duchesne, « L'exogamie et les transferts linguistiques au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 7, 1(1978):3-29.

(178) Charles Castonguay, *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Publication no B-97, 1981, 101p.

(179) Louis Rosenberg. *Population Characteristics (Ethnic Pattern, Conjugal condition, Jewish Origin and Jewish Religion, Place of Birth, Size of Family, Language and Mother-tongue, Higher Education and School Attendance) of the Jewish Community of Montreal*. Coll. « Canadian Jewish Population Studies » no 6. Montréal, Canadian Jewish Congress, 1956. 58p.

(180) Pour un inventaire de ses nombreux travaux, voir la bibliographie sur les Juifs de Montréal préparée par l'Institut québécois de recherche sur la culture. (Voir note no 330).

(181) Robert Choinière. *Évolution de la population juive au Québec de 1931 à 1971*. Thèse de M.Sc., Université de Montréal, 1980.

(182) Louis Rosenberg. « Intermarriage in Canada », Werner J. Cahnman, *Intermarriage and Jewish Life - A Symposium* (New York, Herzel Press and Jewish Reconstructionist Press, 1963):57-82.

(183) Jean-Claude Lasry. « Intermariages dans la communauté juive de Montréal 1962-1972 », *Présence*, 8 (sept. 1974):15.

(184) Jean-Claude Lasry et Evelyn Bloomfield-Schaeter. « Jewish intermarriage in Montreal 1961-72 », *Jewish Social Studies*, 37, 3(été 1975):267-278.

(185) Jacques Légaré. (voir note no 152).

(186) M. Weinfeld et W. Eaton. *The Jewish Community*... (voir note no 148).

(187) Louis Duchesne. « Portrait démolinguistique des Italo-Québécois », *Cahiers québécois de démographie*, 7 3(déc. 1978).

(188) Michel Paillé. « Quelques caractéristiques démolinguistiques des Québécois de langue maternelle grecque », *Cahiers québécois de démographie*, 10, 2(août 1981). Communication présentée au 49e congrès de l'ACFAS, section de démographie, mai 1981.

(189) Constantina (Nadia) Brédimas-Assimopoulos. *Relation entre mobilité*... (voir note no 99).

(190) R. Sellar. (voir note no 17).

(191) R. Blanchard. *Le Centre du Canada français*... (voir note no 129).

(192) H. Firestone. (voir note no 128).

(193) G. Caldwell. *Le Québec anglophone hors de*... (voir note no 153).

(194) Guy Rocher. « La recherche sur les occupations et la stratification sociale », *Recherches sociographiques*, 1-2(janv.-août 1962):173-184.

(195) W.J. Roy. *The French-English Division of Labour in the province of Quebec*. Thèse de M.A., Université McGill, 1935.

(196) F.E. Jones. *Work Organization in the Structural Steel Industry: A study of Industrial Organization and the Ethnic Relations Among Structural Steel workers*. Thèse de M.A., Université McGill, 1950.

(197) Douglas Rennie. *The Ethnic Division of Labour in Montreal*. Thèse de maîtrise (sociologie), Université McGill, 1963.

(198) Terry Copp. *The Anatomy of Poverty. The Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929*. Toronto, McClelland Stewart Limited, 1974. 129p.

(199) Ibid., p. 9.

(200) a) H.C. Pentland, « The Lachine Strike », *Canadian Historical Review* (sept. 1948).
b) H.C. Pentland, *Labor and the Developpement of Industrial Capitalism*, Thèse de Ph.D., Université de Toronto, 1960.

(201) a) G.R.C. Keep, *The Irish Migration to Montreal, 1847-1867. From Famine to Confederation*, Thèse de M.A. (histoire), Université McGill, 1956.
b) G.R.C. Keep, « Irish Adjustment in Montreal, 1847-1867 », *Canadian Historical Review*, 31, 1(mars 1950):39-46.

(202) Susan Cross, *The Irish in Montreal, 1867-1897*, Thèse de M.A.(histoire), Université McGill, 1967.

(203) R. Harney, « Men without Women: Italian Migrants in Canada, 1885-1930 », B. Caroli et al., *The Italian Immigrant Woman in North America* (Toronto, Multicultural History society, 1978).

(204) Voir Ramirez à la page 22 de ce texte.

(205) Voir à ce sujet les commentaires sur les ouvriers migrants italiens à la page 22 de ce texte.

(206) L.S. Channel, *History of Compton County*, Belleville (Ontario), Mika 1975. (Première édition en 1896).

(207) Denise Helly, *La promotion d'un secteur de service à Montréal : les buanderies chinoises (1877-1923)*, Rapport de recherche non publié, financé par le ministère fédéral de l'Immigration - Section développement de l'emploi, Montréal, 1981.

(208) David Lee, « La Gaspésie 1760-1867 », *Lieux historiques canadiens* no 23, Ottawa, Parcs Canada, 1980.

(209) Roger Clark, *In Them Days: The Break-down of a Traditionnal Fishing Economy in an English Village in the Gaspé Coast*, Thèse de Ph.D. (géographie), Université McGill, 1972.

(210) Yves Bled, *La condition des domestiques antillaises à Montréal, 1965*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1965.

(211) Sheila Arnopoulos, « The Immigrants Dilemma », *The Montreal Star* (nov. 1968). (Série d'articles).

(212) Naomi Moldofsky, *The Economic Adjustment of NorthAfrican Jewish Immigrants in Montréal*, Thèse de Ph.D., Université McGill, 1968.

(213) Jean-Claude Lasry, « Mobilité occupationnelle chez les immigrants d'Afrique du Nord », *Revue internationale de psychologie appliquée*, 29, 1-2 (1980):17-30.

(214) Rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Gouvernement canadien, Livre III, *Le monde du travail*, p. 23.

(215) Notamment par Marcel Rioux dans *La Question du Québec*, Paris, Éditions Seghers, 1969.

(216) Jac-André Boulet, *L'évolution des disparités linguistiques et revenus du travail dans la zone métropolitaine de Montréal de 1961 à 1977*, Conseil économique du Canada, Document no 127, 1979, 61p.

(217) Paul Bernard et al., *L'évolution de la situation des francophones et des non-francophones au Québec, 1971-1978*, Montréal, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1980.

(218) Calvin Veltman et Jac-André Boulet, *L'incidence de la mobilité linguistique sur la situation économique et le rang social des travailleurs montréalais en 1971*, Montréal, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1980, 61p.

(219) Robert Lacroix et François Vaillancourt, *Attributs linguistiques et disparités de revenu au sein de la main-d'oeuvre hautement qualifiée du Québec*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1980, 197p.

(220) Jac-André Boulet, *op. cit.*, p. 7.

(221) N.H.W. David et M.L. Gupta, *Labour Force Characteristics of Post-War Immigrants and Native-Born Canadians, 1956-1967*, Coll. « Special Labour Force Studies » no 6, Canada, Dominion Bureau of Statistics, Special Manpower Studies and Consultation division, sept. 1968.

(222) *Trois ans de vie au Canada*, (voir note no 88).

(223) Normand Ouellet, Suzanne Turgeon et Agnès Lê Minh, *L'immigration et le marché du travail : une évaluation du processus de sélection et d'intégration des immigrants au Québec, 1968-1975*, Coll. « Études et documents » no 4, Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 85p.

(224) Normand Proulx *La répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec*, Coll. « Études et documents » no 8, Québec, ministère de l'Immigration, 1979, 154p.

(225) Mario Polèse, Agnès Lê Minh et Jean-Claude Thibodeau, *L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975*, Coll. « Études et documents » no 3, Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 105p.

(226) Marc Termote, Georges Mathews et Hadj Benyahia, *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*, Coll. « Études et documents » no 5, Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 60p.

(227) Georges Mathews, *L'impact de l'immigration sur le marché du logement dans la région métropolitaine de Montréal de 1961 à 1981*, Coll. « Études et documents » no 6, Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 24p.

(228) Ibid., p.24.

(229) Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1971, deux tomes, 639p.

(230) Tom R. Naylor, *The History of Canadian Business 1867-1914*, Vol. I: *The Banks and Finance Capital*, 296 p.; Vol. II: *Industrial Development*, 357p., Toronto, James Lorimer and Company, 1975.

(231) Pour plus de détails sur les études historiques concernant la bourgeoisie industrielle, voir Fernand Harvey et Gilles Houle, *Les classes sociales au Canada et au Québec. Bibliographie annotée*, Coll. « Études sur le Québec » no II, Institut supérieur des sciences humaines, Québec, Université Laval, 1979, 282p.

(232) Peter C. Newman, *Flame of Power*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1959, 257p.

(233) E. Hughes, *French Canada in Transition*, (voir note no 21).

(234) S. Jamieson, *French and English in the Institutional Structure of the Province of Quebec*, Thèse de M.A., Université McGill, 1938.

(235) Commission Laurendeau-Dunton, Livre III, partie 2.

(236) André Raynauld, *La propriété des entreprises du Québec : les années 60*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

(237) Arnauld Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979, 322p.

(238) Louis Rosenberg, « How Montreal Jews Earn a Livelihood », *Canadian Jewish Chronicle* (27 déc. 1935):7, 14.

(239) Louis Rosenberg, « Montreal Jews in the Professions », *Canadian Jewish Chronicle* (3 janv. 1936):5, 16.

(240) Louis Rosenberg, « Montreal Jews in Industry », *Canadian Jewish Chronicle* (17 janv. 1936):7, 14.

(241) Louis Rosenberg, *Canada's Jews: A Social and Economic Study in the Jews in Canada*, Montreal Bureau of Social and Economic Research, Canadian Jewish Congress, 1939, xxix, 418p.

(242) Evelyn Dumas, *Dans le sommeil de nos os*, Montréal, Leméac, 1971, 170p.

(243) Morton Weinfeld, *The Ethnic Sub-Economy: Explication and Analysis of a Case-Study of the Jews of Montreal*, Département de sociologie, Université McGill, 1981.

(244) G. Bourassa, (voir note no 25).

(245) John Meisel et Vincent Lemieux, « Le biculturalisme dans les organisations volontaires », Projet de recherche réalisé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1972, 354p.

(246) G. Lapointe, *Essais sur la Fonction publique québécoise*, Document de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme no 12, Ottawa, 1971.

(247) Denis Turgeon, *Répartition des employés à l'intérieur des ministères québécois selon l'origine ethnique*, Montréal, Commission Gendron, document no 279/E, 1972.

(248) Ministère du Développement culturel et scientifique du Québec, *Autant de façons d'être Québécois...* (voir note no 41).

(249) D. Clift et S. McLeod-Arnopoulos, *Le fait anglais...* (voir note no 33).

(250) S. Jamieson, (voir note no 234).

(251) Aileen Ross, *The French and English Social Elites in Montreal*, Thèse de M.A. (sociologie), Université McGill, 1941.

(252) Jonathan Wagner, « Nazi Party Membership in Canada: a Profile », *Histoire sociale/Social History*, 14, 27(mai 1981):234-238.

(253) R. Sellar, (voir note no 17).

(254) A. Siegfried, (voir note no 16).

(255) Voir à la page 22 de ce texte.

(256) Philippe Garigue, « Attitudes des Canadiens français envers les autres groupes ethniques », *Le travailleur social*, 28(av. 1960):1-24.

(257) Ibid., p. 23.

(258) D. Cormier, *Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Inférences et vérification*, Thèse de M.A. (psychologie), Université de Montréal, 1951).

(259) Anne G. Malone, *The Group Opinions and Attitudes of the Quebec Population Concerning Immigration : A Statistical Analysis*, Thèse de M.A., Université de Montréal, 1952.

(260) L. Landry, *Recherche sur la réceptivité d'un groupe d'étudiantes canadiennes-françaises envers les émigrés*, Thèse de licence (psychologie), Université de Montréal, 1953.

(261) J.M. Grandbois, *Étude sur la réceptivité des étudiants canadiens-français de l'Université de Montréal à l'égard des étudiants immigrés*, Thèse de licence (psychologie), Université de Montréal, 1953.

(262) G. Dubreuil, « L'immigrant et les groupes canadiens », *Contributions à l'étude de sciences de l'homme*, Montréal (1953).

(263) Bernard Mailhot, « La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme, III*, Montréal (1956):7-24.

(264) Bernard Mailhot, « Les relations entre les groupes ethniques à Montréal; zones de conflits et zones d'échanges », *Éducation des adultes*, 7(av. 1961):1-17.

(265) Bernard Mailhot, « La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme, III* (1956):7-24.

(266) P. Cappon, *Conflits entre...*, (voir note no 91).

(267) John W. Berry et al, *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques au Canada*, Ottawa, Ministry of Supply and Services, Canada, 1977, 375p.

(268) D.M. Taylor et al., « Ethnic Identification in Canada: A Cross-Cultural Investigation », J.W. Berry et G.J.S. Wilde, *Social Psychology: The Canadian Context* (Toronto, McClelland and Stewart, 1972).

(269) R.C. Gardner et al. « Ethnic Stereotypes: Attitudes and Beliefs », J.W. Berry et G.J.S. Wilde, *Social Psychology: The Canadian Context* (Toronto, McClelland and Stewart, 1972).

(269A) Mélanie Lange, Michel Lipkin and Uli Locher, *Attitudes vs Behaviour in Intergroup Contact: Understanding the Discrepancy among Montreal Anglophones*, « Working Papers in Migration and Ethicity » no 80-1, Montréal, Université McGill, 1980.

(269B) M. Taylor et Lise M. Simard, *Les relations intergroupes au Québec et la loi 101 : les réactions des francophones et des anglophones*, Coll. « Langues et société ». Québec, Office de la langue française, 1981, 185p.

(270) Michael Stein, *The Politics of Multi Ethnicity in Quebec : Majority-Minority Group Consciousness in Transition*, Texte préparé pour une conférence sur les « Multi-Ethnic Politics: The canadian Experience », tenue à Columbia University le 14 avril 1980.

(271) Ibid., p. 2.

(272) Gary Caldwell, « Minorités et minorité au Québec », Daniel Latouche, *Premier mandat : une perspective à court terme du gouvernement péquiste* (Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977).

(273) Jean-Denis Gendron, « Fluctuations des frontières ethniques et recrudescence des tensions au Canada », Danielle Juteau-Lee, *Frontières ethniques en devenir* (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979).

(274) D. Clift et S. McLeod-Arnopoulos, *Le fait anglais...* (voir note no 33).

(275) Albert Vedoodt, *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois*, Coll. du Centre international de recherche sur le bilinguisme no B-13, Université Laval, 1970, 238p.

(276) Jean-Claude Le Normand, *Québec-Immigration : Zéro*, Montréal, Les Éditions Parti pris, 1971, 137p.

(277) Roger Alacoque, *Les importés. Essai-témoignage sur l'immigration au Québec*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1977, 121p.

(278) F.W. Remiggi, « Quelques origines spatiales du présent conflit francophone-anglophone au Québec : exemple de la Basse Côte-Nord », *Cahiers de géographie du Québec*, 24, 61(av. 1980):157-166.

(279) Rappelons ici que, parce que la catégorie « anglophone » a cessé d'être une catégorie ethnique, nous considérons les travaux sur les relations anglophones-francophones (tout au moins ceux produits après la guerre) comme étant des travaux à caractère général.

(280) André J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le Grand tournant de 1934-1936*, Coll. « Histoire et sociologie de la culture » no 7, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 392p.

(281) Richard Jones, « L'Action catholique, 1920-1921 », Fernand Dumont et al., *Idéologies au Canada français 1900-1929* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1974):313-344.

(282) Jacques Tremblay, « Le nationaliste 1908-1909 », Fernand Dumont et al, *Idéologies au Canada français* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1974):115-136.

(283) Michael Oliver, *The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists 1920-1945*, Thèse de Ph.D., Université McGill, 1957.

(284) David Rome, *Clouds in the Thirties : on Antisemetism in Canada, 1929-1939*, Montréal, Congrès juif canadien, 1977, 78, 79, 80, 81... (13 sections).

(285) Victor Teboul, *Mythes et images du Juif au Québec — essai d'analyse critique*, Coll. « Liberté », Montréal, De Lagrave, 1977, 234p.

(286) Voir Weinfeld à la page 50 et à la note 186 de ce texte.

(287) Michel Laferrière, *Methodological Problems in the Study of Ethnic Prejudice in Multicultural Society*, Étude non-publiée, présentée à la neuvième conférence de la « Canadian Ethnic Studies Association » à Edmonton le 16 octobre 1981.

(288) R. Blanchard, *Le Centre du Canada français...*, (voir note no 129).

(289) Jean I. Hunter, *The French Invasion of the Eastern Townships : A Regional Study*, Thèse de M.A. (sociologie), Université McGill, 1939.

(290) Aileen D. Ross, « The Cultural Effects of Population Changes in the Eastern Townships », *The Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, 9, Août, 1943).

(291) Aileen D. Ross, *Ethnic Relations and Social Structure : A Study of the Invasion of French-Speaking Canadians into an English Canadian District*, Thèse de Ph.D., Université de Chicago, 1950.

(292) Aileen D. Ross, « French and English Canadian Contacts and Institutional Change », *The Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, Août 1954).

(293) J.H. Little, « Two Quebec Townships », *Canadian Papers in Rural History* (Gananoque, Langdale Press, 1978).

(294) J. Boissevain, *Les Italiens de Montréal...* (voir note no 24).

(295) Voir le texte de Bruno Ramirez « La recherche sur les Italiens du Québec » dans le numéro 2 (1982) de la revue *Questions de culture*, de l'Institut québécois de recherche sur la culture intitulé « Migrations et communautés culturelles » :103-111.

(296) Charles M. Bayley, *The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal, 1935-1937*, Thèse de M.A. (sociologie), Université McGill, 1939.

(297) Bruno Ramirez (voir note no 295).

(298) Voir à la page 107 de la revue *Questions de culture* no 2 (1982) de l'Institut québécois de recherche sur la culture la liste des dimensions socio-économiques qui sont examinées dans le cadre de ce programme de recherche.

(299) J.A. Alpalhao et V. Da Rosa, (voir note no 48).

(300) M. Weinfeld et W. Eaton, *The Jewish Community of Montreal...* (voir note no 148).

(301) D. Clift et S. McLeod-Arnopulos, *Le fait anglais...* (voir note no 33).

(302) Voir l'article de Jean-Claude M. Lasry « Un diaspora francophone au Québec » dans le numéro 2 (1982) de la revue *Questions de culture*, de l'Institut québécois de recherche sur la culture, intitulé « Migrations et communautés culturelles » :113-138.

(303) Jean-Claude M. Lasry, *Tensions intracommunautaires à Montréal : Sépharades et Ashkénazes*, Communication présentée au 1e Congrès annuel de l'Institut des études juives académiques et communautaires, Montréal, 1980.

(304) Voir *Éducation Québec*, à la page 26 de ce texte.

(305) Musée national de l'homme, 1980.

(306) J.R. Mallory, « English-speaking Quebecers in a Separate Quebec », R.M. Burns, *One Country or Two?* (Montréal, McGill University Press, 1971).

(307) Gary Caldwell, « L'histoire des 'Possédants' anglophones au Québec », *Anthropologie et Sociologie*, 2, 1(1978).

(308) Voir J.-C. Falardeau, J. Hodgson et R. Comtois, *Étude sur les problèmes des immigrants*, Québec, Université Laval, Faculté des Sciences sociales, 1954.

(309) Voir Raymond Breton, *La situation des immigrants à Montréal*, Montréal, Le Groupe de recherches sociales Inc., 1959.

(310) Raymond Breton et Maurice Pinard, « Group Formation Among Immigrants. Criteria and Processes », *Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, 26, 3(août 1960):465-477.

(311) René Didier et Yvan Bordeleau, *Le processus...* (voir note no 38).

(312) E. Gavaki, « A Comparative Study of Institutional Development, Concerted Action and Ethnic Identity Among Selected Ethnic Groups in Montreal: A Research Proposal for FCAC, 1979-80 », Texte non publié prêté à Gary Caldwell par l'auteur.

(313) Voir Ossenberg à la page 40 de ce texte.

(314) Ibid., p. 207.

(315) *Trois ans de vie au Canada*, (voir note no 88).

(316) K.G. O'Bryan, J. Reitz et O. Kuplowsky, (voir note no 50).

(317) Morton Weinfeld, « A Note on Comparing Canadian and American Jewry », *Journal of Ethnic Studies*, 5(1977):95-103.

(318) Harold Waller et Sheldon Schreter, *The Governance of the Jewish Community of Montreal*, Coll. « Study of Jewish Community Organization: Canada Project, Study Report » no 5, Jerusalem/Philadelphie, Center for Jewish Community Studies, 1974, 128p.

(319) Raymond Breton, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », B.R. Blischer, *Canadian Society: Sociological Perspective* (Toronto, MacMillan of Canada, 1961).

(320) E. Gavaki, « A comparative Study... » (voir note no 312).

(321) Victor M. Da Rosa et al., *Voluntary Associations of Montreal's Portuguese: Low Institutional Completeness or High Level of Social Integration in Quebec?*, Texte présenté à la Canadian Ethnic Studies Association, ninth biennial conference, « Ethnicity and a new Canada », à Edmonton le 17 octobre 1981; sera prochainement publié.

(322) Ces rapports qui n'ont pas été publiés traitent des collectivités suivantes: les Indochinois, les Arabes, les Asiatiques en provenance des Indes, du Pakistan, de Bangladesh, de Ceylan et de l'Uganda; des Haitiens, des Hispanophones, des Portugais et finalement des Grecs.

(323) Nous songeons plus spécifiquement à l'exposé de Pierre Maranda, intitulé *Sémiographie: champs sémantique et identité culturelle*, qui propose une hypothèse de travail sur la définition des profils ethniques à Montréal à l'aide d'une analyse lexicologique et sémantique.

(324) E. Gavaki, « A Comparative Study... » (voir note no 312).

(325) William Shaffir, *The Montreal Chassidic Community: Community Boundaries and the Maintenance of Ethnic Identitie.*, Thèse de M.A. (sociologie), Université McGill, 1970.

(326) Ashgar Fathi, « Some Aspects of Changing Ethnic Identity of Canadian Jewish Youth », *Jewish Social Studies*, 34, 1(janv. 1972) 23-30.

(327) Ronald Louis Fernandez, *A Logic of Ethnicity : A Study of Significance and classification of Ethnic Identity among Montreal Portuguese*, Thèse de Ph.D. (anthropologie), Université McGill, 1977.

(327A) Diane Sergerie, *Projet d'identités et groupes ethniques*, Laboratoire de sociologie, Université Laval, 1980.

(328) Denise Desrosiers, Joel W. Gregory et Victor Piché, *La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique*, Coll. « Études et documents » no 2, Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration, 1978, 106p.

(329) Louis Duchesne, Conrad Sabourin et Suzanne Messier, *La population du Québec. Bibliographie démographique*, Coll. « Documentation du Conseil de la langue française » no 2, Gouvernement du Québec, 1980, 206p.

(330) David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir, Les Juifs du Québec : bibliographie rétrospective annotée, Coll. « Instruments de travail » no 1, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 317p.

(331) Brendan O'Donnel, *English Quebec : An Annotated Bibliography*, Lennoxville, Bishop's University, 1982. (Sous presse, environ 300 pages).

(332) Jean-Charles Falardeau, « Problèmes et méthodes d'enquête sur les immigrants et les nationaux canadiens », *Service social*, 3, 3-4(1953):213-231.

(333) Ibid., p. 226.

(334) Ibid., p. 229.

(335) Ibid.

(336) Ibid.

(337) Voir les articles théoriques de Breton, dont certains furent mentionnés dans ce texte.

(338) D. Juteau-Lee, (voir note no 3).

(339) Robert Harney, « Commerce et Migration », *Canadian Ethnic Studies*, 9(1977):42-53.

(340) V. Piché, (voir note no 93).

(341) Plusieurs auteurs, tels Clift-Arnopoulos, Retz, Ossenberg, Kattan et Marsan évoquent ce fait.

(342) Constantina (Nadia) Bredinas-Asimopoulos, *Relation entre mobilité socio-professionnelle et intégration des émigrants : les Grecs de Montréal*, thèse de Ph.D. (sociologie), Université de Montréal, 1975.

(343) Voir Naim Kattan, *L'immigrant de langue française et son intégration à la vie canadienne* (note no 32) et Gary Caldwell, *Those who starved : How they Managed*, Lennoxville (Québec), AQEM, Fév. 1981, 38p.

(344) Dans un essai qui, au moment où nous rédigeons cet article, est encore en préparation, Jean-Claude Marsan, de l'Institut québécois de recherche sur la culture, trace du processus social montréalais dans son ensemble et réussit très bien, à notre avis, son analyse des causes possibles et des manifestations de ce processus global.

LES PUBLICATIONS DE L'I.Q.R.C.

Collection « Culture populaire » (sous la direction de Robert Laplante).

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique* — 9,00$

Collection « Culture savante » (sous la direction de Maurice Lemire).

1. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre.* — 8,00$
2. Sous la direction de Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec — Aspects historiques (18e-20e siècles)* — 18,00$

Collection « Diagnostics culturels » (sous la direction de Jean Gagné).

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les media électroniques.* — 7,00$
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance — Le théâtre au Québec.* — 5,00$

Collection « Documents préliminaires » (sous la direction de Pierre Anctil).

1. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960).* — 6,50$
2. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire.* — 9,00$
3. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec.* — 6,00$
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier ; quatre analyses de cas.* — 5,25$

Collection « Documents de recherche »

1. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775).* — 7,50$

Collection « Edmond-de-Nevers » (sous la direction de Léo Jacques).

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy.* — 11,00$
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français.* — 19,50$

Collection « Identité et changements culturels » (sous la direction de Fernand Harvey).

1. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires.* — 14,00$
2. Gary Caldwell and Éric Waddell, editors. *The English of Québec : from majority to minority status.* — 14,00$
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier ; une enquête.* — 18,50$

Collection « Instruments de travail » (sous la direction de Marise Thivierge).

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée.* 13,00$
2. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours).* 18,00$
3. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980).* 14,00$
4. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales.* 11,00$
5. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie.* 14,25$
6. Sylvie Tellier. *La chronologie littéraire du Québec.* 18,50$
7. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes.* 8,00$
8. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec.* 10,50$
9. Yvan Lamonde. *Je me souviens — La littérature personnelle au Québec (1860-1980).* 17,00$

Collection « Les régions du Québec » (sous la direction de Fernand Harvey).

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie.* 29,95$

Revue « Questions de culture » (sous la direction de Fernand Dumont et Gabrielle Lachance).

1. *Cette culture que l'on appelle savante.* 15,00$
2. *Migrations et communautés culturelles.* 15,00$
3. *Les cultures parallèles.* 15,00$

Hors série

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975).* 2 tomes. 60,00$
2. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel.* 25,50$
3. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel.* 25,50$
4. Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e^-XIX^e^ siècles).* 11,50$

Achevé d'imprimer
en avril 1983 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace, Qué.

LES PUBLICATIONS DE L'IQRC

L'Institut publie divers travaux de recherche sur la culture réalisés dans le cadre de son programme ou correspondant à ses objectifs.

Les Cahiers, répartis en diverses collections, constituent l'un des modes de publication retenus. Ils ont pour but de diffuser des résultats de recherche ou des outils de recherche pouvant être utiles à la communauté scientifique et à un plus large public. Les Cahiers se veulent la manifestation la plus immédiate de la vie scientifique de l'Institut.

L'Institut publie également sous forme de volumes ou de collections de volumes, des grands travaux réalisés par les chercheurs de l'Institut, ou, à l'occasion, de l'extérieur, méritant de prendre la forme plus achevée d'un livre, plutôt que d'un cahier.

Une revue thématique bi-annuelle, intitulée *Questions de culture* est publiée en co-édition avec la maison Leméac. La revue se veut un foyer de réflexion sur les phénomènes culturels universels et québécois.

Les publications de l'Institut sont sous la responsabilité du secrétaire général, Léo Jacques. La direction scientifique en est assurée par Fernand Harvey; Paul Aubin assume la direction de l'édition.

LA COLLECTION INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Direction: Marise Thivierge

Cette collection comprend des travaux qui précèdent et supportent la recherche d'analyse et de synthèse: bibliographies, chronologies, inventaires, recueils de statistiques, ouvrages de méthodologie, recueils de textes, etc.

GARY CALDWELL

Né à Toronto, résident du Québec depuis 1963, Gary Caldwell a fait ses études à l'Université de Toronto, puis au Québec, à l'Université Laval.
Il fut professeur à l'Université Bishop pendant huit ans; depuis 1980, il est chercheur à l'Institut québécois de recherche sur la culture où il s'est surtout intéressé aux communautés ethno-culturelles du Québec. Ses travaux sur le Québec anglophone et les changements sociaux survenus au Québec depuis 1945 l'ont amené plus récemment à se pencher sur les déterminants culturels des pratiques économiques. Depuis 1976, il participe activement aux travaux de recherche et autres activités du comité «Anglo Québec en Mutation».

LES ÉTUDES ETHNIQUES AU QUÉBEC

Jusqu'à un passé récent, les études sur le fait ethnique au Québec n'occupaient pas une place prédominante dans la préoccupation des chercheurs, surtout francophones. De plus, l'ensemble de ces études n'avaient jamais fait l'objet d'une analyse critique. Or, le présent bilan révèle l'existence d'un corpus d'études dont l'ampleur et la variété est pour le moins surprenante. L'abondance relative de cette production scientifique ne permet cependant pas de déceler une véritable tradition québécoise dans le domaine des études ethniques. Néanmoins, l'évolution de la conjoncture politique québécoise depuis le début des années 1970 a suscité un rattrapage dans ce domaine.
Les quelque trois cents études de ce bilan concernent des questions liées à la démographie, aux migrations, à la participation à la vie économique et politique, aux relations inter-ethniques, à la perception du fait ethnique, etc. L'auteur dégage par la suite des perspectives d'avenir pour ce champ de recherche appelé à d'importants développements.

COLLECTION: INSTRUMENTS DE TRAVAIL
NO 8

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
93, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC, QC, G1K 4A3